TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1478 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 24 FEVRIER AU MERCREDI 2 MARS

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



Le Monde

N° 1478

Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing : Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 2.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

Une Assemblée en Algérie

L'Assemblée populaire nationale élue le 25 février en Algérie a deux caractéristiques principales : elle est jeune, et dominée par le corps enseignant. Les résultats définitifs montrent que plus de soixante élus sur deux cent soixante et un ont moins de trente-cinq ans. L'âge moyen des députés est de quarante ans et demi. Les instituteurs, professeurs, directeurs d'école et universitaires représentent 25 % de l'effectif et même 30 % si l'on tient compte du fait que plusieurs candidats portant l'étiquette de l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens) sont en réalité des enseignants.

Douze ans après la dissolution de l'éphémère Assemblée constituante élue en 1964, l'élection, le 25 février, de l'Assemblée populaire nationale achève, en Algérie, la mise en place des institutions, commencée en 1967 avec la désignation des assemblées communales. Désormais, le régime ne se prévandra plus seulement de cette « légitimité révolutionnaire » invoquée depuis le « redressement » de juin 1965, mais aussi d'une légalité — on parle à Alger de « légitimité constitutionnelle » — fondée sur le suffrage populaire.

L'adoption, en juin 1976, d'une Charte nationale, le vote, en novembre, de la Constitution, l'élection, en décembre, d'un président de la République en la personne de M. Boumediène, ont constitué les dernières phases de la construction de l'Etat — cette longue entreprise poursuivie par le régime parallèlement à l'œuvre de développement économique, — l'ultime étape devant être, l'an prochain, le congrès du F.L.N.

La grande liberté avec laquelle les citoyens ont pu s'exprimer au printemps dernier lors du débat de la Charte nationale avait laissé croire que la participation de la population aux choix politiques ne serait pas seulement formelle. Mais, en l'absence d'un parti réellement implanté dans le peuple, capable à la fois de le mobiliser et de traduire ses aspirations, celui-ci ne s'est vu offrir d'autres possibilités que de choisir entre trois candidats désignés.

L'Algérie aurait-elle pu, quinze ans après son accession à l'indépendance, prendre le risque de laisser s'exprimer une opposition légale et ne pas rejoindre le groupe des nombreux pays du tiers-monde à parti unique où une Assemblée nationale est le reflet de ce parti ? C'est tout le problème de la contrainte et du développement qui est encore posé. Comme pour prévenir l'objection, les dirigeants algériens ont insisté sur l'origine populaire et le caractère représentatif des candidats du parti unique. L'avenir dira si la future Assemblée est à même de refléter les tendances et les tensions de la société algérienne, ou si elle est destinée à n'être qu'une *chambre* d'enregistrement.

L'élection de l'Assemblée devrait, *dans l'immédiat*, mettre un terme à un certain immobilisme. Depuis plusieurs semaines, les décisions importantes ont été reportées. Le nouveau gouvernement qui va être constitué va devoir faire face à des problèmes qui réclament des solutions rapides : des usines périclitent ; la révolution agraire progresse peu et l'exode rural se poursuit ; le niveau de l'enseignement n'est pas toujours satisfaisant ; les villes, de plus en plus surpeuplées, posent, là comme ailleurs, de délicats problèmes de gestion, etc. Enfin — phénomène propre à la plupart des jeunes nations, — les citoyens supportent mal l'action de l'administration.

Tous ces maux constituent la rançon d'une politique audacieuse de développement, dont les résultats sont indéniables. Celle-ci, malgré ses insuffisances et ses lacunes, aurait-elle été possible si l'Algérie s'était engagée simultanément, comme elle a été tentée de le faire au lendemain de l'indépendance, dans la voie de la démocratie parlementaire ? Aujourd'hui encore, le pluripartisme est considéré comme un luxe et un facteur de division par une équipe dirigeante hantée par le souvenir des luttes intestines.

(Lundi 28 février.)

L'unité du Canada ne sera pas rompue affirme M. Trudeau à Washington

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral du Canada, a terminé, le mardi 22 février, une visite officielle de quarante-huit heures aux Etats-Unis. Conformément à la tradition, il a été l'un des premiers chefs d'Etat invités par le nouveau chef de l'exécutif américain, le président mexicain José Lopez Portillo ayant déjà rencontré M. Carter.

Prenant la parole devant le Congrès de Washington, M. Trudeau a réaffirmé à cette occasion sa conviction que « l'unité du Canada ne sera pas rompue », *car, a-t-il dit non sans emphase,* « ce serait un crime contre l'humanité ». « Il y aura, *a-t-il ajouté,* des accommodements, des révisions, mais nous réussirons. » *De son côté, M. Carter a déclaré à la chaine de télévision canadienne C.T.V. qu'il préférait la formule actuelle de la confédération pour le Canada. Il a précisé cependant :* « C'est au peuple canadien de porter un jugement, et je fais confiance à ce jugement. »

Dans une série d'articles, dont nous commençons la publication, notre correspondant à Montréal analyse le « fait français » au Canada et les perspectives ouvertes par la victoire du parti québécois, indépendantiste, de M. René Lévesque.

Une nation malade du Québec

I. — Les cheminements d'une identité

De notre correspondant A.-M. CARRON

Québec. — « *Nous sommes arrivés dans ce pays précisément au moment de la crise* », écrivait Tocqueville dans ses carnets le 29 août 1831, en parvenant à Québec. La crise qu'il pressentait alors était de même nature que celle de 1977 : un problème d'identité, un conflit sur la répartition des pouvoirs politiques. Et pourtant le Haut et le Bas-Canada n'étaient pas encore réunis. Depuis ses origines, le Canada n'est pas parvenu à trouver un équilibre institutionnel, à choisir entre une confédération souple et un fédéralisme centralisé. De même n'a-t-il jamais pu unifier véritablement ses deux peuples fondateurs ; ils restent différents, inégaux.

En un mois de séjour, Tocqueville n'aura pas le temps d'approfondir sa connaissance du pays, d'autant qu'il approche cette société du « Québec » par le haut, ecclésiastiques et notables, à l'ombre desquels vit une population de paysans et de « coureurs des bois ». Au premier regard, il lui semble que « *les quatre cent mille Français du Bas-Canada forment aujourd'hui comme les débris d'un peuple ancien au milieu des flots d'une nation nouvelle. Autour d'eux, la population étrangère grandit sans cesse, elle s'étend de tous côtés, elle pénètre jusque dans les rangs des anciens maîtres du sol, domine leur ville et dénature leur langue* ». Là aussi, le présent est fidèle au passé.

Au cours de ses rares excursions sans guide, Tocqueville s'émerveille de voir que les habitants des campagnes « *sont encore des Français, traits pour traits* ». « *Ils sont*, écrit-il avec une modestie admirable, *comme nous, vifs, alertes, intelligents.* » Pourtant, il lui semble que les charmes de leur nature les mettent en position d'infériorité devant les Anglo-Canadiens, moins sympathiques, mais plus efficaces. On ne remarque jamais chez eux, constate-t-il, « *ce désir ardent et obstiné de faire fortune, qui stimule chaque jour les efforts de l'Anglais et semble tendre, à la fois, tous les ressorts de son esprit vers un seul but* ». Alors qu'il juge le colon anglais « *froid, tenace, impitoyable argumentateur* », il voit « *le Français jouir de ce qu'il a, et souvent faire parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers, celui-ci laisse les siens dans la nécessité, où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra* ».

Ceux que le chanteur Gilles Vigneault décrit aujourd'hui comme « *gens de paroles et gens de causeries* » conservent sans doute certains traits de cette description. Mais ils en ont d'autres, qui n'étaient peut-être pas encore perceptibles à l'époque de Tocqueville, ou que cet aristocrate n'a pas vu parce que ce sont des vertus populaires.

(Lire la suite page 4.)

Le principe du retour de M. Teng Hsiao-ping est acquis

confirme le ministre chinois des affaires étrangères

De notre correspondant

Pékin. — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a été, lundi soir 28 février, l'hôte à dîner de l'ambassadeur de France à Pékin, M. Claude Arnaud.

On se déclare très satisfait, du côté français, du contact ainsi établi avec le chef de la diplomatie chinoise. M. Huang Hua s'est particulièrement intéressé, rapporte-t-on, à la situation électorale en France. Il a, d'autre part, interrogé son hôte sur le récent voyage de M. de Guiringaud au Proche-Orient. Les projets de visite en Chine soit du président de la République, soit du premier ministre français, en suspens, comme on sait, depuis plus d'un an, n'auraient, en revanche, pratiquement pas été évoqués. Il ne semble pas, d'ailleurs, que l'on doive s'attendre à un vcy.:re à Pékin d'une personnalité française de ce niveau pendant l'année en cours.

Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. André Colin, est en revanche attendu en Chine ce mois-ci, et le chef d'état-major adjoint de l'A.P.L., M. Yang Cheng-wu, doit se rendre en France à une date encore non précisée.

M. Huang Hua a donné pour sa part, au cours de la conversation, quelques indications sur la politique intérieure et extérieure chinoise, décrivant la situation présente comme excellente et mettant, comme il se doit, l'accent sur la continuité de la diplomatie de la République populaire chinoise.

Le ministre chinois a confirmé que le principe d'un retour de M. Teng Hsiao-ping à un poste de responsabilité était acquis. Il a indiqué que ce retour aurait lieu « à un moment opportun », mais sans préciser quelles fonctions pourrait assurer l'ancien vice-premier ministre.

A. J.

(Mercredi 2 mars.)

La préparation des élections municipales

La campagne de M. Chirac lui vaut de vives attaques de MM. Poniatowski et Lecanuet

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber chargé de proposer des réformes

A peu de jours de la clôture des déclarations de candidatures — obligatoires dans les communes de plus de trente mille habitants et facultatives dans celles de plus de deux mille cinq cents habitants, — la campagne pour les élections municipales s'intensifie et les polémiques se développent au sein de la majorité. Elles sont alimentées par la demande réitérée de M. Chirac aux membres du gouvernement de faire preuve de neutralité envers les diverses tendances de la majorité et par un sondage de la SOFRES publié par le Nouvel Observateur, *qui accorde, face à la gauche, davantage de chances au second tour à M. d'Ornano qu'à l'ancien premier ministre.*

La mission confiée par le chef de l'Etat à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber apparaîtra d'autre part comme un défi au président du R.P.R. L'ancien président du parti radical — inventeur de la formule de « l'Etat-U.D.R. » — prend une revanche contre le premier ministre, qui, le 9 juin 1974, avait obtenu son départ du gouvernement, où, depuis le 28 mai seulement, il détenait le portefeuille de ministre des réformes.

Alors que la clôture des déclarations de candidatures interviendra vendredi 4 mars, le week-end écoulé a permis d'enregistrer une brusque aggravation de la rivalité qui s'est installée au sein de la majorité. C'est un véritable tir de barrage qui a été déclenché sur les ondes des radios et sur les écrans de télévision contre l'ancien premier ministre. Alors que celui-ci avait demandé à deux reprises au cours de la semaine — au Cirque d'hiver, le 24 février, et à la porte Maillot, le samedi 26 février — que le chef du gouvernement et les ministres observent une stricte neutralité afin de laisser fonctionner librement le « pluralisme majoritaire », ce sont deux ministres d'Etat qui lui ont répliqué, MM. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, et Jean Lecanuet, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, ont vivement pris à partie leur ancien premier ministre, révélant ainsi *a posteriori*, s'il en était encore besoin, les sentiments que depuis près de trois ans ils nourrissent à son égard. Tous deux aussi ont sans ambages pris position en faveur de M. Michel d'Ornano en rendant par avance M. Chirac responsable d'une éventuelle victoire de l'opposition à Paris.

Tous, en effet, avec un sens subit de l'opportunité, se sont référés à un sondage de la SOFRES publié par *le Nouvel Observateur* et selon lequel M. d'Ornano aurait plus de chances de battre la gauche que M. Chirac.

L'offensive contre le président du R.P.R. a emprunté aussi des voies moins directes. Aucune raison impérieuse ne justifiait, en effet, que le président de la République dressât dimanche 27 février un bilan de son action en matière d'environnement et de protection de la nature. Or le succès des candidats « écologiques », toujours selon les sondages, montre qu'une partie de l'électorat est prête à se détourner des candidats « traditionnels ». Ces derniers s'efforcent d'ailleurs, tous, de capter leurs suffrages et c'est à qui sera le plus « écologique ». En rappelant dans un petit livre les initiatives qu'il a prises depuis 1974, M. Giscard d'Estaing riposte aussi aux affirmations de M. Chirac selon lesquelles Georges Pompidou, dès 1970, s'est intéressé à la protection de la nature et, dès 1973, a décidé l'arrêt de la construction de « tours » à Paris.

Qu'elle apparaisse ou non comme un autre défi à M. Chirac, la mission confiée à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber semble surtout complémentaire de la tâche de M. Raymond Barre.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

Le réveil des classes moyennes ?

L'évolution de la situation économique et sociale a conduit un certain nombre d'organisations professionnelles françaises — autres que les syndicats ouvriers et le patronat — à se rapprocher. MM. Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles ; Gingembre, président de la Confédération des P.M.E. ; Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers ; Charpentié, président de la C.G.C., et Monnier, président de la Confédération des syndicats médicaux français, ont annoncé, ce 1er mars, au cours d'une conférence de presse, la naissance officielle des GIR (groupes Initiative et Responsabilité).

Avant la révolution, on les nommait « *Tiers Etat* », au dix-neuvième siècle « *bourgeoisie* », ou encore, comme Balzac, « *la grande armée des épiciers* ». Que sont aujourd'hui les « classes moyennes » ?

Le terme est flou ; il ne peut se définir que par défaut : est membre des classes moyennes qui n'appartient ni à la classe ouvrière ni à la classe « dirigeante » (chefs de grandes entreprises, hauts fonctionnaires...). Le « reste » forme un ensemble de quelque huit millions de ménages groupant cinq catégories professionnelles : les chefs d'entreprises petites et moyennes de l'industrie ou du commerce (1,2 million de personnes), les exploitants agricoles (1,2 million), les cadres (4,25 millions), les artisans (750 000) et les membres des professions libérales (290 000). Si les effectifs globaux de cet ensemble n'ont guère varié depuis vingt-cinq ans, leur poids relatif a légèrement diminué (en 1976 les classes moyennes ne représentent plus que 38,7 % de la population active française, contre 41,8 % en 1954). Il reste cependant considérable.

Jusqu'à ce jour, les classes moyennes ne sont jamais parvenues à s'organiser durablement, sinon en syndicats professionnels dont les intérêts particuliers s'opposaient (la récente querelle des cadres et des agriculteurs à propos de l'« impôt-sécheresse » en est le dernier exemple). Les initiatives pourtant n'ont pas manqué, le regroupement de ces catégories — pour artificiel qu'il paraisse — présentant une cohérence sinon un intérêt certain au niveau politique. Point commun le plus évident : le choix par les « classes moyennes » d'une société de type libéral se fondant sur la liberté d'entreprendre, la responsabilité personnelle, la légitimité du profit, la hiérarchie, choix qui les oppose aux syndicats ouvriers comme à la technocratie.

Est-ce l'effet du hasard ? La seule vague de regroupement que l'on ait constaté en France autour de l'étiquette « classes moyennes » se situe à la veille de l'arrivée au pouvoir du Front populaire : « Comité d'organisation des états généraux des classes moyennes », « Comité central des classes moyennes », etc. En 1939 on ne comptait pas moins de seize rassemblements de ce type. Tous disparaissent pendant la seconde guerre mondiale. A l'issue de celle-ci le « Comité national de liaison et d'action des classes moyennes » est créé (en 1947) par M. ·oger Millot. Ce comité reste, pendant un quart de siècle, la seule organisation représentative des classes moyennes. Rassemblant six grands syndicats professionnels (petites et moyennes entreprises, artisans de la CNAM, propriétaires agricoles, exploitants de la F.F.A., Union des professions libérales, C.G.C.) et un certain nombre de petites associations, sa tâche principale consiste pendant cette période à tenter de nouer un dialogue avec les pouvoirs publics. En dépit de ces efforts, le gouvernement ne consent qu'à créer en 1950 une « Commission nationale technique », organisme de tutelle relevant du ministère des finances et qui n'a pas fonctionné.

ALAIN GIRAUDO.
VERONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 8.)

LE RAPPROCHEMENT ENTRE L'ÉTHIOPIE ET L'U.R.S.S.

Grandes manœuvres autour de la mer Rouge

La décision du département d'Etat américain, annoncée le 24 février à Washington, de réduire l'aide fiancière des Etats-Unis à trois pays, parmi lesquels l'Ethiopie, s'inspire de considérations morales. Elle participe du souci réaffirmé par le président Carter de ne plus aider les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme. Dans le cas de l'Ethiopie, pourtant, la décision a également une autre signification. Elle consacre un recul indéniable de l'influence américaine dans un pays qui fut longtemps l'allié privilégié de Washington en Afrique orientale. Elle intervient d'ailleurs au moment où l'Ethiopie se rapproche du camp socialiste et notamment de l'U.R.S.S.

L'agence Tass a d'ailleurs annoncé, le 25 février, que le lieutenant-colonel Atnafu Abate, vice-président du conseil militaire provisoire éthiopien, effectuait actuellement une visite officielle en Yougoslavie. « Nous sommes déterminés, *a-t-il dit à Belgrade,* à poursuivre notre coopération étroite avec les pays socialistes. »

par J.-C. GUILLEBAUD

Les dernières péripéties de la révolution éthiopienne ne concernent pas seulement les vingt-huit millions de paysans Gallas ou Amharas, anciens sujets du Roi des rois, guettés aujourd'hui par de nouvelles famines. Elles débouchent sur une vaste redistribution des cartes entre les grandes puissances, attentives aux tempêtes qui secouent et vont probablement secouer, dans les mois qui viennent, la corne orientale de l'Afrique, une redistribution au moins aussi importante que celle ayant marqué en 1976, pour l'avenir de l'Afrique australe, le triomphe du M.P.L.A. grâce à l'aide soviéto-cubaine en Angola.

L'Ethiopie et les îles Dariac, qui lui appartiennent, constituent, en effet, une pièce maîtresse du contrôle international via la mer Rouge, le détroit de Bab-El-Mandeb et les rives de l'océan Indien d⁻ ı⁻ « route du pétrole », cordon ombilical reliant les pays occidentaux aux puissances du golfe Persique.

Le récent triomphe, au sein du régime militaire d'Addis-Abeba de la tendance radicale représentée par le « groupe d'Holetta » (1), est venu brouiller les calculs des grandes puissances qui, à des titres divers, spéculaient plutôt sur un effondrement probable du Derg (comité militaire) et une arrivée au pouvoir de l'une ou l'autre des oppositions (parti révolutionnaire du peuple clandestin ou Union démocratique éthiopienne de droite). Les télégrammes de félicitations précipitamment envoyés par Pékin, Moscou et La Havane, au lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, nouveau chef d'Etat, constituent la première reconnaissance officielle — et solennelle — de la révolution éthiopienne par le camp socialiste.

Celui-ci avait jusqu'alors fait preuve d'une certaine circonspection à l'endroit d'une expérience révolutionnaire singulière, incertaine, apparemment fragile, qui alliait curieusement la phraséologie marxiste au soutien militaire et financier des Etats-Unis. Aussi bien à Moscou qu'à Washington et à Pékin on paraissait d'ailleurs attendre prudemment, depuis le renversement de l'empereur le 12 septembre 1974, de voir ce qui pouvait bien sortir du déconcertant « chaudron » éthiopien.

Les choses paraissent désormais un peu plus claires. Elles peuvent se ramener à deux conclusions provisoires : un recul évident de l'influence américaine en Ethiopie ; un nouveau renforcement de la présence soviétique dans la région, présence limitée jusqu'alors au Sud-Yémen et à la Somalie. La récente déclaration du premier vice-président, le lieutenant-colonel Atnafu Abate (*le Monde* daté 13-14 février), annonçant que l'Ethiopie achèterait désormais ses armes au camp socialiste, paraît cette fois représenter davantage qu'un chantage oblique adressé à Washington. Elle marque le point d'aboutissement d'unᶠ évolution perceptible depuis plusieurs mois.

(Lire la suite page 3.)

(1) Le « groupe d'Holetta » (Mengistu, Atnafu), du nom de l'Ecole militaire, qui est un peu le Coëtquidan éthiopien, représente les officiers radicaux sortis du rang que l'on oppose au « groupe de Harrar », du nom de l'autre académie militaire, plus aristocratique celle-ci, et d'où étaient issus les officiers plus « modérés », comme le général Teferi Bante.

Lire page 7 :

CROISSANCE ET CONTRAINTE

- Analogies et décalages au Proche-Orient pétrolier.
- L'« ère de discipline » en Asie et l'ombre de Washington.



Le Liban entre le soulagement et l'amertume

Après deux années de guerre civile, le Liban reste divisé par une « partition de fait ». Mal admise par les combattants des deux camps, l'occupation syrienne est cependant encore considérée par la majorité de la population, comme une garantie de sécurité. Souvent présenté comme l'« otage de Damas », le président Elias Sarkis tente, en s'appuyant sur une « armée prêtée », de rapiécer l'appareil de l'Etat. (Notre précédent numéro.)

III. — « Drôle de guerre » au Sud

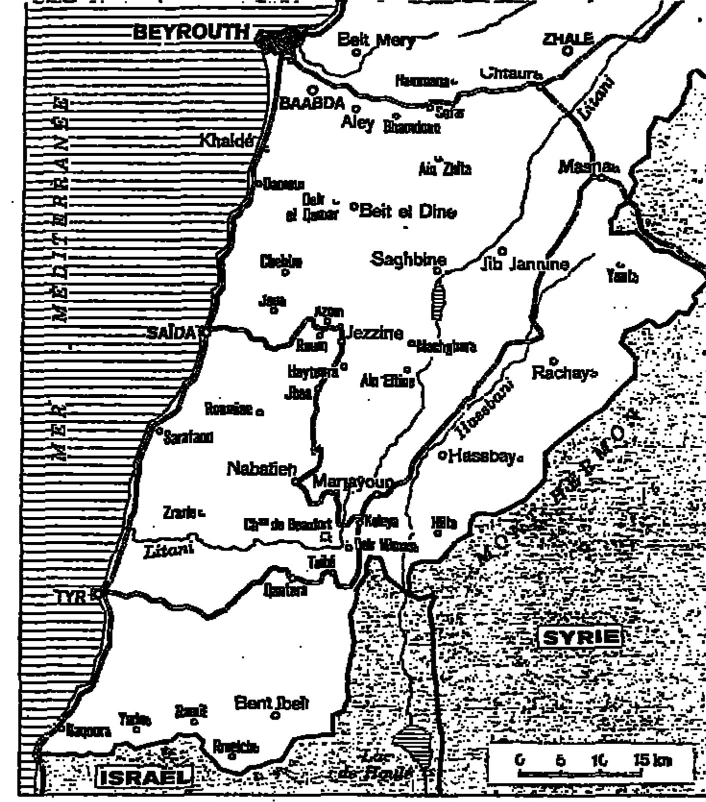
De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Beyrouth. — De la terrasse accrochée aux dernières pentes du village, une dizaine de jeunes combattants, croix de bois en sautoir sur un treillis tout neuf, observent le combat. Les jumelles passent de main en main, aussitôt braquées sur le sommet du versant abrupt, de l'autre côté de la vallée. A l'œil nu, c'est à peine si l'on distingue la muraille qui se fond dans le rocher. Les croisés ne négligeaient rien : Beaufort, la plus impressionnante de leurs citadelles, semble encore inexpugnable. Même si, aujourd'hui, ses remparts s'effritent et s'ouvrent sous le coup des obus chrétiens.

Car la forteresse, clouée sur le roc à l'aplomb du Litani, est aux mains des Palestiniens et de soldats libanais qui ont rejoint le camp islamo-progressiste. Sur la crête opposée, Koleya est un bastion militaire de la droite chrétienne. Entre les deux, plus au sud, Deir Mimass regardait la guerre. Ses habitants, grecs orthodoxes pour la plupart, avaient appris à vivre au son de la canonnade, jusqu'au jour, récent, où les miliciens conservateurs sont venus occuper le village. Sans pour autant bouleverser les habitudes : on bavarde sur le seuil des maisons quand ça mitraille 500 mètres plus bas et les enfants qui s'approchent trop près ne s'égaillent en courant que si un combattant se retourne et les menace en souriant du bout de son fusil.

Faut-il parler de *« guerre »* quand un blindé ouvre le feu, à l'aveuglette, sur quelques francs-tireurs dispersés dans la rocaille, le temps d'assurer la relève d'un poste avancé ? Ou quand, à intervalles réguliers, le canon tonne d'une colline à l'autre puis se tait sans que l'on sache trop pourquoi ? Les rapports militaires parleront d'*« accrochages »* et les observateurs de l'ONU, aux aguets dans leurs guérites qui jalonnent la frontière, feront état d'*« incidents »*. C'est une *« drôle de guerre »* sans vrai champ de bataille où le front court la campagne et s'établit, çà et là, entre un clocher et un minaret. Mais nul ne s'y trompe : tout ici est stratégique, chaque village, chaque route, chaque pont... le Sud-Liban est un terrain brûlant.

Non que les combats y soient si farouches ou que ces champs pierreux suscitent tant de convoitises, mais on trouve là, côte à côte, face à face, sur quelques kilomètres carrés, la plupart des acteurs directs ou indirects de la stratégie libanaise. Miliciens de droite



et miliciens de gauche : soldats et officiers ralliés aux fractions ennemies d'une armée éclatée ; fedayin du Fath et du Front du refus ; sans oublier, car tout n'est pas si simple, quelques chrétiens progressistes et autant de musulmans anti-communistes : il ne manque personne. On s'observe plus qu'on ne se bat, on tient un bourg, on coupe une route, on prend une crête, et l'on attend sous l'œil attentif, bienveillant ou hostile selon le cas, de ceux qui s'épient et se redoutent sérieusement : Israël au-delà de sa *« bonne clôture »* et les Syriens en deçà du Litani.

La pauvreté et la peur

Passé Tyr, semble surgir un autre monde d'où la pauvreté et la peur ont chassé toute trace de vie. De place en place, des barbelés, des herses disposées en chicanes, inutiles. Les abris bétonnés sont déserts. Sur le bas-côté, deux chars légers, canons pointés sur le territoire ennemi, rouillent, abandonnés : leurs serveurs changeant de front, sont allés à Beyrouth ou ailleurs. L'ancienne douane, à Naqoura, sert maintenant de quartier général aux guetteurs des Nations unies.

Ici commence le chapelet des villages et hameaux frontaliers qui s'égrènent au milieu de collines blanchâtres, piquées d'arbustes rachitiques, Alma-Ach-Chaab, Dhaira, Yarine, Boustane, Ramié, Aita-Ach-Chaab... Rien, à première vue, ne les distingue les uns des autres : églises et mosquées sont rares, et toutes les maisons se ressemblent, en pierre de taille ou en fibrociment, avec leurs vérandas d'où pendent les feuilles de tabac que l'on fait sécher avant de vendre la récolte au seul client imposé : l'Etat. Mais un beau jour l'Etat a disparu... Chrétiens ou chiites, les planteurs, tous aussi démunis, allaient manquer du strict nécessaire pour vivre.

La Libye, dit-on, a donné ce qu'il fallait pour acheter la production, confiant la tâche aux bons soins de l'armée du Liban arabe. Celle-ci commit alors une bévue lourde de conséquences : prenant au passage une commission avantageuse pour prix de ses services, l'ALA crut bon de n'acheter qu'aux musulmans. Il n'en fallait pas plus pour qu'un très proche voisin s'empressât auprès des chrétiens : Israël entrouvrit ses grillages et ne devait plus les refermer. Cette seule histoire ne suffit certes pas à expliquer l'étroite collaboration née au Sud, entre la droite chrétienne et l'Etat juif, mais elle force à admettre que ce rapprochement n'est pas uniquement le fruit d'un choix délibéré du camp conservateur : certains, ralliés à la gauche, ont pour le moins mis en évidence la convergence des intérêts.

Israël n'a pas manqué d'exploiter très vite une situation dont il pouvait tirer le meilleur profit. Offres d'emploi dans les kibboutzim frontaliers, soins au dispensaire et dans les hôpitaux les plus proches, écoulement des produits locaux et ravitaillement en retour, école même pour certains enfants : l'aide humanitaire aux paysans du Sud-Liban n'a pas tardé à s'organiser, en priorité, bien sûr, vers les villages chrétiens, mais en se gardant bien aussi d'exclure totalement les musulmans.

Rmeiche est la première localité à avoir noué des liens avec Israël. A l'entrée du bourg, le couvent-école sert de « caserne » aux miliciens : ils sont nombreux et la plupart n'ont jamais vécu là. Comment sont-ils venus ? *« L'opération du Saint-Esprit »*, répond M. Béchir Gemayel, chef des milices de droite, qui dément toute connivence avec l'Etat hébreu. Mais chacun sait que le Saint-Esprit les a tout simplement fait embarquer à Jounieh, direction Haïfa, d'où un transfert rapide les a amenés sur la frontière. Ils sont ici chez eux, au milieu d'une population qui, elle, ne cherche pas à cacher ses nouvelles relations. Chez le boucher du village, on a décoré le salon avec une roquette que deux brins de soudure et un peu de peinture ont transformée en avion aux couleurs phalangistes : *« C'est une bombe que les Israéliens nous avaient envoyée avant qu'on ne fasse la coordination avec eux »*, explique fièrement la maîtresse de maison...

A une dizaine de kilomètres de Rmeiche, Bent-Jbail est le dernier réduit palestino-progressiste dans la région. Une bonne partie de la population l'a déserté car la bourgade est de plus en plus menacée. Maîtresse de la frontière de Naqoura à Aïn-Ebel, côté est, et progressant de Koleya vers le sud, les *« forces libanaises »* (chrétiennes conservatrices) resserrent l'étau. Que Bent-Jbail tombe demain et les milices de droite tiendront tout l'extrême Sud, faisant du long chapelet des villages frontaliers la « ceinture de sécurité » dont Israël avait besoin. Les Palestiniens le savent bien et dénoncent la passivité syrienne face au danger : *« Les Syriens observent sans rien faire*, s'indigne un dirigeant du Fath, *sans même exercer la moindre pression sur leurs alliés chrétiens... »*

Le jeu de l'armée syrienne, dans ce secteur névralgique, est, il est vrai, très délicat. Depuis longtemps Israël a fixé un seuil de tolérance à la pénétration des unités de la force arabe de dissuasion dans le Sud. La « ligne rouge » suit approximativement la vallée du Litani. Les Syriens ne l'ont pas dépassée, et une partie de leurs troupes vient de décrocher de la région de Nabatieh, où elles disposaient d'ailleurs d'un armement des plus réduits. Israël se targue d'avoir obtenu ce retrait.

La fameuse « ligne rouge » n'obéit pas seulement à des critères géographiques. Les autorités israéliennes elles-mêmes ont plusieurs fois indiqué qu'elle était également imposée par des considérations d'ordre stratégique ou politique. Or Jérusalem, qui avait accueilli avec une évidente satisfaction l'intervention syrienne au Liban, semble aujourd'hui quelque peu déchanter : l'action de Damas n'a pas totalement répondu à son attente. Venus avec l'intention affichée de mater la résistance palestinienne et d'« épurer » sa direction, les Syriens ont dû, en effet, s'arrêter en chemin. Les accords inter-arabes de Ryad et du Caire consacrent certes le succès de leur initiative et cautionnent leur mandat sur le Liban mais, en revanche — faut-il dire : en échange ? — ils protègent la direction de l'O.L.P. contre toute atteinte directe et lui assurent une certaine autonomie, d'ailleurs relative.

Les Palestiniens, sévèrement tancés, n'en ont pas moins été contraints de s'aligner sur le nouveau consensus des capitales arabes pour un règlement négocié du conflit avec Israël. Ils ont d'abord été priés de mettre un terme à leur alliance avec la gauche libanaise : on laisse jaunir aujourd'hui sur les murs de Beyrouth et dans les locaux de l'O.L.P. les affiches où M. Yasser Arafat et Kamal Joumblatt se promettaient une victoire commune. Et l'on entendra sans peine quelques dirigeants du Fath critiquer amèrement une gauche *« qui n'était pas vraiment à la hauteur d'un tel combat »*.

S'aligner, c'est aussi ne rien faire qui puisse gêner le pari sur la paix : un ordre à tous les combattants, signé de M. Arafat, suspend toute activité militaire en direction des territoires occupés. Ce qui, en réalité, ne devrait pas trop modifier la situation sur le terrain : les fedayin, pris dans le bourbier libanais, ne regardaient plus guère, depuis deux ans, du côté de la Galilée. L'Arqoub, où ils se regroupent peu à peu, n'est déjà plus le sanctuaire qu'ils ont connu : ce *« fatha-land »* honni des Israéliens risque plutôt de ressembler à une résidence surveillée.

Dans les wagons de l'« armée sœur »

En fait, les Palestiniens viennent d'être soumis à une nouvelle réglementation interprétant les accords du Caire de 1969 d'une façon draconienne. *« A chaque obstacle dans l'interprétation des accords, les Syriens interviendront et résoudront le problème »*, expliquait, avant même cette aggravation, serein et satisfait, M. Zouheir Mohsen, chef de la Saïka (organisation palestinienne d'obédience baasiste) dont le retour à Beyrouth, dans les wagons de l'« armée sœur », n'est pas le moindre symbole de la « normalisation » à la syrienne (1).

La Saïka plastronne et le Front du refus s'enterre : non par crainte de la répression ou volonté délibérée de retrouver la clandestinité, mais bien plutôt *par défaitisme et désillusion*. Isolés à l'intérieur comme leurs amis irakiens et libyens le sont dans le monde arabe, les hommes de M. Georges Habache — que l'on dit gravement malade — semblent paradoxalement, les plus convaincus de la proximité d'une *« pax americana »* où se compromettraient les dirigeants de l'O.L.P. Aussi continuent-ils de *« refuser »*, mais en silence, dans l'attente de jours meilleurs.

Leaders arabes et dirigeants palestiniens n'épargnent, il est vrai, aucun effort pour manifester à la face du monde, et plus précisément de la nouvelle administration américaine, leur volonté de voir mener à terme la politique amorcée *« à petits pas »* dans le Sinaï en septembre 1975. Visites, rencontres bilatérales, « sommets » arabes claironnent l'unité et la modération, et l'on s'empresse de mêler la direction de l'O.L.P. au chœur que l'on veut unanime. M. Yasser Arafat a accepté, en principe, la suggestion du président Sadate de participer à un *« commandement politique unifié »* à quatre (Egypte, Syrie, Jordanie et O.L.P.). On prépare activement la grande réconciliation jordano-palestinienne : le roi Hussein n'est-il pas aujourd'hui favorable — au moins officiellement — à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie ? On lui accorde, selon l'expression d'un conseiller de M. Arafat, que *« cet Etat sera comme une maison, avec une fenêtre sur Israël et une porte sur la Jordanie »*.

Reste à traduire ces nouveaux équilibres au sein même de la résistance : c'est l'objet de laborieuses tractations en cours pour élargir la représentativité du Conseil national palestinien (sorte de Parlement provisoire). Il s'agit, en apparence, d'adjoindre aux actuels conseillers — tous ou presque membres des diverses organisations — un nombre équivalent de délégués de la diaspora palestinienne. Mais l'enjeu réel est de faire de cet organisme, en principe souverain, un reflet équilibré des tendances qui traversent *le monde arabe*. Ainsi, la résistance, qui, hier, se faisait fort de sauvegarder son indépendance en jouant sur les contradictions entre régimes arabes, tend-elle aujourd'hui à devenir elle-même le lieu de cette diversité.

Certains de ses dirigeants, qui admettent travailler *« dans un climat difficile »*, ne désespèrent pas pourtant de retrouver bientôt des coudées plus franches : selon eux, Ryad n'a pas effacé, mais seulement atténué pour un temps, les divergences entre capitales. Ils veulent agir avec prudence, surtout à l'égard des Syriens, qui, eux-mêmes, ménagent l'avenir et gardent deux fers au feu. Car chacun sait que le pari n'est pas sans risques. On a beau « faire des fleurs » sur le prix du pétrole et présenter les lettres de créance d'une O.L.P. assagie, la réponse de Washington est loin d'être certaine. On ne peut que l'attendre.

Quant à celle d'Israël... Ni Etat palestinien en Cisjordanie, ni O.L.P. à Genève, répète Jérusalem. Est-ce seulement l'intransigeance des veilles de marchandages ?

FIN

(Jeudi 17 février.)

(1) M. Zouheir Mohsen avait dû quitter Beyrouth, en juin 1976, quand l'ensemble des autres organisations palestiniennes s'étaient dressées contre la Saïka, le jour même où l'armée syrienne commençait son offensive.

M. Rabin l'emporte sur M. Péres au congrès travailliste israélien

Le congrès du parti travailliste israélien a désigné, dans la nuit du mercredi au jeudi 24 février, M. Itzhak Rabin — qui l'a emporté de peu sur son concurrent, M. Péres, ministre de la défense, — pour conduire la liste du parti aux élections législatives anticipées du 17 mai prochain.

La décision du congrès de Tel-Aviv a renforcé — dans la perspective des négociations au Proche-Orient — la position de M. Rabin, qui est attendu à Washington le 7 mars. En annonçant, le 23 au soir, cette visite, le président Carter a indiqué qu'il comptait s'entretenir avec tous les autres protagonistes du conflit israélo-arabe avant la fin du mois de mai. Il a ajouté que les Etats-Unis étaient prêts à jouer un rôle majeur, afin de promouvoir la paix au Proche-Orient, mais que, en dernier ressort, il appartenait aux parties directement concernées de faire la paix entre elles.

Les dirigeants socialistes étrangers qui ont assisté au congrès du parti travailliste ont fait comprendre, tant dans leurs discours que dans les conversations avec leurs interlocuteurs israéliens, qu'ils attachaient une grande importance à la solution du problème palestinien.

A Paris, l'ambassadeur d'Israël a renouvelé à M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, l'invitation à se rendre en visite à Jérusalem.

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est donc à M. Itzhak Rabin qu'il incombe de porter la bannière travailliste dans la bataille électorale. La lutte entre le premier ministre et son concurrent, M. Shimon Pères, a été serrée de bout en bout au congrès du parti, et le dépouillement du scrutin, dans la nuit du 23 au 24 février, a entretenu l'incertitude jusqu'à l'ouverture de la dernière enveloppe, bien après minuit.

Sur 2 865 votants, 1 445 ont donné leur voix à M. Rabin, et 1 404 au ministre de la défense ; 16 ont glissé des bulletins blancs dans l'urne. C'est donc par 41 voix de majorité que M. Rabin l'emporte, pour la deuxième fois, sur M. Péres qu'il avait déjà affronté à la veille des précédentes élections législatives. En 1974, au lendemain de la guerre d'octobre, le comité central, qui compte cinq cent soixante-dix membres, accordait 56 % des voix à M. Rabin, et 44 % à M. Péres.

Dès la proclamation du résultat du scrutin, le président du congrès, M. Shlomo Hillel, ministre de la police, a demandé et obtenu un deuxième vote à main levée sur la candidature unique du premier ministre. Ainsi l'unanimité symbolique a été faite sur le nom de M. Rabin.

Le premier résultat de la décision de la nuit dernière est le maintien de l'alliance travailliste — Mapam dans le Front ouvrier (Maarakh). Le Mapam a annoncé que cette alliance serait rompue si M. Péres remplaçait M. Rabin. Mais en optant pour la continuité plutôt que pour le *« changement dans la continuité »* que proposait M. Péres, le parti travailliste n'a-t-il pas pris de grands risques pour l'échéance du 17 mai ?

Très tôt, le 24, l'ancien général Ezer Weizmann, chef du P.C. électoral du groupe nationaliste Likoud, a déclaré qu'il se félicitait de la désignation de M. Rabin, *« qui facilitera grandement la victoire du Likoud »*.

Au mouvement DASH (Mouvement démocratique pour le changement) du professeur Ygaël Yadin, on compte trop de transfuges du parti travailliste pour ne pas se réjouir. *« Il est prouvé une fois de plus »*, dit-on au DASH, *« qu'il n'est pas possible d'apporter de l'intérieur le moindre changement aux structures du parti »*.

Pendant que les délégués faisaient la queue devant les isoloirs, d'autres, en attendant leur tour, ont eu droit aux discours de quelques chefs des délégations socialistes étrangères. C'est ainsi qu'entre deux escapades qui ont vivement inquiété les services de police chargés de sa sécurité, les milieux politiques israéliens, et les ambassades étrangères, qui se demandaient s'il n'allait pas à quelque mystérieux rendez-vous politique en Cisjordanie, M. François Mitterrand, toujours très applaudi, a pris la parole devant un congrès épuisé par ses travaux. Comme MM. Kreisky, Joop den Uyl et Palme, le premier secrétaire du parti socialiste français a exprimé sa solidarité à Israël, et rappelé la nécessité de garantir les droits des Palestiniens.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Vendredi 25 février.)

Rhodésie

Après la condamnation de Mgr Lamont

Le divorce s'accentue entre les Églises chrétiennes et le gouvernement

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Mgr Donal Lamont a été à son tour victime de ce qu'il nomme une « *violence institutionnalisée, approuvée par notre administration et rendue respectable par la législation de notre Parlement* » (*le Monde* du 26 février).

L'évêque catholique d'Umtali demeure l'Européen le plus populaire auprès des six millions d'Africains de Rhodésie. Sa campagne pour les protéger n'a toutefois jamais suscité que l'indifférence et plus généralement l'hostilité ouverte de l'immense majorité des deux cent cinquante mille Européens de ce pays.

En près d'un siècle de présence européenne, les Eglises chrétiennes de Rhodésie ont joué un rôle déterminant dans le réveil de la conscience africaine. Plus d'un million et demi d'élèves, en grande majorité africains, fréquentent aujourd'hui les écoles primaires et secondaires des missions. Cliniques et hôpitaux jalonnent les réserves africaines, où vit plus de la moitié de la population.

Les principaux dirigeants nationalistes sortent de ce creuset chrétien L'évêque Abel Muzorewa est de confession méthodiste (branche américaine). M. Joshua Nkomo est un ancien prédicateur laïque du rameau britannique de la même Eglise. M. Robert Mugabe s'est affirmé catholique pratiquant. Le pasteur Sithole appartient à l'Eglise unie du Christ.

Ces dix-huit derniers mois, les écoles de missions proches des frontières du Mozambique et du Botswana sont devenues, en raison de leur situation géographique, les principaux foyers de recrutement de la guérilla africaine. Des milliers de jeunes gens, peut-être même vingt mille d'entre eux, ont abandonné leur pupitre, volontairement ou non, pour gagner les camps d'entraînement de la guérilla situés à quelques heures de marche, de l'autre côté des frontières.

Dès février 1973, le gouvernement rhodésien a décidé de fermer les églises, les écoles et les commerces d'une réserve africaine, celle de Chiweshe, qui borde le district européen de Centenary, dans le nord du pays. Cette mesure n'a pas épargné les deux écoles de Saint-Albert, mission de jésuites allemands installés dans la réserve. La décision est intervenue à la suite d'une pétition de cent fermiers et résidents européens de Centenary.

L'un des pétitionnaires justifiait sa requête en ces termes : « *Les missionnaires parlent couramment le dialecte local et sont en contact quotidien avec les Africains. Etant donné le niveau de subversion dans cette réserve, les missionnaires et leurs employés africains ont dû être informés des activités terroristes dans ce secteur.* » A ses yeux, les religieux savaient et n'avaient rien dénoncé. A la suite de cette affaire, le ministre de l'intérieur devait exprimer sa « *grave inquiétude* » devant les « *progrès croissants d'une pensée d'inspiration communiste dans certaines organisations religieuses* ».

Une « cinquième colonne »

La première manifestation d'une insurrection armée s'était produite en 1972. Six mois après l'affaire de Chiweshe, en septembre 1973, le Parlement de Salisbury votait un amendement à la loi sur le maintien de l'ordre afin d'introduire la peine de mort par pendaison pour activités pro-terroristes.

L'Eglise catholique, qui a toujours refusé la discrimination raciale dans ses écoles et ses hôpitaux, a pris la tête d'une campagne pour protéger la population rurale. Sous le patronage de la conférence épiscopale de Rhodésie, Mgr Lamont assure la présidence de la commission catholique Justice et Paix. A ce titre, et par voie de placard publicitaire, il devait demander au gouvernement, en mars 1974, l'intervention d'une commission d'enquête indépendante sur « *les accusations répandues de brutalités commises par des membres de la police et de l'armée contre des civils africains* ».

Le mois suivant, le ministre de la justice, le sénateur Lardner-Burke, répondait qu'une telle enquête n'était pas nécessaire « *Elle pourrait affecter le moral des forces de sécurité* », ajoutait-il avant de se retourner contre la commission Justice et Paix : « *Les responsables de cette publicité sont déterminés à faire tout ce qu'ils peuvent pour embarrasser le gouvernement et semer l'amertume dans les rangs des forces de sécurité.* »

La commission Justice et Paix publia alors un premier dossier de témoignages sur les « *tortures* » et les « *déplacements* » de populations commis par les forces de l'ordre rhodésiennes En présentant ce document, Mgr Lamont condamnait « *toute forme de violence* » De son côté, le président de la cour d'appel de Salisbury admit l'existence de cas « *où des Africains, occupant des positions d'autorité, ont été tués pour avoir été soupçonnés d'avoir rapporté la présence de terroristes aux autorités* ».

Le Parlement de Salisbury n'en adopta pas moins, en septembre 1975, un projet de loi protégeant contre des poursuites civiles et criminelles tout « *serviteur de l'Etat agissant de bonne foi* », et proposant en même temps des compensations pour les victimes déclarées innocentes Les autorités religieuses protestèrent M Lardner-Burke répondit : « *En bref, il existe une cinquième colonne qui donne l'impression de défendre la paix, la justice et le reste, mais qui, en réalité, poursuit des objectifs beaucoup plus sinistres* ». Le comité de la législation du Sénat jugea le projet de loi « *contraire à la déclaration des droits* ». Le Sénat le vota cependant « *dans l'intérêt national* »

Voilà à peine un an, Mgr Lamont nous disait que « *la Rhodésie est une monstruosité* » « *C'est un Etat sans nation* », expliquait-il En août 1976, dans une lettre ouverte au gouvernement de M Smith, il affirmait « *Dans un Etat qui prétend être démocratique, les déplacements des individus sont soumis à des restrictions. Ils sont emprisonnés sans jugement, torturés et jugés à huis clos, condamnés à mort par pendaison, hors de vue du public Vous justifiez cette barbarie au nom de la chrétienté, de la civilisation occidentale et de ce que vous appelez le maintien des principes rhodésiens. Voilà sûrement l'ultime absurdité.* »

En Rhodésie, la non-dénonciation de la présence de « terroristes » peut être sanctionnée par quinze ans d'internement. A la fin de 197[illegible] des insurgés africains ont fait parvenir une note à une des cliniques du diocèse de Mgr Lamont « *Autant que je me rappelle, la note réclamait des pilules contre la malaria et des médicaments contre la diarrhée On m'a demandé ce qu'il fallait faire, et j'ai répondu que nous devions offrir une aide médicale à ceux qui nous la demandaient sans nous enquérir de leur religion ou de leurs opinions politiques* », a-t-il déclaré au tribunal, avant d'être condamné à dix ans de prison, ramenés à quatre ans en appel, pour avoir omis, à deux reprises, de rapporter la présence de « terroristes » et avoir incité une religieuse à en faire autant L'évêque d'Umtali avait plaidé coupable.

Même si l'action de Mgr Lamont a suscité de nombreuses réserves dans les rangs du clergé de Rhodésie, le durcissement du conflit ne fait qu'accentuer le divorce entre l'Eglise et le régime de M. Smith

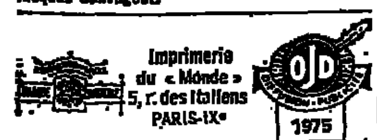
Lors de l'examen de l'appel de Mgr Lamont le 14 février, le président de la cour s'est étonné qu'on puisse faire une distinction entre « terroriste » et « communiste » « *Comment peut-on nourrir le moindre doute sur cette évidence flagrante que les terroristes sont communistes ?* », a-t-il demandé à la défense avant d'ajouter que « *l'attitude générale du requérant montre qu'il n'a pas de sympathie pour les forces de sécurité* » Un document officiel, remis à la presse le 2? juin, accuse la commission Justice et Paix de « *chercher à garantir l'avenir de l'Eglise catholique sous le règne du nationalisme noir* » Cecil Rhodes le fondateur de la Rhodésie, avait jugé les missionnaires plus efficaces et surtout moins coûteux que les forces de police Ses héritiers ne sont manifestement pas de cet avis

L'évêque d'Umtali a toujours condamné toute forme de violence. Début février, à la suite du meurtre de sept missionnaires catholiques européens par des Africains, que le seul survivant a qualifié de « terroristes », Mgr Lamont a condamné ce « *crime barbare et diabolique* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lundi 28 février.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

GRANDES MANŒUVRES AUTOUR DE LA MER ROUGE

(Suite de la première page.)

En 1976, les visites de délégations officielles éthiopiennes à Moscou, Belgrade, Berlin-Est s'étaient multipliées. La presse soviétique consacrait depuis moins d'un an des commentaires élogieux à la révolution éthiopienne Les autorités soviétiques favorisaient les déplacements et les activités des étudiants éthiopiens soutenant le Derg, tandis qu'elles contrôlaient sévèrement ceux des membres de la Fédération mondiale des étudiants liée au Parti révolutionnaire du peuple Au printemps 1976, les autorités prosoviétiques d'Aden avaient fermé les bureaux du Front de libération de l'Erythrée et elles multipliaient depuis cette date les témoignages favorables à Addis-Abeba Enfin les Soviétiques ont certainement déconseillé à leurs alliés somaliens de lancer sur la province d'Ogaden, qu'ils revendiquent, une attaque ouverte à laquelle l'extrême faiblesse politique et militaire de l'Ethiopie conférait de grandes chances de succès.

Les Etats-Unis, en revanche, « lâchant » l'Ethiopie, paraissent avoir choisi depuis peu, en coopération avec les Saoudiens, de jouer à fond la carte du Soudan, pays qui est depuis deux mois en état de quasi-belligérance avec Addis-Abeba. L'Arabie Saoudite et le Koweït, alliés des Américains, sont devenus à présent les principaux amis de la sécession érythréenne. Tous ces facteurs qui, insensiblement, ont déjà bouleversé les données traditionnelles du jeu international dans la région, s'inscrivent dans la perspective de la prochaine indépendance de Djibouti et de l'inévitable dégagement français, qui feront de 1977 une année-clé pour l'ensemble de l'Afrique-Orientale.

On aurait tort pourtant de s'abandonner, au sujet de l'ancien empire d'Abyssinie, à de trop hâtives conclusions. Rien ne prouve que l'Ethiopie socialiste va maintenant s'aligner docilement sur ses nouveaux protecteurs. L'incompréhension et les erreurs d'analyse commises depuis trois ans au sujet de la révolution éthiopienne — assimilée, bien à tort, à un simple putsch militaire fardé de logomachie marxiste — semblent déjà se reproduire en ce qui concerne la politique étrangère d'Addis-Abeba. Il est peu probable, en effet, que l'Ethiopie, même faible et vulnérable, accepte de devenir un simple pion dans la grande compétition pour l'océan Indien.

Depuis l'empereur Ménélik et surtout depuis Haïlé Selassié, la politique étrangère éthiopienne, de loin la plus subtile du continent, s'inspire de quelques principes de base qui n'ont guère changé et que reprennent aujourd'hui à leur compte les militaires Addis-Abeba s'est toujours efforcé de contenir l'appétit des puissances occidentales et de conjurer le spectre de l' « *encerclement arabe* ». C'est d'ailleurs en jouant sur les rivalités entre l'Italie, la France et la Grande-Bretagne au début du siècle que l'Ethiopie parvint à échapper, sauf de 1935 à 1941, à la colonisation. Elle a constamment lutté ensuite pour briser son enclavement et s'assurer des accès à la mer. Tous les efforts déployés après la dernière guerre par l'empereur pour récupérer l'ancienne colonie italienne d'Erythrée et obtenir de la France qu'elle reste à Djibouti s'expliquaient par cette vieille obsession. Dès le 10 mai 1947, par exemple, le Négus déclarait sans ambages que l'Ethiopie avait absolument besoin des ports de Massaoua et d'Assab, situés en Erythrée.

Troisième principe : la conservation, grâce aux puissances étrangères, de l'unité nationale, perpétuellement menacée de l'intérieur et de l'extérieur, d'un empire encore mal unifié et dont la moitié sud n'a été conquise que depuis un siècle par les officiers Amharas de Ménélik. l'acharnement que mettent et que mettront les Ethiopiens à défendre l'Ogaden contre le projet de « Grande Somalie », participent à ce souci national que n'ont absolument pas renié les militaires marxistes d'aujourd'hui.

La longue alliance avec les Etats-Unis, qui semble prendre fin, fut d'abord le fruit de ce catéchisme diplomatique impératif Dès 1935, puis de nouveau en 1946, le Négus avait accordé des concessions dans l'Ogaden à des compagnies pétrolières américaines, *comptant* sur cette présence pour contenir les ambitions de Mussolini, puis celles de la Somalie En décembre 1950, Washington avait pesé de tout son poids à l'ONU pour que fût votée la résolution 390 V favorable au Négus qui instituait une fédération entre l'Ethiopie et l'Erythrée, fédération transformée dix ans plus tard et unilatéralement en annexion. Les pays arabes et l'U.R.S.S. avaient voté à l'époque contre l'Ethiopie et souhaitaient déjà l'indépendance de l'Erythrée. Vote qu'Addis-Abeba mit longtemps à leur pardonner.

En 1953, les premiers accords militaires passés entre Washington et Addis-Abeba prévoyaient une aide de 5 millions de dollars et la mise sur pied progressive, grâce au concours américain, d'une armée moderne de quarante mille hommes. En échange, les Etats-Unis obtenaient l'autorisation d'installer près d'Asmara la base d'écoute électronique de Kagnew (2), qui représenta longtemps un relais capital pour l'Amérique et pour l'OTAN dans la chaîne des communications stratégiques, passant notamment par la Virginie, le Maroc et les Philippines. La coopération militaire américano-éthiopienne se renforça après 1960 et l'accession à l'indépendance de la Somalie Cette dernière, en effet, signa en 1961, 1966 et 1974 des accords militaires avec Moscou.

L'Amérique consacra dès lors à la seule Ethiopie la moitié de l'aide totale destinée à l'Afrique noire Les livraisons d'armes s'intensifièrent encore en 1964, lorsque débuta la rébellion armée des Erythréens La guerre d'Erythrée conduisit, en outre, Addis-Abeba à se rapprocher d'Israël, qui lui fournit des conseillers militaires et des spécialistes de la lutte antiguérilla, jusqu'à ce que, en 1973, la pression africaine soit devenue assez forte pour obliger le Négus, après la session de printemps de l'O.U.A., à rompre avec Jérusalem

Pendant toute cette période, l'Ethiopie impériale apparut donc comme un bastion pro-américain et pro-israélien en Afrique orientale et fut dénoncée comme telle par les étudiants hostiles à l'empereur On aurait tort pourtant d'oublier qu'en réalité la diplomatie d'Addis-Abeba fut dès l'origine beaucoup plus équilibrée. A la vérité, la « pénétration » soviétique et chinoise dans ce pays n'est pas tout à fait aussi nouvelle qu'on le dit aujourd'hui Addis-Abeba, siège de l'O.U.A., malgré son engagement pro-américain, prit toujours grand soin de se démarquer de l' « *impérialisme* ». Le Négus affirma constamment des positions favorables aux luttes progressistes du tiers-monde (Algérie, Rhodésie, Afrique du Sud, Vietnam (3).

En juin 1959, Haïlé Selassié avait été reçu en grande pompe à Moscou, où il retourna à deux reprises en 1967 et 1970 Dès le début l'U.R.S.S. accorda à l'Ethiopie un prêt de 40 millions de roubles. En 1960 et 1962, des accords furent signés entre les deux pays prévoyant notamment la construction par les Soviétiques d'une école technique à Bahr-Dar et d'une raffinerie importante à Assab L'empereur accomplit, par la suite, de nombreuses visites dans les pays de l'Est, reconnut la Chine populaire en décembre 1970, après deux visites de Chou En-lai à Addis-Abeba et obtint même de Pékin, en octobre 1971, un prêt de 440 millions de francs. En 1973, une année avant le début de la révolution, un nouvel accord sino-éthiopien fut conclu pour la construction par les Chinois d'une route de 300 kilomètres.

Cette extraordinaire diplomatie « tous azimuts » éminemment pragmatique s'inspira toujours du souci obsessionnel d'isoler les « *ennemis de l'unité éthiopienne* » en contenant les appétits somaliens au sud, en limitant dans la mesure du possible l'appui accordé par les pays progressistes aux « rebelles » d'Erythrée. Elle explique, en tout cas, que, malgré leur présence et l'ampleur de leur aide, les Américains ne furent jamais, et de loin, les maîtres du jeu à Addis-Abeba.

Washington, à la vérité, a souvent manqué de détermination et de logique dans une politique éthiopienne coûteuse, mais qui débouche sur un fiasco. Longtemps avant la révolution, les Etats-Unis avaient pris certaines distances avec un régime impérial dont la fragilité les inquiétait. Dès le mois d'octobre 1970, par exemple, une sous-commission sénatoriale avait mis en cause à Washington l'appui américain accordé à l'Ethiopie et renforcé en vertu d'un accord secret passé en 1960. Les sénateurs Fulbright et Symington critiquèrent publiquement cette aide apportée à un régime « arbitraire et réactionnaire ».

Lorsque commença la révolution en février 1974, les Etats-Unis n'étaient plus représentés à Addis-Abeba que par un chargé d'affaires, la réduction substantielle de leurs livraisons militaires en 1973 n'avait pas été tout à fait étrangère à la révolte des « prétoriens » éthiopiens qui mit le feu aux poudres. Par la suite, notamment après les soixante exécutions sommaires de novembre 1974, l'Amérique menaça à plusieurs reprises de suspendre totalement son aide militaire à un régime qui s'engageait trop rapidement à ses yeux sur la voie révolutionnaire. Ces velléités de dégagement étaient d'autant plus logiques que la station de Kagnew, en cours d'évacuation, présentait beaucoup moins d'intérêt pour Washington avec le développement des satellites espions et l'établissement d'une base sur l'îlot de Diego-Garcia.

En août 1976, dans un rapport présenté au Sénat américain, M. John Spencer, spécialiste des questions éthiopiennes, insistait longuement sur la fragilité du Derg et laissait entendre à demi-mot que l'Amérique pouvait éventuellement jouer d'autres cartes en Ethiopie. D'où les accusations lancées par la suite à Addis-Abeba contre la C.I.A., suspectée d'aider les maquis clandestins de l'opposition.

Une révision fructueuse

Du côté éthiopien, en revanche, à mesure que se développait le « processus révolutionnaire », l'alliance privilégiée avec les Etats-Unis et un nouveau rapprochement tactique avec Israël devenaient sans cesse plus embarrassants, à la fois sur le plan intérieur vis-à-vis des intellectuels marxistes dont les militaires quêtaient l'appui, et à l'extérieur aux yeux d'un tiers-monde incrédule. Le prix politique qu'il fallait désormais payer pour une telle alliance « contre nature » devenait d'autant plus exorbitant que les Etats-Unis mesuraient maintenant chichement leur appui, tergiversaient et réclamaient même; à partir de 1975, le paiement intégral de certains armements Washington n'était pas en mesure, en outre, comme le souhaitait l'Ethiopie, de dissuader ses alliés arabes conservateurs d'aider les maquis d'Erythrée En dehors de toute question d'affinité idéologique — qui, en l'occurrence, favoriserait plutôt l'influence chinoise, — le rapprochement avec l'U.R.S.S. présente, en revanche, des avantages non négligeables, même si un changement brutal de fournisseurs pose quantité de problèmes techniques à une armée équipée depuis vingt-cinq ans à l'américaine.

Tout d'abord, Addis-Abeba peut espérer régler son contentieux avec la Somalie, amie elle aussi de l'U.R.S.S., ou tout au moins gagner du temps et ne pas être prise de vitesse à Djibouti. Il semble d'ailleurs qu'à Mogadiscio, on s'inquiète déjà de ces « retournements de conjoncture ». Sur le front nord, l'Ethiopie espère, grâce à l'appui du camp socialiste, rejeter un peu plus les maquis érythréens vers le camp du pan-arabisme conservateur, et les priver du précieux label des « luttes de libération »

L'aggravation indéniable de la situation en Erythrée depuis deux mois résulte d'ailleurs davantage d'une crise du moral de l'armée éthiopienne que d'un renforcement des trois principaux fronts de libération qui n'ont toujours pas, et loin s'en faut, surmonté leurs divisions.

En définitive, l'U.R.S.S. vient probablement de marquer un point important dans la corne de l'Afrique, mais, jusqu'à nouvel ordre, au milieu de ce maelström international de complots embrouillés, l'Ethiopie dispose encore d'une certaine marge de manœuvre. Rien ne prouve d'ailleurs que les liens seront totalement rompus avec les Etats-Unis et Israël, ni même que Kagnew sera entièrement évacuée

Toute la question est de savoir si, plongés dans leur dangereuse révolution, les militaires du Derg auront autant de finesse stratégique que l'ancien empereur à qui l'on peut rétrospectivement reprocher beaucoup de choses, mais non un sens extraordinaire de la diplomatie itinérante, mis au service de la plus vieille nation d'Afrique noire

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lundi 28 février.)

(2) Ce nom fut choisi en souvenir d'un poste de la guerre de Corée, à laquelle participa, aux côtés des Etats-Unis, un bataillon éthiopien.

(3) Le 11 octobre 1967, à la tribune des Nations unies, l'Ethiopie, pourtant alliée de Washington, réclama la cessation des bombardements américains sur le Vietnam du Nord.

Le Canada malade du Québec

(Suite de la première page.)

Un silence au second degré, qui tient au fait de parler français, ce qui constituait jusqu'à une époque récente, une manière d'enfermement. Un regroupement serré autour du clocher et du prêtre dans des villages enfouis dans la neige, laquelle apporte protection et oubli. Le curé administrait le savoir autant que l'obscurantisme. Il enseignait à lire et les techniques nécessaires à la vie d'une société archaïque.

En même temps, il était responsable devant le pouvoir supérieur — les Anglais — d'une forme générale d'ordre public : il pouvait conserver le contrôle de ses ouailles pour autant que l'on n'en entendît pas parler. Le Canadien français se faisait invisible, mais « durait », et mettait au monde des enfants, beaucoup d'enfants (la « revanche des berceaux »), s'urbanisant peu à peu au rythme du développement économique général. On ne lui laissait que les petits métiers, les petits emplois, auxquels il avait été préparé (c'est resté vrai jusqu'en 1960) (1) par une « petite éducation ».

Une telle épreuve façonne une mentalité. Depuis 1960, M. Lévesque dénonce l'usage de la « *machine à faire peur* », celle qui entretient les Québécois dans leur complexe d'infériorité, dans leur crainte de l'inconnu. Elle a prévalu jusqu'aux années 50, pour diminuer ensuite au fur et à mesure que le Québec se réveillait. Le scrutin de novembre 1976 a eu lui aussi un effet libérateur : nombreux sont les Québécois qui se sont regardés avec incrédulité au lendemain des élections, se demandant comment ils avaient pu « oser » déclencher une telle vague. La grande peur d'autrefois est partie, mais il reste une espèce de timidité, une fuite devant les affirmations ou les dénégations catégoriques.

Celui qui parle haut et tranche brutalement telle ou telle question paraît, en revanche, « arrogant ». Ce mot a eu au Québec une extraordinaire fortune. Ce qui peut passer chez un Castillan pour une qualité est ici un défaut majeur, le Québécois étant aussi susceptible que sensible. M. Bourassa, qui fuyait la presse et la méprisait sans doute cordialement, était jugé « arrogant ». M. Trudeau, qui n'a pas bon caractère, est depuis longtemps considéré comme le « champion » de l'arrogance, même aux yeux des Canadiens anglais. Ceux-ci ont sûrement aussi la même idée des Américains, mais ils n'osent pas trop le dire.

Les Français de France sont plus ou moins prédestinés à être perçus comme « arrogants ». L'expression « maudit Français », d'usage courant dans les années 60, est aujourd'hui moins utilisée. Les Québécois ont moins qu'autrefois l'impression d'avoir à s'affirmer par rapport à la France, ce qui était une situation inconfortable. Mais l'irritabilité demeure. Les proclamations de victoire des mouvements gaullistes au lendemain des élections ont été diversement appréciées. Leurs commentaires, comme ceux de M. de Tocqueville, paraissent un peu trop égocentriques et vaguement condescendants.

Sans doute la France a-t-elle toujours fait preuve à l'égard de son ancienne colonie d'une certaine « distraction », pour ne pas dire plus, symbolisée par la phrase célèbre de Voltaire sur les « *arpents de neige* » : « *Si la dixième partie de l'argent engloutie dans cette colonie avait été employé à défricher des terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable ; mais on a voulu soutenir le Canada et on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué sans retour.* » Mais Tocqueville lui-même néglige de rencontrer le Canadien français le plus important de l'époque, Louis-Joseph Papineau.

Papineau est le porte-voix des Canadiens français au Parlement, il est le premier à affirmer que l'indépendance est « *un principe de résurrection et de vie.* » Encore ne parvient-il à cette conclusion extrême qu'après avoir échoué dans ses premiers objectifs, qui étaient d'obtenir un gouvernement responsable devant la Chambre, et d'obtenir pour celle-ci le droit de voter les fonds publics. Poussé à bout, son mouvement, « les Patriotes », s'engage à la fin de 1837 dans une rébellion sans espoir, armée de faux et de piques. La répression est sévère (même si la révolte renaît brièvement au début de 1838). Les principaux dirigeants des Patriotes sont morts. L'Angleterre peut avancer son projet d'Union des deux Canada, par lequel elle espère satisfaire les Anglais du Haut-Canada en leur offrant la possibilité de s'étendre le long du Saint-Laurent. Elle pense aussi pouvoir assimiler, linguistiquement et culturellement, les Canadiens français.

Dans le rapport de lord Durham, qui organise l'Union des deux Canada, la volonté du colonisateur anglais est très claire, elle vaut pour le siècle qui va suivre. « *Accoutumés à se former une haute opinion de leur supériorité, les Anglais ne prennent pas la peine de cacher aux autres leur mépris et leur aversion pour leurs usages* », reconnaît lord Durham, mais « *les Canadiens français ne sont que les restes d'une ancienne colonisation, et seront toujours isolés au milieu d'un monde anglo-saxon.* » « *C'est pour les tirer de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens notre caractère anglais* », et d'ailleurs, « *quelle que soit leur lutte contre ce phénomène, il est évident que le processus d'assimilation aux habitudes anglaises est déjà commencé.* »

« Un parfum de raison latine »

Ce siècle qui s'écoule, de 1840 à 1940, sera celui de la « colonisation tranquille », perturbé seulement par quelques sursauts nationalistes. Dix-huit ans après la création de la Confédération canadienne, l'unité du pays est menacée par la colère qui entraîne, chez les francophones, la pendaison d'un métis canadien français, Louis Riel, en 1885. Celui-ci avait pris la tête d'une révolte des métis qui, à cette époque d'épopées ferroviaires, voulaient protéger leurs terrains de la convoitise de la compagnie Canadian Pacific.

Près de cinquante mille personnes se rassemblent à Montréal à l'issue du procès (qui est passablement irrégulier), plusieurs ministres sont brûlés en effigie, on chante la « Marseillaise rielliste ». Porté par un regain du sentiment national, le libéral Honoré Mercier devient premier ministre du Québec en 1887, à la tête d'un cabinet fortement autonomiste. Il est à l'origine de la convocation, la même année, d'une conférence interprovinciale (la première depuis la création de la Confédération) au cours de laquelle les provinces tentent d'affirmer leur autonomie politique et économique face à un pouvoir central envahissant. Là encore, les problèmes n'ont guère changé en 1977.

Le particularisme québécois trouvera à nouveau l'occasion de se manifester lors des premiers engagements militaires canadiens sur la scène internationale. Les Québécois se désolidarisent du Canada anglais et de la Grande-Bretagne lors de la guerre des Boers, en 1899. Finalement, aucun d'eux ne combattra dans le Transvaal. Il n'en va pas de même lors du premier conflit mondial. La conscription organisée par le gouvernement fédéral, en 1917, provoque des émeutes au Québec, à un moment où, pour la première fois, les Canadiens français n'ont aucun représentant au gouvernement de la province. L'hostilité entre les deux « races » est à son comble, le parti conservateur fédéral, assimilé aux « Anglais », perd pour quarante ans les voix des Canadiens français. Dans les années 30, le sentiment national continue de s'exprimer, essentiellement sur le plan culturel.

Le Québec s'oppose à nouveau à la conscription en 1941, mais la résistance sera moins vive qu'au cours du précédent conflit, et des Québécois seront présents sur les champs de bataille européens, notamment au cours du raid sur Dieppe de l'été 1942. Le parti de l'Union nationale a pris son essor durant cette période, il dominera la vie politique provinciale durant plus de vingt ans. Son chef, Maurice Duplessis, défend autant qu'il le peut, parfois avec succès, l'autonomie du Québec. Son très long règne comprend de nombreux aspects positifs, mais sa politique est marquée d'un conservatisme archaïque. Il dispense prébendes et « patronages », est complice d'un clergé rétrograde. L'Union nationale maintenait, en fait, le Québec prisonnier de ses neiges et de son passé.

Lorsque le premier ministre libéral Jean Lesage entreprend, en 1960, une œuvre de modernisation que l'on a appelée la « révolution tranquille », le Québec rejoint son siècle, et les premiers mouvements politiques créés afin d'obtenir l'indépendance voient le jour. Le parti québécois en est l'héritier direct. En 1961, naît le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), qui succède à un groupe de droite, l'Alliance laurentienne, et à l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec. Mouvement d'étudiants et d'intellectuels, le RIN devient un parti politique aux élections de 1966 et regroupe, avec le Rassemblement national, environ 8 % des voix autour de l'idée indépendantiste.

Lorsque l'ancien ministre René Lévesque et une vingtaine de libéraux déçus créent, en 1968, le Mouvement Souveraineté-Association, le RIN se saborde puis se rallie à eux. Les membres de ce mouvement représenteraient aujourd'hui encore 10 % des effectifs du P.Q. Les anciens responsables sont toujours là : on dit d'eux qu'ils constituent la « *ligue du vieux poêle* ». Pour les militant du RIN, l'accession au pouvoir du parti indépendantiste devait entraîner, *de facto*, l'indépendance. En devenant un parti de masse, le parti québécois (qui remplaça le Mouvement Souveraineté-Association en 1968) a opté pour le pragmatisme, ce que l'on appelle au Québec l'« *étapisme* » d'une indépendance à la carte.

Si les anciens du R.I.N. se rallient à la raison avec nostalgie, il y a eu, depuis 1962, une poignée de Québécois partisans de l'action directe et expéditive. C'est en mars 1963 que se forme l'organisation terroriste Front de libération du Québec (F.L.Q.), forte d'une trentaine de membres, et qui succède à un éphémère réseau de résistance pour la libération nationale du Québec. Cocktails Molotov contre des casernes, bombes visant les « symboles du colonialisme », les explosions font des morts, provoquent de vastes opérations policières, accroissent la tension générale. Une première génération de « felquistes » sera arrêtée fin 1963. Elle est aussitôt relayée par les membres du Rassemblement pour un Québec libre au du Mouvement révolutionnaire du Québec. En 1966, le F.L.Q. renaît et pose à nouveau des bombes. Un de ses membres, M. Pierre Vallières, rédige en prison un livre qui fait date (2).

Ce sont aussi ses militants qui enlèvent, le 5 octobre 1970, l'attaché commercial de Grande-Bretagne à Montréal, M. James Richard Cross, puis le ministre provincial Pierre Laporte, qui sera tué. C'est la première expérience de guérilla urbaine que connaissent le Québec et le Canada.

Le parti québécois doit marquer vigoureusement ses distances avec les *groupes terroristes*, même si, avant que l'aventure tourne au drame et comme une grande partie de la population francophone du Québec, il les avait considérés avec sympathie. Le terrorisme disparaît, mais des partis radicaux ou d'extrême gauche, subsistent (parti communiste, Ligue socialiste ouvrière, Nouveau parti démocratique - Regroupement des militants syndicaux, Parti des travailleurs du Québec). Il n'est pas encore possible de dire si tous ces petits groupes constitueront un jour l'opposition de gauche au parti québécois. Mais l'évolution politique du Québec est différente de celle des autres régions d'Amérique du Nord. Certaines centrales syndicales, des opposants au maire de Montréal, M. Drapeau, quelques membres connus du parti québécois lui-même, paraissent proches du socialisme. Le Québec « naturel » de Félix Leclerc est devenu une société urbanisée à 80 % : la conscience politique s'y rapproche peu à peu de ce qu'elle est en Europe. Qu'il soit nouvelle France en terre américaine ou nouvel Etat industriel, le Québec garde toujours selon la judicieuse expression de Max Weber « *un parfum de raison latine* ».

(Jeudi 24 février.)

(1) On pouvait lire dans des manuels scolaires, utilisés à *Montréal* en 1962, le problème suivant : « *Jeanne a prié neuf minutes devant le tombeau du frère André, deux minutes dans la chapelle et dix minutes dans la basilique. Combien de temps ont duré les trois prières ? Conjugaison* : conjuguez oralement au passé simple : « *Assister à la mise en terre. Garnir cette tombe de fleurs. Réfléchir sur ses fins dernières.* » (Cité par Claude Julien dans *le Monde* du 28 juin 1962.)

(2) *Nègres blancs d'Amérique*, de Pierre Vallières. Editions François Maspero (1969).

II. — Scénarios pour l'indépendance

Montréal. — Si l'on écoutait la rumeur confuse qui monte des dîners en ville et des couloirs parlementaires, on se persuaderait facilement que le parti québécois n'ira pas jusqu'à rendre le Québec indépendant. « *J'ai rencontré plusieurs responsables péquistes après l'élection, et non des moindres*, dit un ancien ministre fédéral, membre du parti libéral, *ils n'iront pas jusque-là.* » Ailleurs, un professeur anglophobe, ancien ministre provincial, se réjouit de l'idée de soumettre l'indépendance à un référendum : « *Qu'ils le fassent, ce référendum. Ils vont le perdre, et ils le savent. Mais cela les arrangera bien d'être débarrassés d'un tel fardeau.* »

Pour le moment cependant, ni le nouveau premier ministre, M. René Lévesque, ni ses principaux adjoints n'ont laissé entendre en public qu'ils songeraient à se décharger du « fardeau » de l'indépendance. Ils insistent, avec une vigueur nouvelle il est vrai, sur toutes les possibilités d'« association » avec le Canada dont pourrait profiter un Québec souverain. Mais l'indépendance reste l'idée maîtresse du programme du parti québécois, conçu et adopté selon un processus démocratique comparable à celui qui est pratiqué par les partis de masse européens. De ce point de vue, le P.Q. est différent des autres partis nord-américains. L'idéologie que défendent ses représentants est couchée sur le papier, structurée dans un souci cartésien. La base est active et militante, elle a ses courants théoriques, qui s'expriment avec force au cours des congrès, elle contrôle jusqu'à un certain point ses instances représentatives. On est bien loin du « flou anglo-saxon » que l'on rencontre chez les libéraux ou les conservateurs canadiens.

Aussi faut-il s'en tenir, pour le moment, au programme du parti tel qu'il est rédigé, et qui ne pourra être modifié avant le prochain congrès, au printemps 1977. La version actuelle a été définie au dernier congrès, en octobre 1974. Elle inclut l'idée nouvelle qui a permis au parti québécois de gagner les élections de novembre 1976 : le référendum sur l'indépendance. Cette « percée conceptuelle », électoralement profitable, ne s'est pas faite sans douleur. Elle a été présentée le 29 septembre 1974, au cours d'une réunion du conseil exécutif du parti, par le député Claude Morin, aujourd'hui ministre des affaires intergouvernementales (relations avec les autres provinces). Auparavant, il était entendu que l'indépendance du Québec suivrait immédiatement l'arrivée au pouvoir du parti québécois. Un certain nombre de membres du parti, souvent militants de longue date des mouvements indépendantistes (voir article précédent), ont fort mal pris la chose et voyaient là une quasi-trahison de leurs idéaux. Aucun ne pouvait prévoir (même des « électoralistes » comme MM. Lévesque et Morin ne l'avaient pas prévu) que leur parti gagnerait si facilement les élections de novembre 1976.

La campagne électorale de novembre 1976 a amené les responsables du parti québécois à assouplir encore leurs positions sur l'indépendance. Les objectifs généraux restent les mêmes, mais les modalités d'accession à l'indépendance sont quelque peu modifiées et on doit lire le programme lui-même en tenant compte des promesses faites avant la prise du pouvoir.

Le programme précise, dès son premier article, que le parti n'entend pas isoler le Québec en le faisant accéder à la souveraineté : « *Les Québécois disposent de toutes les ressources humaines et matérielles pour assumer leur indépendance politique, en la conciliant avec une interdépendance ouverte et nécessaire avec les autres pays.* » En conséquence, un gouvernement du parti québécois s'engage à « *réaliser la souveraineté politique du Québec par les voies démocratiques et à proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse* ». Pour ce faire, ce gouvernement devra « *mettre immédiatement en branle le processus d'accession à la souveraineté en proposant à l'Assemblée nationale, peu après son élection, une loi l'autorisant à exiger d'Ottawa le « rapatriement » au Québec de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour des fins d'association économique, confier à des organismes communs, à entreprendre, en vue d'atteindre cet objectif, des discussions techniques avec Ottawa sur le transfert ordonné des compétences, et à élaborer, avec le Canada, des ententes portant notamment sur la répartition des avoirs et des dettes ainsi que sur la propriété des biens publics, conformément aux règles habituelles du droit international* ».

La volonté politique a, sur ces points, évolué. Le caractère « immédiat » de l'indépendance est oublié, les « exigences » aussi. Le nouveau gouvernement du Québec a affirmé qu'il se considérerait comme un gouvernement provincial semblable aux autres, jusqu'à ce qu'un référendum lui dise si la population veut qu'il fasse l'indépendance ou non. Voilà donc le référendum devenu une sorte de « feu vert » autorisant l'ouverture de pourparlers et de négociations, alors que, aux termes mêmes du programme, il était plutôt un blanc-seing donné au gouvernement péquiste pour imposer l'indépendance après qu'Ottawa eut fait la preuve de sa mauvaise volonté. « *Dans le cas*, affirme le programme du parti, *où il faudrait procéder unilatéralement* (un gouvernement du parti québécois s'engage à) *assumer méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un Etat souverain, en s'assurant au préalable de l'appui des Québécois par voie de référendum.* » On voit que la tactique a bien changé en deux ans. Cela nourrit évidemment l'inquiétude de ceux qui craignent que le contenu même de cette indépendance ne soit, lui aussi, édulcoré.

L'arbitrage formel de la Grande-Bretagne

En supposant que le référendum ait lieu et que s'ouvrent des pourparlers entre Québec et Ottawa, que se passerait-il ? Si la province de Québec et le reste du pays se mettent d'accord, l'indépendance pourra se faire légalement. L'élément principal de la Constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (A.A.N.B.) de 1867 n'autorise aucune province à faire sécession, avec ou sans l'accord des autres provinces et d'Ottawa. Mais elle ne l'interdit pas non plus. Se fondant sur la jurisprudence constitutionnelle canadienne, les juristes concluent dans leur ensemble qu'il faut considérer dans ce cas que « *ce qui n'est pas défendu est permis* ».

Un amendement à la Constitution sera donc nécessaire. Or, en 1977, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 demeure une loi britannique que, seul en vertu du statut de Westminster de 1931, le Parlement de Londres peut modifier. Depuis 1875, la procédure que la tradition a imposée est celle d'une « adresse à la reine » présentée conjointement par la Chambre des communes et le Sénat canadiens et transmise en principe par le gouverneur général. La souveraine, par l'entremise de son cabinet, communique alors le projet d'amendement au Parlement britannique, qui l'entérine automatiquement.

Se trouvera-t-il au Parlement canadien une majorité suffisante pour adopter un projet commun d'amendement sur la question du Québec ? Depuis 1930, c'est l'unanimité des provinces concernées par un amendement qui a été jugée nécessaire pour que celui-ci soit soutenu par le Parlement d'Ottawa.

Les juristes constitutionnels canadiens ne sont pas d'accord entre eux. Certains estiment que les provinces autres que le Québec n'auraient pas d'arguments valables pour s'opposer à une sécession qui ne les priverait d'aucun de leurs droits et prérogatives constitutionnelles. D'autres font remarquer au contraire que plusieurs provinces seraient gravement affectées dans leur vie économique et qu'il y a là un motif suffisant de rejet. La plupart, cependant, estiment que l'opposition d'une ou deux « petites » provinces n'empêcherait pas le Parlement canadien de soutenir la demande d'amendement.

Le statut de Westminster autorise les provinces canadiennes à modifier elles-mêmes leur Constitution, sauf en ce qui concerne la charge de lieutenant-gouverneur, représentant la reine. Un parti souhaitant instaurer un régime présidentiel ne pourrait évidemment conserver cette aimable survivance, mais il lui faudrait de toute façon passer par Londres. De même, le Québec pourrait s'adresser directement à Londres pour demander son indépendance. Le procédé est légal et a déjà été utilisé, notamment par la Nouvelle-Ecosse en 1868. Mais la Grande-Bretagne s'est fait une règle de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de ses anciens ou actuels « dominions ».

On comprend l'importance que revêt le débat sur le rapatriement — il n'y a pas de meilleur mot — de la Constitution. Les négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral durent depuis des années, et n'avancent guère. La pierre d'achoppement a toujours été la définition d'une procédure d'amendement de la Constitution « rapatriée ». La règle de l'unanimité a été proposée par plusieurs provinces. Le Québec — dont le destin est lié à un amendement de la Constitution où qu'elle se trouve — l'a toujours refusée.

En supposant qu'un moyen légal de sanctionner la volonté d'indépendance du Québec soit trouvé, ni les gouvernements provinciaux ni le gouvernement fédéral ne se résigneront à l'indépendance du Québec sans avoir obtenu des garanties dans divers domaines. Le gouvernement d'Ottawa est à la fois responsable devant la population québécoise et devant la population du reste du Canada. Il est peu vraisemblable qu'il puisse accepter de négocier le problème de l'indépendance avec le gouvernement du Québec aussi longtemps que la population de cette province n'aura pas fait connaître son opinion à ce sujet. Il est donc tout aussi intéressé que le gouvernement québécois à l'organisation d'un référendum dans cette province.

Un « référendum », dans le sens que lui donne le parti québécois, n'est pas constitutionnel au Canada. Les provinces et le gouvernement fédéral ont le droit de recourir à des référendums consultatifs ou délibératifs et l'Etat conserve sa liberté de décision. Certains constitutionnalistes anglophones préfèrent le terme de « plébiscite » (ainsi la plupart des provinces ont-elles tenu, à la fin du dix-neuvième siècle, des plébiscites sur la prohibition de l'alcool). Le gouvernement n'est pas lié par le résultat de cette consultation : en 1889, la majorité des provinces canadiennes se prononcèrent en faveur de la prohibition, mais le Québec s'y opposa ; le gouvernement fédéral abandonna l'idée d'imposer celle-ci.

La position des Québécois une fois connue, il est vraisemblable que le gouvernement fédéral éprouvera le besoin d'être investi par la population du reste du Canada d'un mandat pour négocier. Un « référendum » ou « plébiscite » se révélerait sans doute dans ce cas peu pratique ; il ne saurait tenir compte des nuances inévitables. En outre, s'il était tenu aujourd'hui, il ne fait pas de doute qu'il serait hostile à la sécession du Québec.

Le gouvernement d'Ottawa pourrait préférer retourner devant les électeurs pour leur présenter son plan de négociations. Elu ou réélu sur cette base, parvenu à un accord avec le Québec, le gouvernement fédéral ne devrait-il pas à nouveau obtenir l'aval de ses électeurs ? C'est ce que plusieurs observateurs pensent : ils font remarquer qu'on peut être d'accord sur le principe de l'indépendance et y renoncer lorsqu'on en connaît le prix exact.

Les conditions nécessaires

Il ne faut pas exclure non plus l'hypothèse d'une sécession décidée unilatéralement par le Québec. Celle-ci serait illégale selon le droit canadien. Elle ne le serait pas nécessairement vis-à-vis des principes du droit international. Et le programme du parti québécois se réfère explicitement à ceux-ci dans son article 2 : « *Le droit des peuples à l'autodétermination, c'est-à-dire le droit de choisir eux-mêmes leur régime politique, est inscrit dans la charte de l'Organisation des nations unies, que le Canada a lui-même signée.* » Le livre le plus lu actuellement dans les milieux politiques canadiens est sans conteste un ouvrage monumental du professeur Jacques Brossard, de l'université de Montréal, qui pose le problème de l'accession du Québec à l'indépendance (1). L'impression dominante qu'on en tire est que la variété des problèmes soulevés par l'indépendance du Québec est infinie. Cela va du sort futur des anglophones du Québec ou des Inuit (Esquimaux) à celui de territoires contestés comme le Labrador, les territoires du nord de la province, en passant par la position internationale du nouvel Etat à l'égard des traités signés antérieurement à sa création. Les occasions de confrontations, d'arguties et, heureusement sans doute, de compromis, ne manqueront pas.

Le gouvernement fédéral pourrait difficilement, en cas d'« internationalisation » du problème, contester le principe du « *droit des peuples à l'autodétermination* » ainsi que les qualités qui font du Québec et de son gouvernement un ensemble territorial et humain capable de se gouverner lui-même. Le professeur Brossard énumère les conditions nécessaires à un pays pour « mériter » le droit à l'indépendance, et il estime que le Québec remplit ces conditions : « *1) Il doit s'agir d'un « peuple » distinct au sens de la charte des Nations unies ; 2) ce peuple doit avoir une certaine dimension politique et doit disposer d'un territoire et de structures propres afin de pouvoir constituer un Etat ; 3) le futur Etat doit être viable ; 4) il doit accepter de se conformer aux principes de la charte des Nations unies et du droit international ; 5) la décision prise doit correspondre à la volonté du peuple.* »

C'est cette volonté populaire qui devrait s'exprimer un jour au Québec par référendum... Mais avant de pouvoir solliciter un siège aux Nations unies, le gouvernement du parti québécois aura dû faire la preuve de ses qualités de gestionnaire dans le cadre constitutionnel actuel et convaincre, chiffres en main, ses électeurs que la souveraineté sera économiquement supportable. Ce n'est pas une mission facile que de donner forme à un rêve séculaire. En allant trop loin, ne risquerait-on pas de le briser ? En restant à mi-chemin, d'aggraver les frustrations anciennes d'une nostalgie née de l'occasion manquée ?

ALAIN-MARIE CARRON.

(Vendredi 25 février.)

(1) *L'Accession à la souveraineté et le cas du Québec*, de Jacques Brossard. (Les Presses de l'université, Montréal.)

Prochain article :

Y A-T-IL UN NATIONALISME FÉDÉRAL ?

États-Unis

Le département d'État propose de restreindre les crédits militaires aux pays qui ne respectent pas les droits de l'homme

M. Jimmy Carter, rendant visite jeudi 24 février aux fonctionnaires du département d'Etat à Washington, a déclaré que les Etats-Unis se doivent de combler un « vide moral » dans le monde. Les autres pays attendent des Américains « l'espoir, la moralité et le respect de l'individu », a-t-il affirmé. « Je ne crois pas qu'il y ait eu une époque dans l'histoire mondiale où l'on se soit autant intéressé aux droits du citoyen. Même les Etats totalitaires « réexaminent, d'une certaine façon, la question », a expliqué M. Carter.

Le département d'Etat a, d'autre part, proposé au Sénat des réductions des crédits militaires destinés à trois pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés, l'Argentine, l'Éthiopie et l'Uruguay.

De notre correspondant

Washington. — Allant au-delà des protestations verbales, le département d'Etat a, pour la première fois, donné une forme tangible à la nouvelle politique dite *« des droits de l'homme »* de M. Carter en proposant au Sénat des réductions des crédits militaires destinés à l'Argentine, à l'Ethiopie et à l'Uruguay. Le président Carter a vraisemblablement approuvé lui-même ces réductions, satisfait de saisir cette occasion de démontrer clairement que cette politique ne vise pas seulement l'Union soviétique et les pays d'Europe orientale. La Maison Blanche n'a pas manqué de rappeler que pendant la campagne électorale le président Carter avait déclaré que *« les nations cherchant l'amitié et le soutien américain devaient comprendre que les Etats-Unis voulaient que les droits de l'homme soient respectés... »*.

Les réductions envisagées n'affectent pas sensiblement le potentiel militaire des trois pays. Dans le cas de l'Argentine, la réduction de 15 millions de dollars (75 millions de francs) porte sur les 48 millions de crédits pour l'achat d'armements demandés l'an dernier. En ce qui concerne l'Ethiopie, les 6 millions de prêts de l'assistance militaire ont été supprimés, mais les crédits pour l'achat des armements de 10 millions de dollars ainsi que l'aide économique de 14 millions de dollars sont maintenus.

Renseignements et fuites

Le gouvernement a également décidé de ne pas demander de nouveaux crédits militaires pour l'Uruguay, lesquels avaient déjà sensiblement diminué. Les réductions envisagées sont essentiellement des gestes démontrant le souci du gouvernement de sortir de la rhétorique et de passer à l'action. Mais M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, qui déposait jeudi 24 février devant une sous-commission du Sénat, a mis les congressistes en garde contre toute réduction de l'aide américaine qui serait fondée exclusivement sur l'attitude des pays bénéficiaires en matière de droits de l'homme. *« Dans chacun des cas, nous devons toujours équilibrer nos préoccupations concernant le respect des droits humains avec nos objectifs économiques et militaires »*, a-t-il dit. Et c'est ainsi qu'aucune réduction de l'aide américaine n'est envisagée pour la Corée du Sud, bien que, selon M. Vance, *« les Etats-Unis se préoccupent depuis longtemps de l'état des droits de l'homme dans ce pays... »*. En fait, M. Vance aurait freiné le zèle de certains de ses collaborateurs désireux de « punir » les pays coupables de violation des droits de l'homme.

L'idéalisme pragmatique est donc de rigueur, encore que le président Carter continue d'insister sur le souci de vérité du gouvernement. Improvisant devant les fonctionnaires du département d'Etat, il a affirmé que les pays étrangers devaient savoir que ce que disaient M. Vance et lui-même était *« toute la vérité »*, et il ajouta que les engagements des Etats-Unis seraient toujours honorés.

M. Carter s'est estimé satisfait des réactions des divers pays, adversaires potentiels, avec lesquels il voulait améliorer les relations, comme le Vietnam, le Cambodge, la Corée du Nord, Cuba, la République populaire de Chine, l'Union soviétique et l'Irak. *« Jusqu'à présent l'Union soviétique a bien réagi »*, a-t-il notamment affirmé.

Mais l'exécution de cette politique suppose un organisme efficace de renseignements. Sur ce terrain, le président s'est montré aussi rigoureux que ses prédécesseurs, insistant sur la nécessité d'avoir de bons services de renseignements, particulièrement en temps de paix. Ces préoccupations ne concernent pas tant les abus et illégalités commis par la C.I.A. que le danger de fuites d'informations secrètes. Il s'est déclaré choqué en apprenant que soixante-quinze personnes au Capitole, sans parler de trop nombreux fonctionnaires de l'exécutif, avaient accès aux documents confidentiels. Il propose donc de substituer une commission unique conjointe du Congrès, chargée de la supervision des activités de la C.I.A. aux sept comités qui, de près ou de loin, assuraient cette mission.

HENRI PIERRE.

(Samedi 26 février.)

M. Carter prévoit un déficit budgétaire de 68 milliards de dollars

Les dépenses militaires ne seront que faiblement réduites

M. Jimmy Carter a transmis le mardi 22 février son premier budget au Congrès, modifiant dans un sens plus « social » les grands équilibres prévus par son prédécesseur. Pour l'exercice en cours (entamé le 1er octobre 1976), les dépenses s'élèvent à 417,4 milliards de dollars et les recettes à 349,4 milliards, soit un déficit de 68 milliards de dollars. Le budget présenté le 21 janvier 1976 par M. Gerald Ford comportait, à titre de comparaison, 411,2 milliards de dépenses et 354 milliards de recettes, soit un déficit de 57,2 milliards.

Pour l'exercice 1978, M Carter propose 469,4 milliards de dépenses (au lieu des 440 milliards de M. Ford) et 401,6 milliards de recettes (au lieu de 393 milliards), soit un déficit de 57,8 milliards (au lieu de 47 milliards). Quant aux dépenses militaires, elles seront en baisse de 2,7 milliards de dollars par rapport à ce qui avait été demandé par M. Ford, alors que M. Carter, pendant sa campagne électorale, envisageait une réduction de 5 à 7 milliards.

Un déficit pour l'exercice 1978 (qui commence le 1er octobre prochain) de 57,8 milliards de dollars (285 milliards de francs), au lieu des 47 milliards prévus par M. Ford. Un déficit pour l'exercice en cours qui sera de 68 milliards de dollars, au lieu des 57,2 milliards qui figuraient au budget proposé le 21 janvier 1976 par l'ancien président : décidément M. Carter, conformément à l'esprit de sa campagne électorale et à l'idée que se font les Américains d'une administration démocrate, a préféré courir le risque de l'inflation plutôt que celui du chômage.

Les propositions du président sont largement le reflet de son programme, déjà connu, de relance économique. L'injection — en deux ans — de 31 milliards de dollars dans l'économie américaine en est l'élément essentiel. M. Carter a insisté sur le caractère « social » de son budget, dans un contraste voulu avec l' « égoïsme » supposé de son prédécesseur. Les sommes consacrées à l'enseignement, à la formation professionnelle, à l'aide aux vieillards et aux pauvres sont en net accroissement. Le président propose également de faire passer de 5,2 à 5,6 milliards de dollars l'aide économique des Etats-Unis à l'étranger.

Le budget de M. Carter peut donc être interprété comme un retour à la philosophie économique et sociale — teintée de keynésianisme — du président Lyndon Johnson et, en définitive, à la tradition démocrate de Franklin Roosevelt. Reste à savoir si le « coup de pouce » ainsi donné ne verra pas ses effets sensiblement amputés par l'incidence de la vague de froid sur l'économie du pays.

Sur la question vitale de l'énergie, le président tient également les promesses du candidat. Les dépenses inscrites au projet du budget marquent un ralentissement substantiel des travaux pour la mise au point d'un réacteur surrégénérateur rapide à métal liquide, de même que la réduction des programmes de recherche sur l'énergie résultant de la fusion nucléaire. A la différence du gouvernement français, la nouvelle administration américaine ne mise pas sur l'atome, du moins dans les deux années à venir, pour remédier à la pénurie d'énergie. La progression du budget énergétique est due essentiellement à la constitution d'une réserve pétrolière destinée à réduire la dépendance américaine au cas où les pays producteurs décréteraient un nouvel embargo.

M. Carter ne décevra que ceux de ses partisans qui imaginaient, un peu naïvement, que le président des Etats-Unis avait le pouvoir magique de renverser la vapeur, de modifier sensiblement les grandes masses du budget, et, comme certains le lui avaient proposé, de supprimer tous les programmes nucléaires civils en consacrant une somme équivalente à la recherche en matière d'énergie solaire ou géothermique.

Peut-être le président décevra-t-il davantage ceux qui escomptaient cette coupe de 5 à 7 milliards de dollars dans les dépenses militaires, dont il avait fait état à plusieurs reprises. La diminution finalement proposée (300 millions) est nettement inférieure à ce chiffre, mais M. Carter n'a pas abandonné pour autant ses ambitieux — et parfois idéalistes — projets de désarmement : le retard apporté à la mise en œuvre de plusieurs programmes militaires, ainsi que leur réduction, se veulent autant de « signaux » destinés à prouver sa bonne foi aux Soviétiques.

(Mercredi 23 février.)

Brésil

DANS UN DOCUMENT SIGNÉ PAR 217 ÉVÊQUES

La conférence épiscopale dénonce l'insécurité et la marginalisation de l'homme du peuple

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les évêques brésiliens ont rendu public le jeudi 24 février un document intitulé « *Exigences chrétiennes d'un ordre public* » qui prend le contre-pied d'à peu près tous les postulats du régime militaire. Le texte, qui se présente comme une charte des droits et des devoirs de l'Etat et du citoyen, a été élaboré par la Conférence épiscopale (C.N.B.B.), lors de sa quinzième assemblée générale, qui s'est tenue du 8 au 17 février à Itaici, dans l'Etat de Sao-Paulo. Sur les trois cent cinq évêques appartenant à la C.N.B.B., deux cent vingt assistaient à l'assemblée, et le document final a été approuvé par l'ensemble des prélats, moins trois voix. Le fait est d'autant plus notable que les précédents documents critiques de la C.N.B.B. sur la répression policière et les problèmes de la paysannerie (*le Monde* du 18 novembre et du 14 décembre) avaient été adoptés par des organismes restreints de la C.N.B.B., ce qui avait permis aux autorités de conclure qu'ils ne correspondaient pas aux sentiments de toute la hiérarchie.

Les évêques ont évité d'affronter le gouvernement en place pour tracer en quelque sorte le portrait-robot de ce que devrait être à leurs yeux une société fondée sur le bien commun et la paix intérieure. Mais cette précaution ne trompera personne. L'épiscopat s'attarde suffisamment dans son analyse sur les inconvénients des régimes totalitaires et des doctrines appuyées sur la « sécurité nationale » pour que chacun sache à quoi s'en tenir.

A propos de la « sécurité », obsession des militaires brésiliens, les évêques affirment que lorsque, en son nom, l'Etat « *limite arbitrairement les droits de la personne, il subvertit l'ordre moral et juridique. La vraie sécurité,* disent-ils, *est incompatible avec l'insécurité permanente du peuple. Une insécurité qui se traduit par des mesures arbitraires de répression, sans que le citoyen ait le droit de se défendre, par des disparitions inexplicables, des emprisonnements, des procédures avilissantes, des actes de violence que le terrorisme clandestin commet dans une impunité quasi totale* ».

La nécessité de la participation politique

L'épiscopat fait également une critique fournie du type de croissance adopté par le régime militaire et décrit ce que devrait être un développement « intégral » : un tel développement « *ne se traduit pas seulement par la croissance de valeurs mesurables, mais aussi par celle de valeurs qualitatives impossibles à chiffrer. Un peuple se développe quand augmente son niveau de liberté et de participation, quand ses droits sont respectés et qu'il dispose des moyens élémentaires de se défendre, par exemple ceux qu'accorde l'habeas corpus, quand il possède des mécanismes pour contrôler l'exécutif, quand il peut s'organiser librement au sein des partis, des syndicats et des universités, quand son droit à l'information et à la libre circulation des idées n'est pas limité par la censure, quand il peut choisir sans entraves ceux à qui il délègue l'exercice de l'autorité...* »

Or quelle est la situation du Brésil à cet égard ? Les évêques notent la présence d'un nombre croissant de marginaux dans de « *vastes régions du pays* ». « *La marginalisation tend à augmenter,* écrivent-ils, *quand les grandes décisions sont prises en fonction de certains intérêts de classe et non pour le bénéfice de tous* ».

« *Etre en marge,* ajoute le texte, *c'est recevoir un salaire injuste, être privé d'instruction, d'assistance médicale, de crédits. C'est avoir faim, habiter des baraques sordides, être privé de la terre en raison de structures foncières inadéquates et injustes. Etre en marge, surtout, c'est ne pas pouvoir se libérer de telles situations. C'est ne pas pouvoir participer librement au processus créateur qui forge la culture d'un peuple. C'est être dans l'impossibilité, faute d'un vrai système représentatif, de faire connaître ses besoins et ses aspirations aux gouvernants en place. C'est être traité non comme un sujet qui a certains droits, mais comme un objet à qui l'on accorde quelques faveurs — assez pour diminuer son niveau de revendication. C'est être manipulé par la propagande. C'est être privé de la dignité que Dieu a accordée à tout être humain.* »

Après ce portrait de la situation dans laquelle se trouvent la majorité des Brésiliens, les évêques insistent sur la nécessité de la participation politique. Un avertissement qui vient à son heure, puisque le gouvernement Geisel doit annoncer bientôt des réformes destinées à restreindre considérablement le champ de manœuvres du seul parti d'opposition autorisé.

Le document s'en prend d'abord à la « *dépolitisation de la population, et particulièrement des jeunes, à une situation qui les réduit à l'état de simples spectateurs ou leur accorde une participation symbolique, ce qui a pour effet d'aliéner la liberté de tous au bénéfice de la technocratie du système* ». Il affirme ensuite que la participation ne peut être réservée à certaines catégories sociales et refusée à d'autres, comme les étudiants, les intellectuels, les artistes, les ouvriers, les paysans, les leaders populaires. Les uns, en effet, sont privés du droit de grève et leurs syndicats sont étroitement contrôlés. Les autres ne peuvent pas s'organiser au sein de l'Université. Tous sont soumis à la plus stricte des censures.

« *Sans la liberté de débat,* ajoutent les évêques, *le simple fait de penser est considéré comme une menace contre l'ordre public et rend passible de la répression* ».

CHARLES VANHECKE.

(Samedi 26 février.)

Chili

Les dirigeants de la démocratie chrétienne supputent leurs chances de retour au pouvoir

Pour la cinquième fois depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, le gouvernement de Santiago a décidé la fermeture de la station de radio Presidente Balmaceda, contrôlée par le parti démocrate-chrétien. Cette censure illustre le conflit engagé entre la junte et une formation démocrate chrétienne dont les dirigeants supputent leur éventuel retour au pouvoir.

Correspondance

Santiago-du-Chili. — La démocratie chrétienne a frôlé la catastrophe fin août 1976 : le général Pinochet voulait la mettre hors la loi — comme il l'avait fait des partis de l'Unité populaire, en septembre 1973. Il devait annoncer cette mesure lors des cérémonies marquant l'anniversaire du coup d'Etat du 11 septembre 1973. Déjà, début août, le gouvernement militaire avait expulsé du pays M. Jaime Castillo — un des vice-présidents de la démocratie chrétienne — accusé de constituer un *« danger pour la sécurité intérieure de l'Etat »*.

Alarmés, les dirigeants de la D.C. détruisirent une partie des archives — mettant les autres en lieu sûr, à l'étranger, et se préparèrent à *« passer à la clandestinité »*.. Mais le parti survécut au 11 septembre 1976 : des généraux de l'armée chilienne avait fait savoir au chef de l'Etat qu'ils étaient hostiles à une mesure aussi radicale.

Deux mois plus tard, la démocratie chrétienne avait presque pignon sur rue à Santiago : le parti choisissait, à la mi-novembre, une nouvelle direction, avec M. Andres Zaldivar, un ancien ministre de M. Frei, comme président, MM Comas Reyes, Rafael Moreno et Maximo Pacheco comme vice-présidents, et M. José de Gregorio comme secrétaire général. En outre, le parti publiait un bulletin mensuel, et diffusait des communiqués de presse — bien entendu « officieux ».

Entre ces deux dates, M. Carter avait été élu président des Etats-Unis. Quelques jours avant le 2 novembre, l'ex-président Eduardo Frei était parti assister à un « séminaire » qui devait le retenir aux Etats-Unis, et notamment en Georgie, plus d'un mois... Après avoir songé à la vie clandestine, les dirigeants de la démocratie chrétienne pensent à présent au pouvoir !

Certes, ils se disent toujours *« suivis, écoutés et contrôlés »*. Ces avocats démocrates-chrétiens qui ont leurs bureaux dans le centre de la ville ont un système de coursiers pour transmettre les messages confidentiels. Lorsqu'ils donnent des interviews — ce qu'ils auraient refusé deux mois plus tôt, — c'est à condition que leurs noms ne soient pas cités.

Mais ils sont désormais conscients de leur importance : *« Nous sommes l'unique force politique organisée et de surcroît intacte dans tous le pays »*, dit l'un d'eux. Ils sont convaincus d'être *« le plus grand risque »* pour la dictature du général Pinochet. Bien qu'une proposition de rapprochement leur ait, explicitement, été faite par l'Unité populaire, les nouveaux dirigeants de la démocratie chrétienne n'entendent pas constituer formellement un front uni avec elle en vue d'abattre l'actuel régime. *« C'est impossible à l'intérieur,* dit un des responsables : *notre chemin et le leur sont très différents. Et, tactiquement, la constitution d'un front antifasciste ne ferait que renforcer la dictature. »*

« Nous sommes tous coupables »

Un autre dirigeant, moins systématiquement anticommuniste, estime qu'il faut *« tirer un trait sur le passé. Il ne s'agit plus de dire : l'Unité populaire est coupable, ou bien c'est la démocratie chrétienne qui est coupable ; nous sommes tous coupables »*, dit-il avec force. *« Et, dans le Chili de 1977, le clivage doit se faire entre démocrates et fascistes. Et pour moi, la D.C. chilienne a été un parti démocratique tout au long de son histoire. »*

Mais, comme son collègue, il exclut la formation d'un front uni contre la dictature : *« Cela ferait peur aux femmes, aux catholiques, aux personnes âgées »*, dit-il. Il ajoute : *« Deux personnes peuvent s'estimer, mais... Il ne faut pas aller trop vite ! »* Et tout au plus, pour l'instant, peut-on parler de *« lignes d'action convergentes »*.

Il est possible, selon lui, d'envisager des actions communes à l'Université, sur le plan syndical et pour la défense des droits de l'homme : *« Il faut que dans ces domaines la D.C., le P.C. et les autres partis disent, martèlent la même chose. »* Mais là s'arrête la *« convergence »*.

Pour abattre la dictature militaire, les démocrates-chrétiens regardent du côté des... militaires ! Il faut, disent leurs dirigeants, être « réaliste » et avoir les « pieds sur terre ». Et d'ajouter : *« Il faudrait être ingénu pour croire que le problème chilien peut être résolu à l'intérieur des frontières du Chili, par les seuls civils, alors que, dans le reste de l'Amérique latine, les militaires sont presque partout au pouvoir. »*

Convaincus que l'opposition n'est *« pas en mesure d'assumer le pouvoir »*, et que les militaires chiliens ne *« retourneront pas dans leurs casernes »*, les nouveaux dirigeants démocrates-chrétiens estiment que la solution *« passe par les militaires... Il n'y a pas d'autre solution » !* Il faut, disent-ils tenir compte du rôle joué par les militaires, les écouter. *« Je ne suis pas ennemi des militaires,* dit l'un d'eux. *Je suis ennemi de Pinochet, du général Leigh, du général Mendoza, de la DINA... »* L'un des facteurs qui retarderait, selon ces politiciens, la chute de la junte serait la conviction des généraux chiliens que *« si Pinochet tombe, ils vont nous couper la tête à tous »*. Excluant toute *« vendetta »* et toute *« Saint-Barthélemy »*, les dirigeants de la démocratie chrétienne sont donc à la recherche d'un *« arrangement »* avec les militaires.

Ils sont très discrets sur leurs contacts, ayant déjà eu de mauvaises surprises. L'un des dirigeants de la D.C devait nous révéler que le général Pinochet avait, récemment, fait savoir, par l'intermédiaire d'une personnalité ecclésiastique, qu'il souhaitait avoir un entretien avec un représentant de la formation. Au cours des contacts qui suivirent, les responsables démocrates-chrétiens expliquèrent qu'ils ne pouvaient, et ne voulaient pas, avoir de discussions avec le général Pinochet lui-même, mais qu'ils étaient *« prêts à rencontrer un représentant des forces armées pour lui exprimer comment nous voyons les choses »*.

Une rencontre eut donc lieu, avec un général. Peu de temps après, cet officier était écarté, le général Pinochet voyant finalement dans cette rencontre un complot pour *« diviser les forces armées »*. Les démocrates-chrétiens n'en poursuivent pas moins leur offensive « diplomatique » au sein de l'armée.

Quel régime succèdera à l'actuel ? *« Le passé est le passé »*, répondent les responsables démocrates-chrétiens, *« il n'est pas question d'un retour au régime de Frei, ni à celui d'Allende »*. Mais quelle serait la place d'un parti comme le parti communiste chilien dans un tel régime ? *« Si les militaires exigent que les marxistes restent hors la loi pendant la période de transition, nous... irons consulter les communistes... »* N'est-il pas évident que les communistes s'opposeraient à un *« arrangement »* qui se ferait *« sur leur dos »* ?...

« Entre vous et moi, les communistes pensent comme nous », conclut notre interlocuteur démocrate-chrétien.

CHRIS KUTSCHERA.

(Mardi 22 février.)

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le développement des comités de citoyens pèse sur les structures politiques classiques

Bonn. — Parce qu'un terrain vague entouré de fils de fer barbelés qui recevra — peut-être — dans quelques années une centrale atomique n'a pas été occupé par des manifestants, « l'Etat constitutionnel et démocratique a remporté une victoire ».

Cette affirmation, répétée à l'envi par les hommes politiques de la R.F.A. depuis les manifestations pacifiques de Brokdorf et d'Itzehoe, peut paraître exagérée. Si les adversaires de l'énergie atomique avaient réussi à franchir les fossés, les barbelés et les murs entourant le terrain, la démocratie ouest-allemande ne se serait pas effondrée pour autant. Mais Brokdorf est devenu plus que le symbole, la matérialisation de l'autorité de l'Etat, de l'ordre constitutionnel de la démocratie parlementaire.

De notre correspondant

Les députés, les partis politiques, les gouvernements régionaux comme le gouvernement fédéral, ont brusquement senti leur pouvoir et même leur légitimité mis en cause par les manifestations anti-nucléaires. Non seulement, parce que quelques groupuscules « *extrémistes* » préparaient, semble-t-il, des actions violentes contre les forces de l'ordre, ou parce que la propriété privée risquait de se trouver violée par une occupation du terrain de Brokdorf, mais surtout parce que des *Bürgerinitiativen*, ces comités de citoyens dépourvus de la légitimité démocratique que confère l'élection, prétendaient imposer leurs vues, s'opposer aux décisions des Parlements, voire des tribunaux, empêcher la réalisation d'un programme énergétique légalement adopté par le pouvoir législatif.

Le mouvement des *Bürgerinitiativen* n'est pas nouveau en République fédérale. Depuis plusieurs années déjà des comités se sont formés dans les villages ou les quartiers pour ou contre la construction d'une nouvelle route, pour la création d'un jardin d'enfants ou la défense d'un site... C'était le signe d'une démocratie vivante où « *les citoyens prennent en charge leurs propres problèmes* » L'importance et l'ampleur de la protestation contre les centrales atomiques dépassent ces revendications ponctuelles.

Contre la « grande coalition »

C'est d'abord l'approvisionnement de l'Allemagne fédérale en courant électrique pour la fin des années 80 qui est en jeu, même si les prévisions des experts sont contestables. Mais le débat sur l'énergie atomique n'est peut-être qu'un prétexte ou qu'un révélateur Il cristallise des angoisses plus profondes nées de la crise économique, des interrogations sur le sens de la croissance et l'organisation de la société. Le mouvement s'apparente aux grandes protestations qui ont jalonné l'histoire de la République fédérale : campagne contre le réarmement, contre l'arme atomique, contre les lois d'exception, révoltes étudiantes de 1967-1968...

Comme elles, il se développe en dehors des institutions politiques traditionnelles, des partis et des assemblées élues. Les comités de défense de l'environnement, même ceux qui passent pour être « modérés », s'ils refusent le recours à la violence, ne négligent pas les moyens d'action à la limite de la légalité

Par exemple, l'appel à la désobéissance civique, au refus de payer les impôts, que se propose de lancer leur organisation fédérale en se réclamant du « droit à la résistance » reconnu par l'article 20 de la loi fondamentale (Constitution) de la R.F.A., est tout aussi contraire aux lois que l'occupation des sites des futures centrales.

Assiste-t-on à la naissance d'une nouvelle « *opposition extra-parlementaire* » ? Tout le monde se pose aujourd'hui la question en République fédérale La première n'était pas apparue par hasard avec la rébellion étudiante, au moment où la « grande coalition » de la démocratie chrétienne et de la social-démocratie régnait à Bonn et où l'opposition parlementaire, réduite au petit parti libéral, n'existait pratiquement plus. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* remarquait récemment qu'en matière énergétique au moins existait maintenant à Bonn une « *grande coalition de la raison* ». Ce n'est pas une simple analogie.

Les *Bürgerinitiativen* sont l'expression d'une méfiance, voire d'une désaffection, à l'égard des partis traditionnels, qui semblent loin des véritables préoccupations des citoyens. Elles ont occupé un terrain laissé vacant par les trois grands partis représentés au Bundestag — politiquement les autres ne comptent pas (1).

Leur succès (2) est lié au sentiment très répandu que les députés ont adopté le programme nucléaire sous la pression des « experts » ou des milieux industriels sans se soucier de l'avis des gens directement concernés. Les discussions publiques sur ce problème ont été soigneusement évitées aussi longtemps que possible. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit* remarque que « *les députés ont consacré moins de temps à la politique énergétique qu'à l'augmentation de leurs indemnités parlementaires* ».

Le thème de l'énergie atomique a été totalement absent de la campagne électorale à l'automne dernier, alors qu'il allait provoquer, quelques semaines plus tard, une flambée de manifestations comme la R.F.A. n'en a pas connu depuis plusieurs années, « *une protestation critique des citoyens contre les bureaucrates et les technocrates du gouvernement* », déclare un dirigeant du S.P.D.

L'attitude des hommes politiques est ambiguë. Certains mettent l'accent sur les risques courus par les *Bürgerinitiativen* qui peuvent devenir soit des repaires pour extrémistes, soit les fers de lance d'un nouveau « *poujadisme* » (l'expression a été adoptée en allemand). M. Maihofer, ministre de l'intérieur, craint un transfert — dangereux pour la démocratie représentative — des centres de décision du Parlement vers des comités sans légitimité.

Le parti social-démocrate et le parti libéral ne sauraient cependant ignorer un mouvement qui peut devenir une composante durable de la vie politique allemande et qui, pour l'instant, a des conséquences directes sur leurs débats internes Les minorités des deux organisations s'appuient en effet sur ces comités extérieurs pour tenter d'élargir leur influence en relançant notamment le débat sur la « qualité de la vie », bien oublié aujourd'hui Ce débat ne recoupe cependant pas la division droite-gauche. Une partie de l'aile gauche du S.P.D est soucieuse de ne pas perdre le contact avec les syndicats, qui sont les défenseurs les plus virulents du développement de l'énergie atomique conçu comme garant de la croissance économique, donc du plein emploi.

Parlant des *Bürgerinitiativen*, l'ancien président Gustav Heinemann évoquait jadis avec sympathie « *un vent de printemps traversant toutes les institutions et les organisations et ne laissant rien en paix* ». Le vent de printemps a parfois la force d'une tempête d'automne mais sa vigueur est un avertissement.

DANIEL VERNET.

(Mercredi 2 mars.)

(1) La clause de 5 % qui élimine du Bundestag et des parlements régionaux les petits partis a un double effet les partis qui n'ont pas obtenu 5 % des suffrages n'ont pas de députés, et les partis qui ne siègent pas au Parlement ont peu de chances d'y entrer aux élections suivantes

(2) L'Association fédérale des Comités de défense de l'environnement compterait trois cent mille « adhérents »

Portugal

La gauche militaire fait l'objet de nouvelles attaques

Lisbonne. — Alors que le Portugal traverse une sérieuse crise économique — dévaluation de l'escudo, augmentation des prix de produits essentiels (certains sont absents des étagères des magasins) aggravation du taux de chômage, prolifération des conflits sociaux, — les attaques contre la gauche de l'armée se multiplient.

De notre correspondant

Dans son édition du 24 février l'hebdomadaire conservateur *O Tempo* — qui depuis des mois soutient le principe d'une coalition gouvernementale avec les socialistes, les sociaux-démocrates et les centristes du C.D.S. — a annoncé dans un grand article à la page une, que « *de nouvelles infiltrations* » auraient eu lieu dans l'armée Cette publication fait aussi allusion à des « *pressions des forces non démocratiques* » dans des unités militaires « *qui ont maintenu leur discipline et leur cohésion même dans les périodes les plus critiques* ». A titre d'exemple, il cite les événements survenus dans un régiment d'Estremoz, dans l'Alentejo, où des soldats ont manifesté contre la mauvaise nourriture qui leur était servie Après cet incident quelques militaires appartenant « *à une cellule de coloration politique bien définie* » auraient été arrêtés

Interviewé par le quotidien *A Luta*, proche de l'aile modérée du P.S., le commandant de la région militaire du centre, le général Hugo dos Santos a assuré qu'il y avait des preuves que le parti communiste menait des actions clandestines à l'intérieur des régiments. « *On parle de menaces fascistes, mais on oublie les menaces social-fascistes* », a déclaré cet officier qui, en 1976, a visité la Chine invité par les autorités de ce pays. L'action des « *militaires du P.C., mélo-antunistes otelistes et gonçalvistes* » a également été évoquée par le quotidien de Porto, *Jornal de noticias*. Le général Vasco Lourenço, commandant de la région militaire de Lisbonne, fait aussi l'objet de certaines attaques.

La cible principale de cette offensive est le commandant Melo Antunes, ancien ministre des affaires étrangères, qui préside la commission chargée de vérifier la constitutionnalité des lois. A deux reprises, il a été indirectement accusé de « *crime de haute trahison* » par le général de Melho, député du Centre démocratique et social Prenant par surprise la majorité de ses collègues du C.D.S., ce député, qui jouit d'un certain prestige auprès de la droite de l'armée, a demandé des précisions sur des nouvelles en provenance d'Afrique faisant état de l'arrestation de dizaines de Portugais en Angola et au Mozambique Il en a profité pour attaquer, en termes véhéments, certains militaires à qui il attribue la responsabilité d'une décolonisation « *scandaleuse* ».

Des menaces prises au sérieux

Les attaques contre l'ancien ministre des affaires étrangères ont redoublé d'intensité à la suite d'une interview qu'il a accordée à une publication espagnole *Cahiers pour le dialogue* Le commandant Melo Antunes y déclarait que « *le modèle de société proposé par le P.S s'éloigne dans la pratique du modèle contenu dans le programme du Mouvement des forces armées* ». Mais, a-t-il ajouté dans une déclaration ultérieure, le P.S n'est pas lié par ce programme car nous avons une Constitution approuvée par le peuple, et le P.S. a son propre programme.

Les milieux conservateurs voudraient accélérer la présentation devant les conseils de discipline de l'armée de certains militaires qui ont joué un rôle important quand le général Vasco Gonçalves était premier ministre et empêcher la poursuite des enquêtes sur la tentative de coup d'Etat de la droite le 11 mars 1975, et sur le réseau terroriste ayant perpétré de nombreux attentats à la bombe et mis le feu à des sièges de partis de gauche, notamment du P.C.

« *Nous sommes tous embarrassés par le fait que quelques-uns de nos camarades militaires du 25 avril soient jugés par des organes non révolutionnaires, comme les conseils de discipline, qui sont les vestiges d'une hiérarchie classique et d'une époque à laquelle la révolution a mis fin* », déclarait le commandant Melo Antunes dans son interview à la revue espagnole. Pourtant, deux officiers de la marine, à l'exemple de ce qui s'est passé pour l'amiral Rosa Coutinho, ont été suspendus de leurs fonctions en attendant le verdict du conseil de discipline. Le même sort serait réservé à une cinquantaine d'officiers de l'armée de terre — notamment au commandant Otelo de Carvalho, ancien chef du Copcon, et aux anciens commandants de la région militaire du Nord, du régiment d'artillerie légère de Lisbonne (Ralis) et de la police militaire, ainsi qu'au lieutenant-colonel Metelo, ministre de l'intérieur et vice-premier ministre dans les quatrième et cinquième gouvernements provisoires, au lieutenant-colonel Fabiao, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, au commandant José Emilio, ministre de l'éducation d'avril à août 1975, et à deux ex-membres du Conseil de la révolution : les capitaines Ferreira de Sousa et Ferreira de Macedo.

D'autre part, des divergences sérieuses opposent le lieutenant-colonel Costa Neves, membre du Conseil de la révolution, chargé de superviser les enquêtes sur le 11 mars 1975 et sur le réseau terroriste, au juge civil responsable de l'organisation des procès. Celui-ci a estimé, en effet, que la rébellion manquée de la droite militaire aurait été « *légitime* », les militaires inculpés ayant « *accompli un devoir* » face aux « *violations des principes constitutionnels et du programme du M.F.A.* » qui, selon lui, auraient été commises à cette époque.

La plupart des civils et des militaires inculpés pour avoir participé à des attentats à la bombe ont été libérés. La publication par le quotidien *Diario de Lisboa*, la semaine dernière, d'un document de trente pages concernant le réseau terroriste, pourrait être due à l'initiative de ceux qui s'opposent à l'étouffement de l'affaire. La « fuite » a permis au grand public de connaître les noms des principaux impliqués, parmi lesquels figurent l'ex-commandant de la police de Porto, M. Mota Freitas, ami personnel du général Pires Veloso, commandant dans la région du Nord, et plusieurs membres du Mouvement démocratique pour la libération du Portugal (M.D.L.P.) organisation créée naguère en Espagne par l'ex-général Spinola.

Un ultimatum adressé au président de la République par un « commandement démocratique du nord du Portugal » exigeait la libération de tous ceux qui sont accusés d'activités terroristes. Il a expiré le 25 février Le lendemain, trois bombes explosaient à Lisbonne, dont l'une à l'institut du génie civil, où se déroulait un meeting d'appui au Front Polisario.

Ces diverses menaces ne sont pas prises à la légère. Clôturant, le 30 janvier, le congrès extraordinaire du P.S., M. Soarès a invité les militants socialistes à lutter contre le retour du fascisme. Une commission d'anciens résistants socialistes, communistes et indépendants de gauche s'est déjà constituée Enfin, les autorités semblent vouloir faire du 25 avril 1977 une grande journée populaire pour marquer le troisième anniversaire de la « *révolution des œillets* ».

JOSÉ REBELO.

(Mardi 1er mars.)

Italie

Un « printemps » romain ?

Lancé voici trois semaines pour combattre, à l'origine, un simple projet de réforme universitaire, le « Mouvement » des étudiants italiens a pris rapidement une ampleur qui semble décontenancer la classe politique. Partie du Sud, où les problèmes d'emploi sont le plus aigus, la contestation s'est étendue à l'ensemble du pays et gagne les etablissements secondaires. En même temps qu'il prenait de la force, le « Mouvement » changeait de contenu sans parvenir à se donner un minimum de cohérence politique.

Slogans « spontanéistes », intervention folklorique des « marginaux », tumultes ludiques : la tentation est grande de rapprocher le spectacle offert par les universités romaines de celui qui, un peu partout en Europe, précéda les événements de mai 1968. Même explosion libertaire, même « soulèvement de la vie », même refus instinctif des structures politiques traditionnelles. « Nous voulons detruire le monde de la politique sérieuse », déclarent les jeunes Italiens, qui, par dérision, se sont baptisés les « Indiens métropolitains ».

Dans le contexte du « compromis historique » italien, cette explosion inattendue — et peut-être sans lendemain — prend une signification politique particulière. Les etudiants ont réservé jusqu'à présent leurs critiques les plus féroces au parti communiste de M. Berlinguer Ils lui reprochent non seulement son choix « réformiste » et le soutien qu'il apporte au « vieux monde » de la démocratie chrétienne, mais aussi son souci de l'austérité, de la discipline, de la « remise en ordre » qui à leurs yeux l'entraîne de plus en plus loin de la « permissivité ».

L'extrême gauche, au demeurant, n'est pas mieux traitée par les « Indiens » et leurs troupes déchainées. Alors que « Lotta Continua » n'a plus de secrétariat national et donne l'impression de se dissoudre dans le « Mouvement », les deux autres partis révolutionnaires (Unité prolétarienne et Avant-Garde ouvrière) connaissent d'interminables scissions, ruptures et regroupements propres à décourager l'analyse.

Le P.C.I. peut se féliciter en constatant que, sur un plan strictement politique et quelles que soient les audaces idéologiques du « compromis », aucune force ne parvient à s'organiser sur sa gauche. Ce précoce « printemps italien » n'en témoigne pas moins d'un double et dangereux divorce entre la politique et la vie quotidienne.

La situation bizarre née des dernières élections — survie d'un gouvernement démocrate chrétien, grâce à l'abstention du P.C.I. — est source de nouvelles tensions et de blocages. Pourra-t-elle se prolonger longtemps ? Tandis qu'à Rome la « politique politicienne » a repris ses droits et apporte chaque semaine sa collection de tactiques parlementaires, d'alternatives impossibles et de discours ambigus, le pays, lui, connaît une extraordinaire effervescence Féminisme, économie « sauvage », contestation syndicale ou écologique : aucun des grands remous qui agitent profondément un pays en crise, mais surtout en quête de modèle, ne trouve désormais d'expression au niveau politique « institutionnel ».

Il y a plus frappant encore. L'Italie, déboussolée et bouillonnante de ce début 1977, se trouve « de facto » placée en « liberté surveillée » par les deux dernières Eglises du siècle — celle de Saint-Pierre et celle de Lénine — qui, malgré l'hostilité de la première envers la seconde, partagent un souci commun : celui d'un minimum de cohérence sociale, d'organisation et de discipline économique. Dans la colère brouillonne des étudiants de Rome face à cette singulière convergence on peut voir l'illustration d'une contradiction valable pour toute l'Europe occidentale. Comment concilier le courant qui, parti de la base, pousse à réinventer une nouvelle politique, une nouvelle morale, une nouvelle société avec les contraintes bien peu « créatrices » de la crise économique ?

(Mardi 1er mars.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1599

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■		■					■
III				■					
IV							■		
V		■			■	■		■	
VI									■
VII									
VIII			■						
IX			■			■	■		
X	■			■					
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Il arrive qu'ils se regardent en chiens de faïence. — II. Fourmilière. — III. Prouva qu'il avait le sens des couleurs ; Prête à rire quand elle est innocente. — IV Tricotent dans la rue ; Lettre morte. — V En soie. — VI. Visitait les garnis — VII. Mettra en lieu sûr — VIII Pieuses initiales ; Risquer sa chance. — IX. D'un auxiliaire Coupent une rose en deux ; Au programme du scout. — X. Saint ; Peu éclatants. — XI. Privés de leur soutien naturel.

VERTICALEMENT

1. Demeure dernière. — 2. Ne se montra pas chaleureux (épelé) ; Serpente. — 3. Eveillent des échos sylvestres ; Collent à la peau. — 4. Se chevauchent dans l'intimité. — 5. Bonne quand elle est fine ; Théâtres de jeux sanglants. — 6. Franchis le Rubicon ; Cours étranger ; En moins. — 7 Pièce de soutien ; Evoque une royale installation ; Cri ovin. — 8. Un par famille ! ; Dégage une forte chaleur. — 9. Ont donc été roulés ; Brillants jaboteurs.

Solution du problème n° 1598

Horizontalement

I. Amour ; Car — II. Nantes ; Se. — III. Ol ; Ivan. — IV Dalles ; Lé. — V. Idées. — VI. Nie ! ; Lobe. — VII. EV ; Mouron — VIII. Eut ; Cc. — IX. Espérance. — X. U.S.A. ; Oh ! — XI. Ers ; Lames.

Verticalement

1. Anodine ; Eté. — 2. Maladives. — 3. On ; Lee ; Pus — 4. Utile ; Mées. — 5 Rêves ; Oural — 6. Sas ; Luta. — 7 Cor ; Nom. — 8. As ; Bouche. — 9 Révérence

GUY BROUTY.

CROISSANCE ET CONTRAINTE

III. — Analogies et décalages au Proche-Orient pétrolier

par ERIC ROULEAU

La première contrainte imposée par la croissance c'est celle de l'accumulation du capital. D'autres apparaissent en Amérique latine dont la moindre n'est pas la dépendance à l'égard de l'étranger et notamment des Etats-Unis (notre précédent numéro).

La plupart des régimes du Proche-Orient sont répressifs, sous des formes variées et à des degrés différents, dans la mesure où ils n'admettent pas l'exercice des libertés considérées comme fondamentales en Occident. Monarchies, dictatures militaires ou républiques dotées d'un parti unique, leur pérennité dépend, en dernier ressort, du recours à la violence.

Les trois pays qui paraissaient faire exception — le Liban, Koweït et Bahreïn — ont dû renoncer au cours des derniers mois à un système relativement démocratique, sous le double effet d'une crise intérieure qui mettait en péril le pouvoir de la classe dirigeante et de vives pressions extérieures Des pays environnants supportaient mal ces flots de liberté qui risquaient d'être contagieux : des puissances étrangères, estimant que leurs intérêts seraient mieux préservés par des autocraties, ont également favorisé le retour à l'« ordre » dans des pays où la contestation avait pris une ampleur menaçante.

L'intolérance des gouvernants dans la plupart des cas est dictée par la préoccupation commune de défendre un pouvoir oligarchique et des privilèges de classe. Le degré des contraintes exercées est généralement fonction des tensions sociales, qui atteignent leur paroxysme au sein d'Etats engagés dans un processus de croissance économique accéléré. Aucun régime du Proche-Orient n'échappe à cette règle : qu'il ait adopté le système capitaliste ou qu'il ait adhéré à des normes socialistes de production, l'accumulation du capital s'effectue essentiellement soit au profit d'une minorité, soit au bénéfice d'un Etat omnipotent. Des sacrifices sont dès lors exigés de la majeure partie de la population, dans un cas au nom de la « *liberté d'entreprise* » et, dans l'autre, dans l'« *intérêt suprême de la nation* ».

Il paraît paradoxal, à première vue, que deux grands producteurs de pétrole, tels l'Iran et l'Arabie Saoudite, dont les fabuleux revenus assurent une facile accumulation de capital, aient besoin d'entretenir des systèmes politiques qui comptent parmi les plus autoritaires de la région. En réalité, ces deux Etats se sont progressivement dotés d'appareils répressifs bien avant d'être submergés par la manne pétrolière. Il leur fallait alors forger l'unité de nations en voie de formation.

C'est par le sabre, qui figure encore sur le drapeau de l'Arabie Saoudite, que le roi Abdel Aziz Ibn Saoud — le père de l'actuel souverain — a pu, dans les années 20, rassembler les provinces de Nedj, du Hedjaz et de l'Assir, imposer la coexistence aux tribus, traditionnellement en état de guerre larvée, avant de proclamer la naissance du royaume wahabite en 1932. C'est également par les armes que Reza Chah — père du roi actuel — a réussi à réduire le pouvoir des grandes familles féodales, des tribus et du « clergé » musulman (les moullahs) et à jeter ainsi les bases d'un Etat iranien centralisé.

Le défi nationaliste

Les deux régimes ont dû ensuite affronter la vague nationaliste qui déferla sur le Proche-Orient au lendemain de la dernière guerre mondiale et qui faillit les emporter. En Iran, le chah qui s'était exilé à l'étranger en 1953, après la nationalisation du cartel pétrolier par le gouvernement du Dr Mossadegh, n'a pu récupérer son trône que grâce à un coup d'Etat, dont l'organisation avait été assuré par la C.I.A. La répression qui s'ensuivit fut d'une rare brutalité, des centaines de mossadeghistes et de communistes furent exécutés ou assassinés, des milliers de personnes incarcérées. Ce sont d'ailleurs les spécialistes des services de renseignements américains qui se chargèrent ultérieurement de mettre sur pied la Savak, la police secrète qui, depuis vingt ans, règne en maître dans l'empire des Pahlevi. La volonté de Washington de défendre le régime du chah était d'autant plus énergique que les compagnies pétrolières s'étaient approprié, à la chute du Dr Mossadegh, 40 % des parts dans le consortium britannique exploitant les gisements iraniens.

Les Etats-Unis s'inquiétaient autant, sinon davantage, des menaces qui pesaient à la même époque sur la famille régnante en Arabie Saoudite, dont les ressources pétrolières fabuleuses étaient entièrement aux mains du cartel, exclusivement américain, de l'Aramco. Washington a dès lors fourni également à Ryad une aide multiforme — policière, militaire, politique et diplomatique — au royaume wahabite afin de lui permettre de résister à la poussée du mouvement nationaliste, en politique étrangère, et réformiste, sur le plan intérieur, qui avait pris son élan en Egypte à la suite du renversement de la monarchie en 1952.

Le « nassérisme », dans toutes ses variantes se répandit comme une traînée de poudre dans le monde arabe, où soulèvements populaires, complots, coups d'Etat et révolutions se multiplièrent. La chute de la monarchie irakienne en 1958, de celles du Yémen du Nord (capitale Sanaa) en 1962 et de Libye en 1969 ont porté les inquiétudes à leurs paroxysme. Le corps expéditionnaire envoyé par Nasser pour consolider la jeune république yéménite campe sur les frontières saoudites. Des pilotes de l'aviation royale se réfugièrent, avec leurs appareils, à Sanaa. L'émir Talal, ancien ministre et frère du roi Saoud, se réfugie au Caire à la tête de plusieurs membres de la famille royale et de roturiers, pour lever l'étendard de la révolte. Il appelle au renversement de « l'autocratie », à l'instauration d'une république parlementaire, à l'augmentation de 50 à 75 % des « royalties » de l'Aramco, à la suppression des privilèges d'une « *classe d'oisifs* ».

L'émir Talal, comme Mossadegh en Iran, se faisait en réalité le porte-parole d'une bourgeoisie naissante qui aspirait au changement. Dans les deux pays, les objectifs de cette classe moyenne — qui constituait le fer de lance du « *mouvement national* » — sont virtuellement identiques : supprimer des systèmes jugés anachroniques, ici « *théocratique* », là « *féodal* » ; pour les remplacer par des régimes aptes à libérer le pays de l'emprise étrangère, s'assurer le contrôle de la production et la commercialisation des ressources pétrolières, diversifier l'économie en accélérant le développement du pays, assurer enfin une « *meilleure répartition du revenu national* » au bénéfice sans doute d'une bourgeoisie qui s'estimait brimée.

La répression s'étant révélée insuffisante, les dirigeants iraniens et saoudiens ont repris en quelque sorte à leur compte une bonne partie du programme de l'opposition, afin d'assurer la pérennité de leur pouvoir. La « révolution blanche », mise en œuvre par le chah en 1963, la politique de modernisation appliquée par le roi Fayçal, dès son accession au trône en 1964, après la déposition de son frère, le roi Saoud, qui résistait à tout changement, devaient conduire à la nationalisation des cartels pétroliers d'une manière qui lésait à peine, il est vrai, les intérêts des anciennes compagnies concessionnaires.

Les plans quinquennaux lancés dans les deux pays proclament que leurs principaux objectifs sont de « *diversifier l'économie* », dont la croissance serait assurée au profit de « *l'ensemble de la population* ». La conséquence la plus concrète a été la mutation profonde des systèmes économiques : conversion, en Iran, de la classe des féodaux en bourgeoisie d'affaires, grâce à la réforme agraire ; sédentarisation, en Arabie Saoudite, de la plupart des tribus nomades, transformation des marchands en entrepreneurs, grâce à l'injection à haute dose de capitaux dans les travaux d'infrastructure.

En comblant de privilèges le secteur privé, en favorisant les opérations spéculatives, les gouvernements de Ryad et de Téhéran ont surtout enrichi les entreprises étrangères mais ont aussi favorisé l'accumulation du capital entre les mains de bourgeoisies, dont l'opposition au régime s'est atténuée sans renoncer pour autant à vouloir s'associer à l'exercice du pouvoir politique.

Cependant, la croissance accélérée suscite, au sein de sociétés traditionnelles, des tensions, voire des bouleversements qui risquent, à la longue, de mettre en péril le pouvoir de ceux-là mêmes qui ont entrepris la tâche de modernisation. L'accent mis sur l'industrialisation — source d'enrichissement rapide — a suscité le déclin de l'agriculture, creusant davantage le fossé entre les campagnes et les villes. En Iran, le revenu moyen par tête d'habitant est cinq à six fois moins élevé en milieu rural que dans les grands centres urbains. L'exode massif de paysans à la recherche d'un travail mieux rémunéré dans les villes a engendré de sérieux problèmes de logement, de ravitaillement, et d'infrastructure. Autre conséquence de l'industrialisation : la ruine des métiers traditionnels, de l'artisanat et de petites entreprises contribue, elle aussi, à grossir les rangs d'un prolétariat d'autant plus exigeant que la pénurie de main-d'œuvre, même semi-qualifiée, a atteint des proportions dramatiques.

Malgré le haut niveau des salaires dans certains secteurs-clés, la polarisation sociale s'intensifie. Tandis que l'inflation galopante entame le pouvoir d'achat des travailleurs, impatients de s'intégrer dans la société de grande consommation, les *happy few* s'enrichissent à un rythme étourdissant.

Bien que l'Iran et l'Arabie Saoudite soient engagés dans des processus de transformation économique analogues, qui auraient dû normalement engendrer les mêmes effets, la répression exercée dans les deux pays n'est pas, paradoxalement, comparable. L'empire des Pahlevi rivalise avec le Chili dans l'étendue des persécutions politiques : des centaines d'opposants exécutés ou assassinés au cours des cinq dernières années, des dizaines de milliers de prisonniers, une police secrète omniprésente et impitoyable. Les services de sécurité en Arabie Saoudite sont sans doute étendus et efficaces, mais d'une discrétion telle que la plupart des observateurs sur place sont d'avis que le royaume ne présente pas les traits d'un « Etat policier ». Les prisonniers politiques seraient peu nombreux, beaucoup d'entre eux ayant été amnistiés au lendemain de l'accession au trône du roi Khaled en avril 1975.

Divers facteurs pourraient expliquer ce décalage. L'Iran, dont la population est plus de six fois plus élevée que celle de l'Arabie Saoudite, disposant de revenus moins élevés que cette dernière, n'a pas les moyens suffisants pour résorber les tensions sociales et, partant, neutraliser une opposition qui, en l'absence de toute soupape de sûreté, a le plus souvent recours à la violence. Le caractère beaucoup plus structuré des classes sociales dans l'empire des Pahlevi, les traditions révolutionnaires des Iraniens, contribuent à entretenir une contestation endémique à laquelle le royaume wahabite échappe grâce à la persistance de ses mœurs tribales et à l'ascendat d'un islam ultra-conservateur

Les Etats-Unis, qui se réservent la part du lion dans les contrats de développement et d'armements ainsi que dans le commerce extérieur des deux pays, veillent, pour leur part, à ce que le *statu quo* puisse durer le plus longtemps possible. D'autant plus que l'Iran et l'Arabie Saoudite constituent dans la région, aux yeux de Washington, face à toutes les « subversions » des facteurs de « stabilité » et de « progrès ».

(Jeudi 24 février.)

IV. — L'« ère de discipline » en Asie et l'ombre de Washington

par GÉRARD VIRATELLE et JACQUES DECORNOY

A peine quittée la gare de New-Delhi, le Radjani Express longe les vestiges de bidonvilles rasés depuis la proclamation de l'état d'urgence pour ne plus choquer les regards des privilégiés qui empruntent le plus prestigieux train indien. « *Nous passerons près de Kota, où se trouve une centrale atomique puis nous atteindrons Baroda, où un grand complexe pétrochimique est en construction* », annonce une hôtesse. Le compartiment de quatre personnes est un modèle d'aménagements luxueux (double vitrage teinté, climatisation, lavabo dissimulé sous une tablette). Trois serviteurs (un maître d'hôtel, un serveur, un balayeur) se maintiennent en permanence à la disposition des occupants ; le directeur d'une fabrique de tubes en acier, qui exporte vers les pays du Golfe et va « s'attaquer » au marché américain parce que « *ses produits sont moins chers* » ; un ingénieur-conseil, qui, ayant voyagé à l'étranger doute des capacités de son pays à parvenir à un développement accéléré sans « *une véritable dictature* » ; un fabricant de tapis, qui tire son profit pour l'essentiel du travail de mineurs. Tous les trois louent les changements intervenus en Inde depuis qu'en juin 1975 Mme Gandhi a proclamé l'état d'urgence

Ces hommes sont satisfaits d'une évolution qui a renforcé leurs positions et favorisé leurs intérêts. Jamais le patronat et le pouvoir politique n'avaient si bien accordé leurs violons. L'annonce de la tenue des élections générales, en mars, a été accompagnée de la levée de la censure sur la presse indienne et de la libération des parlementaires — pour la plupart modérés — emprisonnés, mais non pas de tous les détenus politiques. La nouvelle Constitution taillée sur mesure par Mme Gandhi, qui donne une légitimité à l'état d'urgence et consacre les atteintes portées aux libertés fondamentales, demeure en vigueur Naguère exemple de libéralisme politique dans les pays en développement, l'Inde possède aujourd'hui une législation répressive parmi les plus élaborées qui soient. Celle-ci est destinée à frapper, certes, en premier lieu l'extrême droite et l'extrême gauche, l'une et l'autre hors la loi, mais aussi toute personne dont les prises de position « dérangent » les autorités

Nul ne conteste que ce régime n'ait produit des résultats « positifs », notamment dans le domaine économique. New-Delhi en tout cas, ne manque pas de le rappeler pour justifier, *a posteriori*, et maintenir les contraintes politiques

La production industrielle n'est plus perturbée par d'incessantes grèves. Les causes des mouvements sociaux n'ont pas disparu, mais ceux-ci sont interdits. Après tout fait remarquer un fonctionnaire la « classe ouvrière » est privilégiée et ne représente que 5 % de la population active !

C'est sans doute pourquoi le programme publié par le gouvernement après juin 1975 a prévu des mesures en faveur des millions de ruraux-manœuvres, paysans sans terre et exploités — et notamment l'abolition du servage et des dettes. Mais une enquête récente du *Times of India* a montré que les principaux intéressés n'étaient pas au courant de ces dispositions. La tradition veut qu'un emprunteur travaille pour son créancier jusqu'à l'extinction de sa dette et après paiement d'intérêts exorbitants. Or comment offrir à ces ruraux d'autres sources de crédit lorsqu'ils ne possèdent aucun bien, n'ont aucun emploi fixe ? Bénéficieront-ils des réformes agraires qui sont loin encore de faire sentir leurs effets ou des stimulants prévus pour développer la production ? Les inégalités dans la répartition des richesses, un système social fondé sur l'exploitation humaine et une hiérarchie inflexible, ne constituent-ils pas la source de la pauvreté et un obstacle au développement ? Mme Gandhi reconnaît volontiers que ce n'est pas faute de réformes que cet état de choses subsiste. Les gros propriétaires s'opposent généralement à l'application de ces réformes lorsque celles-ci menacent leur position (1).

« Travailler dur »

Les autorités font entendre aux Indiens que le pays est entré dans une « ère de discipline », que le moment est venu de « travailler dur ». Il en va ainsi notamment pour les employés de l'État. La productivité et la production ont augmenté dans les entreprises publiques

Mais il est permis de se demander pourquoi ces résultats, encore bien fragiles — la reprise ayant été finalement moins forte et durable qu'il était espéré. — n'ont pas été atteints plus tôt Etait-il nécessaire pour y parvenir, d'imposer un régime à poigne ? Les laudateurs du pouvoir expliquent volontiers que, jusqu'à 1975, l'opposition compromettait toute action gouvernementale et menaçait les institutions et la sécurité. A la vérité le « coup » de juin 1975 a plutôt représenté une fuite en avant, un réflexe d'autodéfense de la part d'une élite dirigeante qui a régné sans partage sur l'Inde depuis l'indépendance de 1947, et qui voyait ses privilèges, les échecs de sa gestion la corruption de certains de ses membres, dénoncés par une coalition hétéroclite et nullement révolutionnaire La censure rigoureuse imposée pendant de longs mois aux moyens d'information a surtout prouvé à quel point les dirigeants supportaient mal la critique

Aussi bien ne parle-t-on plus de crise de l'économie, mais de relance, plus de révolution, mais de redressement. Le gouvernement voudrait mettre les bouchées doubles pour mieux rattraper le temps perdu. Sans doute se fonde-t-il sur les énormes capacités de résignation et de détachement du peuple Mais la violence des réactions à quelques stérilisations par la force ont montré quels risques les autorités prenaient en portant atteinte à la liberté de procréer

La politique indienne de développement demeure le résultat d'un compromis. Cependant, le rôle de l'Etat est au cœur du débat Il n'est pas question de renoncer au secteur public, présent dans les principales branches d'activité, mais de lui imposer une gestion plus rigoureuse Le capital national et étranger est, d'autre part, sollicité pour aider à ranimer un corps économique atteint de langueur ces dernières années Les ressources publiques sont limitées, d'abord parce qu'une très faible proportion des contribuables sont imposés. Le parti du Congrès, qui plonge ses racines socio-économiques chez les possédants du monde rural, s'est toujours opposé à ce que la richesse agricole soit assujettie à l'impôt. Il est vrai que l'accumulation de capital dans l'agriculture peut être compromise par les aléas climatiques, la fragilité de l'équilibre budgétaire des exploitations qui, dans la grande majorité des cas, sont de petite taille, le grand nombre de bouches à nourrir par famille, les remboursements d'annuités d'emprunts.

La production reste limitée par le fait qu'un propriétaire n'essaie pas d'accroître sa productivité si sa récolte lui semble suffisante, et qu'un métayer doit partager la sienne avec le propriétaire, qui est souvent son créancier. La richesse n'entraîne pas partout — comme au Pendjab — un progrès ; elle alimente, en revanche, la spéculation. Les riches ruraux, lorsqu'ils n'habitent pas la ville, y placent souvent une partie de leurs économies dans des opérations spéculatives d'un confortable profit.

Inversement, on voit depuis plusieurs années des hommes d'affaires, des fonctionnaires ou des militaires à la retraite se transformer en *gentlemen farmers*, sans doute parce que l'opération est « profitable ».

Les conditions créées par l'état d'urgence ont stimulé les industries qui jusqu'alors n'utilisaient pas à fond leurs capacités de production, mais le chômage de surpeuplement n'est pas résorbé pour autant. L'industrie capitaliste, déjà puissante et très concentrée, voit son développement freiné par la faiblesse de la demande intérieure. D'autre part, la peur du gendarme gène le trafic de devises : les mesures incitant les Indiens de l'étranger à rapatrier leurs capitaux portent leurs fruits, ce qui contribue largement au redressement de la balance des paiements.

Mais si les autorités tentent ainsi de mobiliser les ressources disponibles, c'est aussi parce que les investissements sociaux (qu'impose le croît démographique) et les dépenses militaires (plus de 20 % du budget) absorbent une partie importante des sommes qui pourraient être affectées à des investissements productifs.

Une partie également des ressources nationales va à la consommation. La classe privilégiée trouve sur le marché des produits locaux que seule elle est en mesure d'acheter, puisque 40 % des Indiens, selon certaines études, vivent en deçà de ce qu'il est convenu d'appeler la ligne de pauvreté.

Enfin, bien qu'elle affirme vouloir instaurer le socialisme et parvenir à l'autosuffisance, l'Inde est placée sous la double dépendance de l'aide et du capital étrangers. L'assistance extérieure représente environ le dixième de l'accumulation du capital national ; elle finance certains programmes de développement, mais New-Delhi rembourse chaque année un peu moins de la moitié du montant des sommes reçues (ces remboursements représentent bon an mal an 20 à 25 % du montant des exportations). Une aide qui provient surtout des Etats-Unis, de la Banque mondiale et des organismes qui lui sont affiliés. La Banque s'est félicitée du redressement de l'économie indienne et s'est déclarée prête à accorder de nouveaux crédits. Le progrès dans la dépendance implique aussi un renforcement de cette dernière.

Quant aux capitaux étrangers, s'ils ne jouent pas un rôle aussi important qu'au lendemain de l'indépendance, ils constituent un apport notable ; le principal flux d'investissements provient de nos jours des Etats-Unis, bien que les intérêts britanniques restent les plus importants. L'aide de l'U.R.S.S. enfin, qui a permis, à l'époque de Nehru, l'installation d'industries lourdes, s'étend à d'autres secteurs miniers et industriels, et joue un rôle de plus en plus comparable à celui des pays capitalistes. Cependant, les dirigeants ne considèrent plus que l'U.R.S.S. leur offre un modèle de développement à suivre.

De modèle, un autre grand pays asiatique qu'est l'Indonésie ne semble pas en avoir retenu. Mais elle n'a pas pour autant de « voie propre ». Qui visite Djakarta — désespérante métropole dont l'activité économique est sans commune mesure avec l'énorme population — ou traverse les villages de Java comprend rapidement le sens de cet autre échec du développement dans la région.

L'archipel constitue, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, une des pièces maîtresses de la stratégie américaine dans la zone. Dès les années 50, les rapports du Pentagone mettaient l'accent sur la richesse du pays en matières premières. La politique neutraliste de Sukarno irrita l'Occident, qui, à plusieurs reprises, complota pour renverser le chef de l'Etat et monta en épingle le déficit extérieur.. mais ne se moque en rien, dix ans après la chute du potentat, de l'impressionnante dette extérieure de l'actuel régime.

Lorsque, quittant au moment opportun la « barque indochinoise » de Johnson qui coulait, M. McNamara prit la direction de la Banque mondiale, c'est à Djakarta qu'il se rendit en priorité : ce n'était pas un hasard. L'Indonésie sortait à peine alors d'un terrible bain de sang qui coûta des centaines de milliers de morts (dix ans plus tard, le bagne de Buru demeure plein) et rentrait dans la sphère d'influence occidentale.

Plus de cent soixante-dix millions d'Indonésiens jouent — on le leur fait jouer — un rôle important dans une stratégie mondiale décidée loin de chez eux. Il n'est qu'à regarder la carte : l'archipel la barre, au sud de l'Indochine, au nord de l'Australie. Contrôler l'Indonésie, c'est contrôler, outre les richesses locales, les océans, ou, plus exactement, les passages entre l'océan Indien et le Pacifique, donc entre l'Afrique-Proche-Orient et la zone de coprospérité américano-nippone du Pacifique du Nord.

Dans ces conditions, toute remise en question du système est exclue. Il est possible qu'actuellement Washington prépare une carte de rechange à l'équipe du président Suharto, mais dans le seul but de mieux adapter le système local aux intérêts du système global. Il n'est pas sûr qu'à Washington, et ailleurs en Occident, le scandale de la compagnie nationale pétrolière Pertamina ait été ressenti comme tel par les milieux dirigeants. Toute velléité d'indépendance est considérée comme dangereuse. Après tout, les capitaux étrangers investis en Indonésie représentent 5,1 milliards de dollars, entre 60 et 65 % du total du capital investi dans l'archipel. Si l'on sait que la dette extérieure de l'Indonésie est de 6,8 milliards de dollars — l'énorme dette de la Pertamina étant exclue de ce total, — on mesure le degré de dépendance du pays.

Depuis 1945, l'armée, au cours d'une histoire extraordinairement complexe, s'était portée garante de l'accomplissement de la « révolution », mais dernière cette phraséologie, elle camouflait ses intérêts de caste. Cette « mission » n'a pu être accomplie dans la mesure où le mélange n'a jamais pu se faire entre l'armée et les forces révolutionnaires Du temps de Sukarno, l'armée participait au pouvoir. Après le coup d'Etat de 1965, elle l'a conquis. La bourgeoisie nationale, presque inexistante, n'étant pas à même de s'emparer de l'Etat, le régime alors mis en place a été une association d'officiers et de techniciens de formation occidentale (américaine surtout), les experts de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement dictant leur loi en même temps que les gouvernements du consortium d'aide.

Il serait faux de dire que l'Indonésie stagne. Peu importent, à la limite, les statistiques globales. Mieux vaut avoir en tête le labeur ininterrompu des dizaines de millions de paysans qui œuvrent sur la partie la plus peuplée de l'archipel, et la quête de millions de chômeurs urbains à la recherche d'un gagne-pain. La masse urbaine n'a pas davantage droit à la parole que la masse rurale (70 % de la population). Le système n'est pas celui de leur choix et n'est pas destiné à promouvoir leur dignité Ces masses ignorent que le service de la dette extérieure représentera bientôt quelque 20 % des recettes d'exportation, mais elles savent que l'écart croît entre la minorité des possédants (non de l'économie, mais du pouvoir et de ses « retombées ») et ses propres revenus.

On comprend, dans ces conditions, que Djakarta ait reçu l'appui tacite de l'Occident dans son entreprise de conquête de Timor-Oriental (anciennement portugais) Toute remise en cause du système doit être écrasée : Timor en était, en demeure une. Doublement : le FRETILIN est révolutionnaire, et l'exemple d'un Timor indépendant serait « mauvais » pour les mouvements autonomistes indonésiens

Répression et « potion magique »

Mais ce qui frappe plus encore, c'est l'absence fondamentale de « projet » pour l'Indonésie. Il y a combinaison, de la part des élites au pouvoir, de la répression et de la « potion magique » de l'aide extérieure. Pourquoi faire ? Nul ne le sait. On copie l'Occident (les libertés en moins.) dans des poches minuscules à l'intérieur des zones urbaines Mais pourtant l'impasse apparaît clairement. La survie du régime passe par une répression accrue, tant il est vrai que le développement à l'occidentale ne saurait être appliqué à l'ensemble de la population et que s'aiguisent les frustrations. Il n'y a pas d'accumulation réelle du capital local (lorsqu'elle se produit, elle sort du pays). Le paysan javanais s'use à travailler pour manger sa maigre ration, non pour édifier une société dite de consommation. A défaut de projet révolutionnaire, l'Indonésie, celle du centre Java en tout cas, est mûre pour l'accueil de ces mouvements millénaristes qui la secouent périodiquement. Faute de pouvoir accumuler du capital, l'Indonésie accumule de la misère La poudrière est là. Simplement, elle est régulièrement mouillée par l'Occident pour prévenir l'explosion.

(Vendredi 25 février.)

(1) Cf. *Bonded Labour in India*, par Dileep Padgaonkar (*Times of India*, 10 et 11 décembre 1976).

Prochain article :

« EFFETS PERVERS » CONTRASTÉS EN AFRIQUE

Les actions du président de la République en faveur de l'écologie

Chaque année, le gouvernement dressera un bilan de son action écologique. C'est ce qu'a indiqué M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, lundi 28 février, au cours d'une conférence de presse destinée précisément à commenter l'initiative prise par M. Giscard d'Estaing de publier une sorte de compte rendu de mandat sous le titre : « Pour un environnement à la française ».

Ce livret était, a indiqué M. Lecat, en préparation depuis des mois. S'il a été rendu public — et commenté à la télévision par le président lui-même — quelques heures après le démarrage officiel de la campagne pour les municipales, c'est « pur hasard ». « En intervenant de la sorte, a tout de même reconnu M. Lecat, le président voulait répondre à une attente de l'opinion. Il souhaitait surtout marquer sa volonté de faire considérer les problèmes écologiques comme des problèmes de fond. »

SUR LA BONNE VOIE

MM. Lecat et Pierre Richard, conseiller technique auprès de l'Elysée, ont affirmé que le programme en dix-huit points présenté par M. Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle de mai 1974 avait été « *entièrement mis en œuvre* ». En effet, les interventions personnelles du président, l'action menée par ses ministres et les textes votés par le Parlement ont concrétisé une bonne part des promesses faites il y a trente-trois mois. L'ensemble des dix-huit points ont reçu un commencement d'exécution. Le fait est trop rare pour ne pas être souligné.

Jamais aucun homme politique français — hormis M. Robert Poujade — n'avait été aussi loin dans la recherche sincère d'une amélioration du cadre de vie : arrêt de l'urbanisme outrancier, protection des espaces naturels, amélioration des transports en commun, lutte contre les pollutions, recherche d'énergies nouvelles, sur tous ces points un vent nouveau a soufflé depuis 1974. Jamais non plus on n'avait autant convié les associations à participer de manière concrète à cette vaste entreprise. Là encore quelque chose s'est débloqué.

Selon les porte-parole de l'Elysée, cette politique sera poursuivie avec vigueur. On nous promet d'abord que tous les décrets d'application des lois votées l'an passé (loi foncière, loi sur l'urbanisme, loi de protection de la nature, etc.) seront publiés avant l'été. Pour en renforcer l'effet, des directives vont être prochainement envoyées aux administrations. Les tours et les barres, les logements dans les zones de nuisances, les pavillons éparpillés dans l'espace rural seront à nouveau mis à l'index.

Mais du côté des pollutions, l'appareil réglementaire reste encore fort incomplet. Un projet de loi sur le contrôle des produits chimiques (pour prévenir un Seveso français) est en préparation ; la mise en route de l'agence des déchets est annoncée, ainsi que l'étude d'une agence de l'air qui devrait démarrer en 1978.

Puisque les précédentes ont été tenues, ces promesses-là ne devraient pas manquer de se concrétiser. Cependant, le bilan de trente-trois mois d'« *écologie giscardienne* » ne saurait inciter au triomphalisme. Car, si un esprit neuf a régné, bien des choix essentiels n'ont pas été faits.

M. Giscard d'Estaing, candidat, avait promis un ministère de l'environnement « *disposant de pouvoirs et de moyens d'action importants* ». Le ministère de la qualité de la vie est un fourre-tout où l'on trouve l'environnement, la jeunesse, les sports et le tourisme. Trois ministres et deux secrétaires d'Etat se sont occupés tour à tour (et parfois simultanément) de l'environnement. Leur budget est la lanterne rouge de tous les départements ministériels, ils disposent de moins de mille collaborateurs et leur autorité sur les grands services publics ne s'est guère renforcée. L'expérience de ce ministère protéiforme est encore loin d'être convaincante.

On avait promis encore d'inclure dans le VIIe Plan une politique d'ensemble de l'environnement. Trois programmes d'action prioritaires (mieux vivre dans la ville, défense du patrimoine architectural, défense du patrimoine naturel) marquent cette préoccupation. Mais la volonté, pourtant affirmée, de définir une « *nouvelle croissance* » s'est finalement effacée devant les impératifs d'une croissance « classique ».

Un comité national écologique devait « *étudier les précautions à prendre concernant l'énergie nucléaire* ». Rien n'indique qu'un organisme de ce genre ou que le ministère de la qualité de la vie ait plus qu'autrefois son mot à dire dans le développement de l'électronucléaire. Statut nouveau pour les aéroports proches des agglomérations, priorité au tourisme social dans les grandes opérations d'aménagement du littoral, maintien absolu du tiers naturel sur nos rivages, sur ces points encore il y a très loin des promesses à la réalité.

Comme le reconnaît M. Jean-Philippe Lecat, « *il existe dans le public un besoin écologique très puissant. L'opinion sur ce point galope devant le gouvernement, et elle a l'impression que celui-ci n'en fait pas assez* ». Le président de la République a sans doute été l'un des premiers à pressentir cette vague de fond. Aura-t-il la détermination et les moyens de conserver son avantage ? Car désormais, dans tous les partis, le temps de la surenchère écologique est venu.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Mercredi 2 mars.)

De vives attaques

(Suite de la première page.)

Le propriétaire de l'*Express*, qui procède cette semaine à la vente de son hebdomadaire, va pouvoir se consacrer tout à loisir à sa nouvelle tâche. Ne dépendant que du chef de l'Etat et du premier ministre, disposant d'une « équipe légère » de collaborateurs de haut niveau, à la manière de Jean Monnet en 1945 et d'« antennes » composées d'élus dans chaque région, il aura une vocation étendue. En 1974 M. Servan-Schreiber, au nom des radicaux, avait soutenu M. Giscard d'Estaing pour la réalisation de trois objectifs : le contrôle de l'argent public, la décentralisation des pouvoirs et l'égalité devant l'impôt. Ses objectifs pourraient aujourd'hui s'élargir à la crise des industries menacées par la concurrence du tiers-monde.

Seul M. Barre s'efforce encore de conserver une certaine sérénité et il se contente, pour le moment, de ne répondre que lorsqu'il est mis personnellement en cause, en se défendant d'épouser les querelles des uns ou des autres.

L'appel à l'impartialité du gouvernement et de son chef, qu'il avait déjà lancé au Cirque d'Hiver, M. Chirac l'a renouvelé samedi au meeting de la porte Maillot malgré la fin de non-recevoir que lui avait opposée M. Barre lorsqu'il avait dit qu'un chef de parti n'avait rien à exiger du gouvernement. Le président du R.P.R., sans rien « *exiger* » cette fois, demande toutefois que le premier ministre et le ministre de l'intérieur ne favorisent pas une composante de la majorité au détriment d'une autre. Il est vrai que M. Chirac se réfère toujours au « *pluralisme* » défini par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 17 janvier alors que M. Barre se sent engagé par l'arbitrage qu'il a rendu en faveur de M. d'Ornano le 12 novembre. M. Chirac a aussi tenu à rappeler à « *un peu de pudeur* » ses concurrents de la majorité qui critiquent la gestion de la municipalité sortante en soulignant qu'ils avaient été associés à toutes les décisions prises dans le passé.

Pour montrer sa résolution, tout en cachant son irritation, l'ancien premier ministre a évoqué le rôle qu'il avait joué dans l'élection présidentielle de 1974 et indiqué — sans souligner davantage pour le moment — que le R.P.R. « *constituait toujours la force la plus importante et la plus agissante* » de la majorité.

Ces mises en garde à peine voilées étant faites, M. Chirac, après avoir tracé les grandes lignes de son programme parisien, s'en est pris avec résolution à l'opposition, accusée de vouloir engager la France sur « *une voie sans retour et sans recours* », affirmant qu'il lançait bien un défi, mais seulement à MM. Marchais et Mitterrand.

ANDRE PASSERON.

(Mardi 1er mars.)

OUTRE-MER

Polynésie

Le gouvernement et les autonomistes vont reprendre leur dialogue

MM. Daniel Millaud, sénateur (Union centriste) de Polynésie, Frantz Vanizette, ancien président de l'Assemblée territoriale, et Henri Bouvier, tous trois membres du Front uni pour l'autonomie interne, seront reçus mardi 1er mars par MM. Michel Poniatowski et Olivier Stirn avec qui ils doivent en principe reprendre les négociations sur le futur statut du territoire.

Le mécontentement provoqué dans les rangs des autonomistes polynésiens par le projet de statut qui leur a été soumis par le gouvernement a conduit certains d'entre eux à radicaliser leur attitude et à réclamer l'indépendance (*le Monde* du 5 et du 12 février). C'est le cas de M. Francis Sanford, député, qui a annoncé qu'il allait faire campagne sur ce thème dans l'archipel. « *Je vais partir en tournée dans toutes les îles*, a-t-il récemment déclaré, *et créer des sections pour l'indépendance* ».

M. Daniel Millaud, sénateur de Polynésie, qui appartient au même parti que M. Sanford, a fait parvenir jeudi dernier à M. Poniatowski sa réponse à une lettre dans laquelle le ministre d'Etat lui demandait de venir s'entretenir avec lui à Paris. Le sénateur estime que « *la dégradation de la situation politique* » dans le territoire justifierait cette rencontre ; toutefois, il interroge le gouvernement sur la manière dont celui-ci entend reprendre le dialogue. Il demande : « *Quelle interprétation donnez vous aux termes* « accord général sur les principes du statut » ? *S'agit-il d'un accord sur tous les thèmes essentiels du texte (amendés éventuellement) ou s'agit-il de la reconnaissance d'un certain nombre de points communs et de points opposés ?* »

M. Millaud demande aussi si le gouvernement « *compte tenu de la nécessité d'un geste d'apaisement* » confirme l'intention « *exprimée dernièrement par M. Stirn* » de lier un accord préalable sur l'avant-projet de statut à la dissolution de l'Assemblée territoriale.

« *Je crois que ce problème peut encore aujourd'hui trouver une solution* », écrit le sénateur. Je souhaite « *que soient pris en considération les éléments essentiels* » de la proposition de loi déposée en 1973 au Sénat par les élus centristes et réformateurs (proposition qui constitue un projet de statut que les autonomistes font leur).

On notera que sur ce dernier point, M. Millaud prend une position sensiblement plus nuancée que celle de M. Sanford qui avait déclaré, le 10 février, que seule l'adoption, dans son intégralité, du projet déposé au Sénat pourrait le faire renoncer à sa demande de référendum sur l'autonomie (*le Monde* du 12 février).

Dans un message adressé d'autre part à M. Gaston Flosse (R.P.R.), président de l'Assemblée territoriale, MM. Poniatowski et Stirn indiquent qu'ils ont étudié avec attention les suggestions de la majorité de l'Assemblée relatives aux divers chapitres du projet de statut. MM. Poniatowski et Stirn soulignent : « *Sur ces divers points, nous pouvons vous dire que notre position reste très ouverte et que nous sommes tout disposés à étudier avec vous les moyens d'améliorer le fonctionnement des institutions futures du territoire.* »

M. Gaston Flosse a annoncé qu'il se rendra à Paris le 22 mars.

(Mardi 1er mars.)

Le réveil des classes moyennes ?

(Suite de la première page.)

Depuis un an, les initiatives se multiplient à nouveau pour regrouper, par-delà les querelles professionnelles, les membres de ces classes moyennes et mettre fin au « face-à-face » entre MM. Séguy et Maire, d'une part, et Ceyrac d'autre part. Concrétisant une promesse de M. Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il était candidat à l'Elysée, le gouvernement crée, le 20 novembre 1975, un « Conseil supérieur des classes moyennes ». Placé sous la tutelle du ministre du commerce et de l'artisanat, il est dirigé par M. Lego, militant républicain indépendant. Réunissant vingt-six membres désignés pour trois ans, ce Conseil doit s'efforcer de conduire une réflexion, d'assurer la coordination entre les différentes administrations et d'informer les différentes parties prenantes des classes moyennes.

En décembre 1975, M. Guy Henninot, commerçant en porcelaine, président du syndicat des P.M.E. de Paris, crée un « Syndicat national des classes moyennes », avec l'appui discret et bref de MM. Marcellin et Malaud.

Quelques semaines plus tard M. Jean-Pierre Prouteau, ancien grand maître du Grand-Orient de France, ancien président des jeunesses radicales d'Indre-et-Loire, chargé de mission à la Caisse nationale du Crédit agricole, crée le « Centre national de coopération interprofessionnelle ». Enfin, au cours de l'été dernier, alors que l'indemnisation des dégâts provoqués par la sécheresse oppose les agriculteurs aux autres catégories socio-professionnelles, M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., prend langue avec ses collègues représentant les P.M.E., les artisans, les cadres et les professions libérales. Cette initiative aboutit, en janvier 1977, à l'envoi d'une lettre commune dans laquelle MM. Debatisse (F.N.S.E.A.), Gingembre (C.G.P.M.E.), Combe (président de l'assemblée permanente des chambres de métiers), Charpentié (C.G.C.) et Monier (président de la Confédération des syndicats médicaux français) annoncent aux responsables départementaux de leurs syndicats respectifs la création des GIR (Groupes « initiative et responsabilité ») afin « *d'entreprendre ensemble l'étude d'un certain nombre de problèmes communs* ».

Trois pôles

Comment se retrouver dans la jungle de ces regroupements qui s'interpénètrent, s'appuient ou s'opposent ? Au-delà des intrigues de couloirs et des rivalités individuelles — inévitables dans ces milieux — trois pôles se dégagent :

● *Le Syndicat national des classes moyennes* de M. Henninot. — Il est d'audience fort limitée, ainsi que l'a montré la manifestation organisée en décembre à Paris, qui ne rassemblait qu'une centaine de personnes (*le Monde* du 15 décembre).

● *Le Syndicat national de coopération interprofessionnelle* lancé *par M. Prouteau.* Il revendique des comités dans soixante départements. Il convient de lui rattacher également le traditionnel comité national de liaison et d'action (fondé par M. Millet), aujourd'hui présidé par M. Habar. Les deux organisations ont conclu un accord de « *non-belligérance* » et s'épaulent, notamment aux plans régional et départemental. Si leurs modes de recrutement sont différents (individuel pour la première, alors que la seconde coordonne les représentants de syndicats professionnels), les hommes concernés sont souvent les mêmes. Ces deux mouvements bénéficient par ailleurs de la bienveillance des pouvoirs publics, par l'intermédiaire notamment du Conseil supérieur des classes moyennes, dont les membres désignés ont été recrutés pour l'essentiel au sein des deux organisations.

● *Derniers venus, les GIR*, s'appuient sur l'engagement « *à titre individuel* » de leurs cinq leaders, et tentent de s'implanter solidement en province. Refusant de se « *laisser enfermer dans le cadre d'un seul parti* », M. Debatisse a indiqué que ce mouvement propose « *une certaine conception de la société* » mais « *n'est pas une classe* ».

Quelles sont les particularités de ces trois initiatives ? Elles ont la même clientèle ; elles sont toutes dirigées contre le programme commun de la gauche, accusé de porter atteinte aux « libertés individuelles » ; aussi bien que contre les technocrates. Pourtant, des excommunications ont déjà été prononcées de part et d'autre.

« *Certaines initiatives*, [sous-entendu celles de MM. Prouteau et Henninot] *sont le fait de personnalités non représentatives de nos professions* », ont écrit les fondateurs des GIR, en demandant à leurs adhérents « *de ne pas y souscrire au plan local* ». Rivalités personnelles ? Peut-être, car on ne jurerait pas que MM. Debatisse et Robin (agriculture), Charpentié et Calvez (cadres), Combe et Léon (artisans), Monier et Habar (professions libérales) entretiennent les meilleures relations. Rivalités politiques ? Ces mouvements s'en défendent. Le jeu des amitiés reste secret. Seul M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a publiquement félicité M. Debatisse pour son initiative (*le Monde* daté 13-14 février).

Quel sera l'avenir de ces mouvements ? Les réactions de la « base » à la création des GIR semblent pour l'heure mitigées. La plus violente a surgi au sein des cadres, hostiles à toute alliance avec les petits patrons. M. Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, n'a même pas attendu le lancement officiel des GIR pour déclarer que « *les organisations de la C.G.C. ne sont pas engagées par la décision de M. Yvan Charpentié, président de cette centrale, de s'associer aux GIR* » (*le Monde* du 24 février). Au sein des P.M.E. et des artisans, bien qu'aucune protestation n'ait encore été publiquement émise, l'initiative des deux leaders a provoqué quelques remous. Quant aux milieux paysans, ils restent pour l'heure dans l'expectative.

S'appuyant sur le mécontentement, souvent diffus mais réel, de leurs membres, les classes moyennes parviendront-elles à asseoir leur organisation sur des bases solides ? Il faudra, pour en juger, attendre que soit passé le cap des échéances électorales.

VERONIQUE MAURUS.
ALAIN GIRAUDO.

(Mercredi 2 mars.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 22 FÉVRIER

PARIS. — *Le journal télévisé d'Antenne 2 a présenté une confrontation entre MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et André Amalrik. Invité depuis plusieurs semaines, M. Marchais avait, au dernier moment, accepté délibérément de dialoguer avec l'historien soviétique, en « dissidence » par rapport au régime de son pays. Ce fut l'occasion pour le secrétaire général du P.C. de rappeler les positions de son parti sur les libertés et l'évolution de celui-ci à l'égard des séquelles du stalinisme. Le même jour, un responsable du P.C., membre du comité central, rencontrait, à Lille, un autre dissident soviétique célèbre, L. Pliouchtch.*

LE CAIRE. — *M. de Guiringaud a terminé, mardi 22 février, sa mission dans les pays arabes voisins d'Israël (Liban, Syrie, Jordanie et Egypte) par des entretiens au Caire avec M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. ; M. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, et le président Sadate.*

LONDRES. — *Le gouvernement travailliste a subi au Parlement sa défaite la plus spectaculaire depuis son retour au pouvoir en 1974 : la Chambre des communes a, par 312 voix contre 283, rejeté la proposition qui visait à limiter la durée des débats sur le projet de dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles.*

MADRID. — *Le gouvernement espagnol a frappé un coup à droite et un coup à gauche. Il a refusé d'autre part de légaliser sept formations politiques de gauche, dont le parti communiste d'Espagne, et il a lancé, d'autre part, une opération contre un mouvement d'extrême droite, les guérilleros du Christ-Roi, responsables de multiples agressions. Le leader des guérilleros du Christ-Roi, M. Sanchez Covisa, qui avait déjà été interrogé au lendemain du massacre des cinq avocats de la rue d'Atocha, à la fin janvier, a été arrêté.*

WASHINGTON. — *M. Jimmy Carter a transmis le 22 février son premier budget au Congrès, modifiant dans un sens plus « social » les grands équilibres prévus par son prédécesseur. Pour l'exercice en cours (entamé le 1er octobre 1976), les dépenses s'élèvent à 417,4 milliards de dollars et les recettes à 349,4 milliards, soit un déficit de 68 milliards de dollars.*

Pour l'exercice 1978, M. Carter propose 459,4 milliards de dollars de dépenses (au lieu des 440 milliards de dollars de M. Ford) et 401,6 milliards de dollars de recettes (au lieu de 393 milliards de dollars), soit un déficit de 57,8 milliards de dollars (au lieu de 47 milliards de dollars). Quant aux dépenses militaires, elles seront en baisse de 2,7 milliards de dollars par rapport à ce qui avait été demandé par M. Ford, alors que M. Carter, pendant sa campagne électorale, envisageait une réduction de 5 à 7 milliards de dollars.

MERCREDI 23 FÉVRIER

PARIS. — *M. Raymond Barre a informé le conseil des ministres qu'il présenterait au Parlement, à la session de printemps, un collectif budgétaire fixant à environ 10 milliards de francs le déficit des finances publiques en 1977 (au lieu de l'excédent symbolique voté par le Parlement en décembre dernier).*

Ce déséquilibre du budget de l'Etat était prévisible depuis trois mois. Plusieurs des postes principaux de dépenses avaient, en effet, été sous-évalués : la dette publique (parce que le budget était supposé équilibré), les traitements et les retraites (parce que le taux d'inflation se trouvait minoré), les subventions aux entreprises nationales (parce que la hausse de leurs tarifs, cette année, sera probablement inférieure à ce que nécessiterait la situation financière de ces firmes).

Le ralentissement de la hausse des prix de détail, qui s'était manifesté en novembre et décembre, s'est confirmé en janvier. L'indice du coût de la vie calculé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) n'a en effet augmenté, au cours du mois dernier, que de 0,3 %.

Ce très bon résultat a été enregistré grâce notamment à une baisse du poste « produits manufacturés » (—0,2 % par rapport à décembre) consécutive à la baisse du taux moyen de la T.V.A.

AMMAN. — *La première série d'entretiens jordano-palestiniens depuis septembre 1971 s'est terminée à Amman par la réaffirmation des résolutions prises en octobre 1974, à Rabat, par les chefs d'Etats arabes. Avant son départ pour Damas, le chef de la délégation palestinienne, M. Khaled Fahoum, a déclaré que le problème de la création d'un lien du type confédéral entre la Jordanie et un éventuel Etat palestinien n'avait pas été abordé.*

KINSHASA. — *Le remaniement ministériel intervenu à Kinshasa s'est traduit, à la faveur d'une restructuration du conseil exécutif du gouvernement, par la mise à l'écart de M. Bisengimana Rwema, directeur du bureau présidentiel, considéré comme l'éminence grise du général Mobutu, dont il fut pendant onze ans le plus proche collaborateur.*

Il est remplacé par M. Nimy Mayidika Ngimbi, jusqu'alors président de la Cour suprême. Les grands commissariats d'Etat (ministères), affaires étrangères et finances notamment, ne changent pas de titulaires.

JEUDI 24 FÉVRIER

LONDRES. — *Le candidat conservateur M. Peter Brooke a gagné l'élection partielle qui avait lieu à Londres, dans la circonscription de la City et de Westminster-Sud. Avec l'arrivée de M. Brooke à la Chambre des communes, l'ensemble des partis d'opposition dispose désormais d'un siège de plus que le Labour Party.*

VENDREDI 25 FÉVRIER

ALGER. — *L'Assemblée populaire nationale élue le 25 février en Algérie a deux caractéristiques principales : elle est jeune, et dominée par le corps enseignant. Les résultats définitifs publiés dimanche 27 février montrent que plus de soixante élus sur deux cent soixante et un ont moins de trente-cinq ans. L'âge moyen des députés est de quarante ans et demi. Les instituteurs, professeurs, directeurs d'école et universitaires représentent 25 % de l'effectif et même 30 % si l'on tient compte du fait que plusieurs candidats portant l'étiquette de l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens) sont en réalité des enseignants.*

MOSCOU. — *Un incendie ravage l'hôtel Rossia, le plus grand de Moscou, faisant trente-quatre morts et une centaine de blessés.*

TEL-AVIV. — *Le congrès du parti travailliste a pris fin après avoir adopté sa plate-forme pour les élections législatives du 17 mai. Selon ce programme, Israël doit consentir des* « compromis territoriaux » — *n'allant cependant pas jusqu'à un retour aux frontières de 1967* — « dans le cadre de la paix avec la Syrie et l'Egypte d'une part, et avec la Jordanie d'autre part ». *Dans les territoires occupés,* « la colonisation juive doit être limitée aux villages dont la création sera approuvée par le gouvernement pour des raisons de sécurité ».

SAMEDI 26 FÉVRIER

BEYROUTH. — *Le chapelet de villages tenus par les forces de droite le long de la frontière libano-israélienne est devenu continu avec la chute, samedi 26 février, de la dernière localité palestino-progressiste Bent-Jbeil.*

Ainsi, en partant de Nagoura, sur le littoral, et en allant d'ouest en est, les conservateurs contrôlent toute la bande frontalière adossée à Israël jusqu'au Koleya et Debbine. Là commence l'Arkoub, lieu de rassemblement des Palestiniens. Mais, plutôt que de continuer à suturer la frontière, les forces de la droite paraissent esquisser un mouvement enveloppant pour isoler les fedayin dans une poche.

RABAT. — *Le Maroc a décidé de suspendre toute participation aux travaux de l'Organisation de l'unité africaine pour protester à la fois contre la présence à la conférence ministérielle de Lomé (Togo) d'une délégation du Front Polisario et contre les allégations « colportées par l'O.U.A. », selon lesquelles le royaume chérifien a été impliqué dans l'agression contre le Bénin, le 16 janvier dernier.*

DIMANCHE 27 FÉVRIER

SAN-SALVADOR. — *Des milliers de manifestants ont occupé le centre de San-Salvador, la capitale du pays, et ont dressé des barricades. Ils entendaient protester contre les résultats — qu'ils estiment falsifiés — de la récente élection présidentielle, gagnée par le général Carlos Romero, un ex-ministre de la défense, ultra-conservateur, contre le colonel Ernesto Claramount, un militaire populaire parmi les jeunes officiers, candidat du parti de l'Union nationale d'opposition (progressiste modéré).*

MARDI 1er MARS

WASHINGTON. — *Entrée en vigueur de la décision américaine d'étendre à 200 milles nautiques (370,400 kilomètres) au-delà du rivage la zone de pêche réservée des Etats-Unis. D'après les estimations officielles, les Etats-Unis vont désormais contrôler 10 % des ressources vivantes produites dans l'ensemble de l'océan mondial.*



BIENTOT DEUX CENT MILLE ÉLÈVES AU CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

La plus grande école de France

De cent soixante à cent quatre-vingt mille élèves, selon les périodes, plus de quatre mille professeurs, dont mille sept cents à plein temps, une personnel administratif et technique de plus d'un millier de personnes, plusieurs imprimeries et centres de tri informatisés, pratiquement toutes les disciplines enseignées du primaire à l'université : le Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.) est la plus grande école de Fance. Pourtant, le C.N.T.E. reste ignoré du grand public, presque « clandestin ». Pour beaucoup, le sigle n'évoque rien et, lorsqu'il est connu, il fait penser à l'enseignement par télévision, ou encore à l'un des innombrables organismes privés qui proposent des cours par correspondance. Or, le C.N.T.E. est un établissement public (1) qui propose un enseignement « à distance » tout à fait semblable à l'enseignement public à domicile et gratuit sous forme de cours imprimés, de cassettes, de disques ou d'émissions radiophoniques. Il s'adresse à tous ceux, jeunes ou adultes, qui ne peuvent se rendre physiquement dans un établissement d'enseignement.

Créé en 1939, le Centre national d'enseignement par correspondance fut conçu pour la scolarisation des enfants dispersés par la guerre. Mais, son utilité en temps de paix étant apparue manifeste, on décida de conserver cette institution pour en faire « l'école des malades, des handicapés ou accidentés », c'est-à-dire de tous les jeunes d'âge scolaire empêchés de faire leurs études dans un établissement. A partir de 1959, après fusion avec certains services de l'Institut pédagogique national, le « Centre national d'enseignement par correspondance, radio et télévision » fut appelé par abréviation « C.N.T.E. ». Sa mission s'est peu à peu élargie aux enfants isolés ou éloignés — notamment à l'étranger, puis aux adultes, qui représentent aujourd'hui 85 % des élèves du Centre, qui leur offre des chances de promotion sociale et de formation continue

« *Le C.N.T.E., c'est l'usine* », entend-on parfois dans les couloirs du centre de Vanves (Hauts-de Seine), la « maison mère ». De fait, le « télé-enseignement » s'appuie sur une logistique assez lourde qui comprend dans chacun des six centres des bureaux de tri et d'expédition du courrier, des ateliers d'impression où l'on utilise aussi bien la polycopie que les derniers raffinements de la photocomposition pour l'offset Chaque semaine des tonnes de papier transitent par le Centre (250 tonnes par an au C.N.T.E. de Lyon). Au centre de Lille, l'ordinateur installé au rectorat permet d'inscrire jusqu'à trois cents personnes par jour et de traiter vingt mille devoirs par mois dans les périodes de pointe. Même le centre de Rouen, où ne sont inscrits que neuf mille élèves, emploie cent trente personnes pour sa gestion administrative et ses ateliers d'imprimerie — communs, il vrai au C.N.T.E. et au Centre régional de documentation pédagogique.

Les six centres de cette lourde machine fonctionnent aujourd'hui avec des budgets autonomes, comme n'importe quel lycée, avec à leur tête un proviseur et un censeur — ou directeur des études. — et des professeurs principaux pour chaque discipline. Mais les méthodes d'enseignement y sont évidemment très différentes.

Certes, les programmes sont identiques, puisque les cours préparent aux mêmes examens et concours : certificats d'aptitude professionnelle, B.E.P.C., baccalauréat, brevets de technicien supérieur, diplôme d'études universitaires générales, CAPES, agrégations, etc. Mais l'enseignement ne peut s'appuyer sur le contact direct entre le professeur et l'élève. Tout doit passer par l'écrit et, de plus en plus, par l'enregistrement sonore cassettes et disques. L'élève pourra suivre une année scolaire complète sans jamais voir ses professeurs, ni même, bien souvent, sans jamais entendre le son de leur voix. Le professeur doit rédiger des cours et corriger des copies en ne connaissant ses élèves que par une brève notice individuelle... et une photographie.

Cette absence de contact pèse à beaucoup d'enseignants du C.N.T.E. — même ceux qui *ont* dû cesser l'enseignement « oral » pour fatigue nerveuse « *Quand on a, comme moi, enseigné pendant vingt ans dans un établissement normal*, dit un professeur principal du C.N.T.E. de Rouen, *la transition est assez pénible. On est à la fois isolé des élèves et isolé des collègues. Encore, nous, professeurs principaux, nous sommes privilégiés, car nous nous voyons au centre deux fois par semaine. Mais les autres...* »

« *Pour ne pas m'enfermer dans la solitude, je reste en contact avec mes anciennes élèves du lycée* », dit Mlle S..., professeur de mathématiques en terminale, qui a dû cesser l'enseignement oral après plusieurs opérations. Pour la plupart des enseignants « à distance », l'absence de contact avec les collègues semble plus pénible encore que l'éloignement des élèves. « *Enseigner en chambre, cela peut sembler le rêve*, dit un professeur d'espagnol qui travaille au C.N.T.E. depuis vingt-cinq ans, *mais c'est souvent dur d'être totalement coupé de la vie scolaire. Dans les établissements, les professeurs se plaignent de travailler seuls dans leur coin. Que diraient-ils s'ils devaient assurer leur enseignement par courrier ?* »

D'antres se plaignent de devenir des machines à corriger des copies : « *Finalement, nous ne faisons que la partie ingrate du métier.* »

La solitude du correcteur

Les cours par correspondance ont leur bon côté. Nombre d'enseignants secoués par la crise de 1968 y ont trouvé refuge. Pour d'autres, grands handicapés physiques, les copies d'élèves restent pratiquement le seul lien avec le monde extérieur. Chaque devoir, soigneusement annoté et commenté, devient l'occasion d'une leçon particulière. « *Certains grands handicapés*, explique M. Bouhier, directeur du C.N.T.E. de Rouen, *corrigent les devoirs avec une conscience professionnelle qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.* » L'absence de contact, elle-même, n'est pas toujours mal ressentie. « *On a parfois l'impression de mieux connaître ses élèves que dans une classe* », dit un professeur de français. « *Beaucoup nous décrivent leurs problèmes, se confient à nous, encore plus volontiers que si nous les avions en face de nous du haut d'une estrade.* »

Il est vrai qu'élèves et professeurs compensent souvent la distance qui les sépare grâce à des confidences personnelles ou de longues annotations. Plus important encore : les élèves, surtout les adultes, sont plus « motivés » que dans une classe, car ils sont volontaires. « *Les cancres et les amateurs s'éliminent d'eux-mêmes*, dit un professeur. *On n'a pas à les supporter physiquement.* »

Le correcteur du C.N.T.E. est parfois amené à jouer le rôle d'un travailleur social. Tel soldat s'excuse de ne pas avoir fait son devoir parce qu'il a dû participer à des manœuvres malgré la dispense de son officier-conseil. Tel détenu se plaint de ne pas avoir de manuels. Un adolescent demande à s'inscrire parce qu'il veut faire de la musique tout en poursuivant ses études, et que son père « *refuse de nourrir un saltimbanque* ». « *Vous n'imaginez pas le nombre de cas sociaux que nous devons résoudre* », dit M. Maurice Larès, professeur principal des classes préparatoires à l'examen spécial d'entrée à l'Université (E.S.E.U.), réservées aux non-bacheliers. « *En fait, chaque candidat constitue un cas particulier, souvent pathétique, mais toujours compliqué.* »

Passons en revue les fiches individuelles de Mlle V..., jeune agrégée de géographie qui corrige les copies de ceux qui préparent cet examen : on trouve un maître auxiliaire, un employé de banque, un handicapé physique, une « aide familiale sur exploitation agricole », un agent immobilier, un ancien instituteur, un projeteur, une femme d'avocat, une femme divorcée mère de deux enfants, un « mi-temps dans un atelier », une directrice d'institut médico-pédagogique, un prêtre orienteur professionnel, un « sans profession » une « conférencière mère de famille »... et un gardien de prison. C'est dire l'originalité de cet enseignement où la distance n'est pas seulement physique, mais aussi sociale, morale et psychologique. « *Hélas*, ajoute M. Larès, *nous ne pouvons pas toujours écrire personnellement à chaque élève*, et beaucoup se plaignent *de nos formules stéréotypées qui ne correspondent pas à « leur » cas.* »

Si le métier d'enseignant « à distance » n'est pas ordinaire, celui d'élève l'est encore moins. Avoir six ans et se voir répéter des cours sur son lit d'hôpital n'est pas un sort enviable, surtout si l'on est gravement handicapé. Avoir seize ans et préparer le baccalauréat tout en travaillant la flûte trois ou quatre heures par jour exige une grande discipline personnelle. Quant à cette mère de famille qui travaille huit heures par jour et prépare un C.A.P. d'aide-comptable ou un B.E.P. de mécanographe, elle tente une gageure... et elle endure trop souvent les sarcasmes de son entourage.

« Une vie monacale »

Il suffit de lire les « suggestions » faites par le C.N.T.E. à ceux qui préparent l'examen d'entrée aux universités pour se rendre compte que l'enseignement par correspondance, pour celui qui a une activité professionnelle ou familiale, n'est pas une sinécure : « *Vous devez vous résoudre à certains sacrifices, physiquement et moralement pénibles, mais indispensables puisqu'il vous faut mettre de côté de vingt-cinq à trente heures par semaine.* » Et la brochure d'expliquer qu'il faudra se lever une ou deux heures plus tôt que d'habitude et se coucher une ou deux heures plus tard, consacrer son dimanche matin et une partie de l'après-midi à ses études, renoncer à sortir le soir et ne pas s'attarder à table ou devant la télévision... Un professeur d'éducation physique du collège d'enseignement technique de Château-Thierry (Aisne) explique : « *Il faut renoncer à toute vie de famille. Lorsque l'on a vingt-huit heures d'enseignement à donner et une vingtaine d'autres à absorber, et que l'on a en plus une femme et deux enfants, on doit mener une vie monacale Cela ne vous garantit pas le succès : j'ai dû repasser deux fois le baccalauréat et m'accrocher sérieusement pour obtenir le CAPES.* »

Tous les élèves du C.N.T.E. ne sont pas dans cette situation. Certaines mères de famille qui ont élevé leurs enfants et disposent de temps libre suivent des cours « pour s'occuper ». Il arrive que des octogénaires préparent le baccalauréat pour le plaisir — et le réussissent, — comme ce fut encore le cas d'un ancien imprimeur parisien, en juin dernier (*le Monde* du 8 juillet 1976). Mais tous, écoliers et adultes, handicapés ou isolés, travailleurs ou retraités, conviennent d'une chose : l'enseignement par correspondance n'est pas une partie de plaisir. La première réception de documents, surtout, terrifie. « *Lorsque j'ai reçu le premier envoi*, dit un élève de seconde hospitalisé en cours d'année scolaire, *j'ai failli abandonner tout de suite. Plusieurs kilos de cours et de documentation en même temps, ça fait l'effet d'un coup de poing à l'estomac.* »

L'un des inconvénients majeurs du C.N.T.E. est la longueur des délais. Entre le moment où l'élève expédie son devoir et le moment où il le reçoit corrigé, il s'écoule entre trois et cinq semaines. Le C.N.T.E. étant un établissement public employant des fonctionnaires, il doit contrôler aussi bien le travail des élèves que celui des correcteurs, d'autant que la moitié des enseignants attachés à plein temps au centre ont des problèmes d'équilibre nerveux ou mental. Les copies doivent donc faire une double navette entre l'élève, le centre et le correcteur afin de permettre ces contrôles. « *Parfois*, dit un élève, *on envoie trois devoirs à la suite sans recevoir le moindre corrigé, de sorte qu'on travaille « à l'aveuglette.* » Encore heureux s'il n'y a pas de grève des postes, comme ce fut le cas en 1974. « *Cette grève nous a porté un coup très dur*, explique M. Bernard Pagney, directeur du centre de Vanves. *Nous retrouvons seulement maintenant les effectifs que nous avions alors. Mis à part cet accroc, notre progression est continue, et il est probable que nous atteindrons bientôt deux cent mille élèves.* »

ROGER CANS.

(Jeudi 24 février.)

(1) Depuis la réorganisation de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME), en août 1976, le C.N.T.E. dépend du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.).

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Le C.N.T.E. est ouvert à tous ceux qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre un enseignement normal. Pour les jeunes d'âge scolaire, sont admis les malades, handicapés et accidentés, les élèves des disciplines artistiques ou sportives, les forains, ainsi que les « éloignés » qui résident à l'étranger ou dans des régions d'accès difficile (notamment les îles du Ponant, en Bretagne). Les adultes — parmi lesquels sont inclus les élèves en fin de scolarité ou refusés dans les établissements pour raison d'âge — doivent en principe justifier d'une activité salariée ou d'une situation contraignante (mère de famille, chômeur, militaire, détenu, etc.). L'enseignement est gratuit : il suffit d'acquitter un droit d'inscription de 106 F à 548 F selon les options et le lieu de résidence (tarifs postaux). En France, ces droits ne dépassent pas 150 F. L'achat des manuels reste à la charge de l'élève.

Six établissements

● VANVES (60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex). Ce centre offre tous les enseignements du second cycle classique et moderne, de la seconde à la terminale, et tous les enseignements techniques, de la seconde au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique. Vanves prépare également tous les C.A.P. et brevets professionnels, ainsi que le diplôme d'études universitaires générales, le CAPES et l'agrégation. Il compte actuellement 74 000 élèves, dont 7 000 militaires, 7 500 « éloignés » et 1 700 malades.

● LYON (100 bis, rue Hénon, 69316 Lyon Cedex 1). Ce centre prépare à tous les C.A.P. et brevets professionnels qui touchent au secrétariat, à la comptabilité et au commerce. Il compte actuellement 38 000 élèves, tous adultes.

● LILLE (34, rue Jean-Bart, 59000 Lille). Ce centre ne prépare qu'aux concours administratifs des différents ministères. Il compte 18 500 élèves, tous adultes.

● GRENOBLE (39-41, boulevard Gambetta, 38000 Grenoble). Ce centre prépare aux concours internes à la S.N.C.F. (9 000 élèves) et aux C.A.P. ou brevets d'électronique (6 000 élèves, dont certains d'âge scolaire).

● TOULOUSE (109, rue Vauquelin, 31051 Toulouse Cedex). Ce centre assure l'enseignement primaire et la formation élémentaire des adultes, ainsi que des cours de terminales et des préparations au CAPES. Il compte 14 000 élèves.

● ROUEN (N° 3022 X, 76041 Rouen Cedex). Ce centre dispense l'enseignement du premier cycle, de la sixième à la troisième. Il est en liaison avec les postes consulaires français et la Mission laïque française pour scolariser les nationaux isolés à l'étranger ou élèves des « Petites écoles françaises ». Il prépare également au CAPES et au brevet de projectionniste. Il compte 9 000 élèves, dont 4 000 hors de France.

Il existe en outre des « délégations académiques du C.N.T.E. ». Celles de Poitiers, Marseille et Fort-de-France (Martinique) servent de relais pédagogiques, avec des professeurs affectés à l'information, la correction et les regroupements d'élèves. Les délégations de Lille et de Rennes n'offrent actuellement que l'information et l'« appui » aux élèves inscrits dans les centres.

★

Au total, les enseignements du C.N.T.E. sont répartis de la façon suivante : cycle élémentaire, 2,3 % ; premier cycle, 4,5 % ; baccalauréat, 20 % ; brevets professionnels, 15 % ; technique supérieur, 9,5 % ; concours (CAPES, CAPET, agrégation), 14 % ; concours administratifs, 10 % ; formation générale et perfectionnement, 14 %.

Le pourcentage de réussite au baccalauréat est de 65,5 %. Le C.N.T.E. fournit entre 20 % et 25 % des agrégés.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 21 AU 25 FEVRIER 1977

HEUREUSEMENT, L'INDICE DES PRIX...

LITTERALEMENT frappée d'anémie, la Bourse de Paris a eu, cette semaine encore, bien du mal à maintenir la tête hors de l'eau. N'eût été la sensible reprise enregistrée à la veille du week-end, elle n'y serait pas parvenue et aurait continué de s'enliser.

Dès lundi, le ton était donné et le marché baissait de 0,5 % dans le plus complet désœuvrement. Mardi, l'effritement se poursuivait, et, malgré une résistance un peu plus marquée mercredi et jeudi, on s'apprêtait à enregistrer un nouveau glissement de la cote. Quand, vendredi, un redressement sensible s'opérait, qui permit d'effacer à peu de chose près les pertes éprouvées précédemment.

Reprise technique? Beaucoup l'affirmaient autour de la corbeille. Après neuf jours de repli ininterrompu ou presque, la chose n'est pas improbable. Mais en fin de semaine de telles réactions sont assez inhabituelles. En fait, le salut est venu de l'indice des prix pour janvier. Tous les pronostics faisaient état d'une hausse de 0,5 %. Jeudi, en début d'après-midi, M. Raymond Barre infligeait un démenti aux Cassandres en annonçant un taux de 0,3 %.

Sensibilisé par l'inflation, le marché ne pouvait pas rester insensible à cette nouvelle, même si la baisse de la T.V.A. est en grande partie responsable du bon résultat obtenu. Sa satisfaction a été d'autant plus grande que, en même temps, le franc, affaibli quelques jours auparavant par l'annonce d'une aggravation du déficit commercial, se stabilisait après s'être quelque peu raffermi la veille et l'avant-veille. Peut-être s'est-il également souvenu d'un sondage favorable à la majorité publié le lundi précédent dans « l'Aurore », qui, ce jour-là, l'avait laissé indifférent, son attention ayant été davantage attiré par les mauvais résultats du commerce extérieur.

N'importe. Le coup de chapeau au premier ministre, dont l'image politique continue de s'affirmer, a été flagrant. Il reste qu'en matière de prix rien n'est jamais acquis. La Bourse ne se berce pas d'illusions. M. Barre a marqué un point, certes, mais il lui faudra encore en marquer beaucoup d'autres pour gagner son pari. Les opérateurs en sont conscients et à quinze jours du premier tour des élections municipales la prudence est la règle...

Aux valeurs étrangères, le fait saillant a été la forte hausse des mines d'or, celle-ci ayant été favorisée par la montée rapide des cours du métal jaune à Londres, qui ont franchi la barre de 140 dollars l'once. Ailleurs, une tendance à l'effritement a prévalu.

Léthargique depuis le début de l'année, le marché de l'or parisien s'est réveillé. Tout en restant encore modestes, les volumes de transactions ont retrouvé, aux alentours de 6 millions de francs journellement, une activité un peu plus normale. Nouvelle et forte avance du lingot à 22 820 F (+ 820 F). Le napoléon, en revanche, s'est effrité à 232,90 F (— 0,20 F).

ANDRE DESSOT.

NERVOSITÉ — HAUSSE DE L'OR

Une grande nervosité a régné cette semaine sur les marchés des changes, les retournements de tendance se succédant au fil des séances. C'est ainsi que le DM et le YEN, d'abord en hausse, ont ensuite fléchi avant de se redresser vigoureusement à la veille du week-end. A l'inverse, le DOLLAR, d'abord hésitant, s'est redressé avant de fléchir derechef vendredi. Le FRANC, de son côté, en recul sensible jusqu'à mardi, s'est ensuite stabilisé grâce à l'intervention de la Banque de France. Le FRANC SUISSE enfin a très fortement fléchi.

Soucieuse de freiner la hausse du DM, amorcée depuis le début du mois de février, la Bundesbank est intervenue mercredi. On ne saurait dire que son action ait eu des effets durables, puisque, dès vendredi, la devise allemande repartait de l'avant. Il est vrai qu'il est difficile de s'opposer à une tendance et la tendance incontestablement est actuellement à la hausse du DOLLAR.

A Tokyo c'est le premier ministre, M. Fukuda, qui a mis le feu aux poudres en indiquant au cours d'une émission télévisée le vendredi 25 février qu'il était favorable à un relèvement progressif de la valeur du YEN vis-à-vis du DOLLAR. Il ne faudrait pas qu'il y ait d'importantes fluctuations sur le marché, a ajouté M. Fukuda. Vœu pieux. Comme l'on pouvait s'y attendre, ces propos ont immédiatement provoqué une baisse du DOLLAR, qui est revenu de 283 à 281,50 YENS.

Pris dans ces remous le FRANC FRANÇAIS a vacillé. La hausse du DM n'était pas de nature à le favoriser. En effet, comme on a pu le constater, à maintes reprises le système des changes flottants est ainsi fait que toute hausse des devises fortes s'effectue surtout au détriment des devises considérées comme les plus faibles, les opérateurs « jouant » l'écart maximum. Les ventes de couverture effectuées à l'approche des élections municipales, et l'annonce d'un déficit commercial important en janvier, ne pouvaient qu'accentuer sa faiblesse. Et de fait le FRANC a fléchi en début de semaine. La Banque de France est intervenue de deux manières. En achetant des dollars sur le marché et en relevant les taux d'intérêt au jour le jour et à terme. Le retournement de tendance provisoire intervenu sur le DM lui a bien facilité la tâche et les cours du FRANC ont finalement peu varié d'une semaine à l'autre.

Si la LIVRE STERLING s'est bien comportée, il n'en a pas été de même du FRANC SUISSE. La devise helvétique, en effet, a très fortement baissé, le cours du DOLLAR dépassant un moment 2,55 FRANCS SUISSES à Zurich. La brutalité et l'ampleur du recul ont laissé perplexes les spécialistes. Certes, les autorités helvétiques ont souvent déclaré que le FRANC SUISSE était surcoté, et à maintes reprises la Banque nationale suisse est intervenue pour freiner la hausse de sa devise. Mais nul ne s'attendait à une réaction aussi brutale du marché.

Dans le cadre d'un plan d'austérité destiné à favoriser un redressement de l'économie, le gouvernement portugais a décidé, dans la nuit du 25 au 26 février, de dévaluer l'escudo de 15 %.

La nervosité qui a régné sur les marchés des changes explique sans doute, pour une part, la hausse de l'or. A Londres, le cours de l'once de métal précieux est en effet repassé au-dessus de 140 dollars pour la première fois depuis décembre 1975. Après avoir atteint 141,25 dollars jeudi, il est revenu vendredi en clôture à 139,925 dollars (contre 136,60 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..		1,7080	8,5143	4,3468	4,0880	62,8544	4,2700	1.506,54
	—	1,7040	8,4987	4,2884	4,0827	62,8264	4,2651	1.503,35
New-York .	1,7080		20,0601	39,2927	41,7798	2,7173	40,0000	0,1132
	1,7040	—	20,0501	39,8089	41,7362	2,7122	39,9520	0,1133
Paris	8,5143	4,9850	.	195,87	208,27	13,5461	199,40	5,6455
	8,4987	4,9875	—	198,54	208,15	13,5272	199,26	5,6531
Zurich....	4,3468	2,5450	51,0531		106,3296	6,9157	101,8900	2,8822
	4,2804	2,5120	50,3659	—	104,8414	6,8131	100,3595	2,8472
Francfort .	4,0880	2,3935	48,0143	94,0471		6,5040	95,7400	2,7106
	4,0827	2,3960	48,0401	95,3821	—	6,4985	95,7251	2,7157
Bruxelles .	62,8544	36,8000	7,3821	14,4597	15,3749		14,7200	4,1676
	62,8264	36,8700	7,3924	14,6775	15,3881	—	14,7303	4,1790
Amsterdam	4,2700	2,5060	50,1504	98,2318	104,4495	6,7934		2,8312
	4,2651	2,5030	50,1854	99,6417	104,4657	6,7887	—	2,8376
Milan....	1506,54	883,80	117,13	346,95	368,91	23,9945	353,20	
	1503,35	882,25	176,89	351,21	368,21	23,9286	352,47	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

FOOTBALL

FRANCE BAT R.F.A. 1 A 0

Le temps de subir est passé

Des champions du monde de 1974, il n'en restait que la moitié mercredi 22 février au Parc des Princes de Paris. Mais telle qu'elle s'est présentée, l'équipe de la République fédérale d'Allemagne avait cependant belle allure et elle était venue avec l'intention de montrer de quoi est capable le football réputé être le meilleur. En réalité, ce match amical entre la France et la R.F.A. (1 à 0) ne l'était pas tout à fait, chacun des adversaires ayant, soit quelque chose à prouver, soit à faire le point. La très jeune équipe de France, elle, a démontré, de la manière la plus probante possible, que le temps de subir était passé.

Tout dans ce match conclu pour préparer au mieux la Coupe du monde semblait naturellement à l'avantage de la R.F.A. D'abord parce que la qualité des joueurs allemands est à la hauteur de leur réputation et de leurs références, ensuite parce que, à eux tous, ils possédaient une expérience internationale sans aucune mesure avec celle des Français : trois cent cinquante sélections contre quarante. Vingt-neuf ans d'âge en moyenne, dont une bonne part passée à conquérir les stades de tous les continents, contre vingt-quatre ans en moyenne pour l'équipe de France, que l'on dit depuis un certain temps être celle du renouveau.

Elle était à tous égards bien impressionnante la R.F.A., avec ses joueurs athlétiques (1,80 m en moyenne) face aux petits gabarits français (1,68 m en moyenne). C'est donc la tête haute, à tous points de vue, que les Allemands ont attaqué ce match, qu'ils n'auraient jamais imaginé perdre.

Le mérite des joueurs français, à quelques exceptions près, est d'avoir oublié ce que veut dire le mot « complexe ». Désormais pleins d'assurance, sans doute avec raison, ils se sont lancés avec culot et détermination à l'assaut d'un adversaire un peu surpris d'une telle audace. Le premier étonné a bien été Helmut Schoen, sélectionneur-entraîneur de la R.F.A. : « Sur ce que j'ai vu, je crois que la France a la meilleure chance d'obtenir sa qualification pour la Coupe du monde. Ses progrès sont incontestables. »

Il serait tout à fait faux de dire que la R.F.A. a été dominée sur l'ensemble de la partie, mais force est de reconnaître que l'équipe de France a su montrer des qualités qui rassurent vraiment pour l'avenir. Rien de mieux qu'une telle victoire ne pouvait même être souhaité pour la placer dans de bonnes conditions morales avant le match qualificatif pour la Coupe du monde, contre l'Irlande, à Dublin, le 30 mars. Ne bat pas qui veut, mais qui le peut, le champion du monde en titre. Depuis deux ans la R.F.A. n'avait, au demeurant, pas connu la défaite.

Vue du côté allemand, l'analyse du match correspond sans doute aux impressions des quarante-cinq mille spectateurs du Parc des Princes. Chacun dans l'équipe de la R.F.A. s'est accordé à reconnaître que le succès français ne devait rien à la chance et que les périodes de domination ont été équitablement réparties. Dans leurs commentaires, les Allemands n'ont eu qu'éloges pour Bathenay, Janvion, Platini, Rouyer, Lopez, Rio, et pour le gardien Rey, malgré ses hésitations à intervenir devant son but.

C'est, au reste, à deux ou trois réflexes exceptionnels de Rey que la France a dû de conserver son avantage et le gain du match. Le but de Rouyer (52e min.) est venu à point nommé pour concrétiser les occasions françaises et aussi pour faire un peu oublier sa maladresse en première mi-temps. Seul devant Maier, le gardien allemand, Rouyer avait voulu le dribbler, mais il commit l'erreur de trop pousser sa balle. Pour Maier le danger était passé. Mai... c'était partie remise pour Rouyer, et c'est peu après la mi-temps qu'à la suite d'un tir de Bathenay, repoussé par la défense allemande, qu'il expédia, de volée, le ballon dans le but de Maier. But tout d'opportunité, de réflexe et d'adresse, qui fut salué comme il se doit dans un Parc des Princes gentiment joyeux d'assister à la chute des champions du monde.

FRANÇOIS JANIN.

LA LOI DU MILIEU

L'histoire du football pourrait être retracée à travers l'évolution de ses tactiques. Sans remonter à l'origine de ce sport, on peut dire qu'il fut marqué par l'apparition du WM (trois défenseurs, deux demis, deux inters et trois attaquants), imaginé dans les années 30 par le manager d'Arsenal, M. Herbert Chapman, mais qui connut son naufrage à Wembley en 1953, devant la « Merveilleuse équipe » (Wunderteam) de Hongrie. Le 4-2-4 (quatre défenseurs, deux demis et quatre attaquants) lui succéda et connut son apogée avec l'équipe brésilienne qui domina les coupes du monde 1958 et 1962. Déjà en 1962, l'ailier gauche brésilien Norberto Zagalo décrochait souvent de son poste pour venir prêter main-forte à ses deux demis. C'était le prélude du 4-3-3 que les Anglais firent triompher à la Coupe du monde 1966.

Si l'on excepte l'expérience italienne du « catenaccio » (verrou) d'Helenio Herrera, qui misait sur une défense très regroupée et l'exploitation des contre-attaques, la tendance à renforcer le « milieu de terrain » n'a fait que s'accentuer depuis 1966, au point que la plupart des équipes opèrent désormais en 4-3-3, voire en 4-4-2 en déplacement. Le renforcement du milieu de terrain donne en effet les meilleures chances d'exercer une pression sur les buts adverses si on aborde le match avec un esprit offensif ou, au contraire, peut permettre de geler le jeu en tenant de conserver le ballon loin de ses buts si on veut prendre un minimum de risques.

L'épanouissement dans ce secteur, devenu prépondérant, de quelques éléments de classe internationale comme les Stéphanois Dominique Bathenay, Christian Synaeghel, Jean-Michel Larqué, le Nancéien Michel Platini, le Niçois Jean-Marc Guillou, les Nantais Henri Michel, et Omar Sahnoun, voire le Bordelais Alain Giresse, n'est sans doute pas étranger au renouveau manifesté par l'équipe de France.

De toutes les combinaisons essayées dans ce domaine par le sélectionneur national, M. Michel Hidalgo, c'était celle retenue à Sofia contre la Bulgarie qui était apparue la plus efficace. L'occasion était belle de la tester à nouveau face à la République fédérale allemande, l'« étalon or » du football mondial.

Un jeu puissant et précis

La valeur du « milieu » allemand composé de deux éléments du Borussia Moenchengladbach, Rainer Bonhof et Ulrich Stielike, épaulés par le Colognais Heinz Flohe et soutenus en permanence par le Munichois Frantz Beckenbauer, le jeu à la fois puissant et précis des Germaniques qui alternent passes courtes et longues courses, pouvaient mettre au supplice une équipe de France encore jeune et inexpérimentée.

Face à cette opposition de choix, le « milieu » de terrain français fut non seulement l'élément stabilisateur de l'ensemble, mais démontra toute sa valeur en confirmant sa complémentarité. Sans doute est-il significatif de constater que les joueurs qui touchèrent le plus souvent le ballon dans ce match furent, après Beckenbauer (57 fois), Dominique Bathenay (56 fois) et Michel Platini (52 fois).

Michel Platini apporta la preuve indiscutable que ses dribbles déroutants, sa vision du jeu et son sens du but faisaient de lui l'égal des meilleurs attaquants mondiaux.

Toutefois, s'il peut consacrer toute son activité et son talent à la création — sur ses 52 interventions, il reçut 48 fois la balle d'un partenaire — c'est justement parce qu'à ses côtés Christian Synaeghel et, surtout, Dominique Bathenay firent preuve d'une activité inlassable par leurs déplacements incessants et leur travail de récupération.

Michel Platini, Dominique Bathenay et Christian Synaeghel ne constituent peut-être pas le milieu de terrain le plus brillant d'Europe, mais qui peut rivaliser avec eux dans le domaine de l'efficacité ?

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

La victoire de la France sur l'Angleterre

Quelque chose en train de changer ?

Les Français, dont on souhaitait au départ qu'ils résistent bien aux Anglais, les ont finalement battus dans le match qui les opposait le samedi 26 février à Cosford. Une nette avance chez les messieurs (78 à 50) et une petite défaite chez les dames (51 à 44) font qu'au total l'équipe de France revient de Grande-Bretagne avec cette précieuse victoire dans ses bagages.

Non qu'il faille parler tout aussitôt du renouveau d'un athlétisme moribond, mais que si ce renouveau doit apparaître un jour, il ne peut qu'être favorisé par de tels résultats. L'équipe d'Angleterre, battue seulement de 9 points par l'Allemagne fédérale, une semaine auparavant à Dortmund, n'était pas un adversaire à négliger, et il aura fallu quelques exploits des athlètes français pour obtenir un tel résultat.

Ainsi Alex Gonzales a-t-il gagné le 3 000 mètres en améliorant la meilleure performance française établie par Michel Jazy en 1966 de plus de 3 secondes (7 min. 53 sec 6), tandis qu'un autre Gonzales prenait la première place du 1 500 mètres dans l'excellent temps de 1 min. 42 sec. 6. Une autre meilleure performance était établie par le sauteur en hauteur Paul Poaniewa qui a amélioré son propre record de 1 centimètre en franchissant 2,20 m. Derrière lui, Frank Bonnet réussissait 2,16 mètres.

Un nouvel état d'esprit

Que Jackie Curtet, de son côté, ait battu le record de France en salle en sautant 6,36 mètres à la longueur, et que Colette Besson ait gagné le 800 mètres en 2 min. 7 sec. 3/100, voilà qui ne peut que réjouir ceux qui souhaitent voir s'amalgamer deux générations d'athlètes. Il y aura bientôt dix ans que la championne olympique du 400 mètres a commencé à faire parler d'elle. Sa performance peut servir d'exemple.

Elle justifie en tout cas l'opinion du directeur technique national, M. Jacques Dubal, qui parle d'un « nouvel état d'esprit ». Il estime même que « quelque chose est en train de changer dès maintenant ». Optimisme prématuré ? Les prochaines compétitions suffiront pour confirmer ou infirmer cette impression. Dans une quinzaine de jours, les championnats d'Europe en salle en offriront l'occasion. Pour cette échéance aussi, le directeur technique national ne doute pas que les résultats seront conformes à ses espérances et justifieront les efforts entrepris dès cet hiver, notamment par l'organisation d'épreuves spécialisées. — F. S.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-quatrième journée)

*Villeurbanne bat Caen 97-77
*Orthez bat Tours 106-98
*Nice bat Berck 88-82
*Monaco bat Valenciennes .. 104-96
*Clermont bat Lyon 96-82
*S. F. Evry bat Challans 79-72
*Le Mans bat Bagnolet 103-80
*Tarare bat Antibes 102-98

Classement. — 1. Villeurbanne, 64 pts ; 2. Caen, 62 ; 3. Nice, 56 ; 4. Le Mans, 55 ; 5. Berck, 53 ; 6. Tours, Orthez et Bagnolet, 52 ; 9. Antibes, 50 ; 10. Monaco, 48 ; 11. Clermont, 44 ; 12. Challans, 42 ; 13. C.R.O. Lyon, 40 ; 14. S. F. Evry, 38 ; 15. Tarare et Valenciennes, 30.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-sixième journée)

*Paris-Saint-Germain bat Lens. 3-1
*Lyon bat Laval 2-0
*Nancy bat Nantes 3-0
Nice bat *Reims 1-0
Saint-Etienne bat *Rennes .. 1-0
*Nîmes bat Bordeaux 3-2
*Sochaux bat Metz 1-0
*Lille et Valenciennes 1-1
Troyes bat *Angers 2-1
*Bastia bat Marseille 4-0

Classement. — 1. Nantes et Lyon, 36 pts ; 3. Bastia, 34 ; 4. Lens, 33 ; 5. Nice, 30 ; 6. Saint-Etienne et Paris-Saint-Germain, 29 ; 8. Nancy, 28 ; 9. Metz, 26 ; 10. Bordeaux et Laval, 25 ; 12. Reims, Sochaux, Nîmes et Marseille, 24 ; 16. Valenciennes et Troyes, 22 ; 18. Angers, 21 ; 19. Lille, 14 ; 20. Rennes, 12.

Handball

Victorieuse de l'Autriche (19 à 15), puis battue par la Suède (25 à 17), l'équipe de France s'est qualifiée pour la phase finale des championnats du monde B disputés en Autriche.

Motocyclisme

ENDURO DES SABLES AU TOUQUET

Première manche : 1. Potisek (Yamaha), 2. G. Francru (Husqvarna), 3. Rayer (Yamaha), 4. Drobecq (Malco), 5. Bacou (Bultaco).

Deuxième manche : 1. Bacou, 2. G. Francru, 3. Alain Francru (KTM), 4. Rayer, 5. Nowak (Montesa).

Classement général : 1. G. Francru (Husqvarna), 2. Rayer (Yamaha), 3. Bacou (Bultaco), 4. Fraveau (KTM), 5. Vernier (Ossa), 6. Delavault (Ossa), 7. Roca-Torrent (Esp., Ossa), 8. Nowak (Montesa), 9. Paul Barbara (Portal), premier National, 10. Olivier (Ossa), 11. J.-J. Barbara (Portal), premier des 125 centimètres cubes.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(treizième journée)
GROUPE I

POULE A

*Nice b. Aurillac 21-6
*Biarritz b. Agen 15-10
*Bourg b. Angoulême 18-6
*Beaumont b. Mimizan 40-3

Classement. — 1. Nice, 33 pts ; 2. Agen, 30 ; 3. Bourg, Biarritz et Beaumont, 28 ; 6. Aurillac, 26 ; 7. Angoulême, 25 ; 8. Mimizan, 17.

POULE B

*Salles b. Pau 6-3
Béziers b. *Valence 16-3
*Perpignan b. Le Creusot 65-3
La Voulte b. *Cahors 16-9

Classement. — 1. Béziers, 38 pts ; 2. Perpignan, 31 ; 3. Salles et La Voulte, 26 ; 5. Le Creusot, Valence et Pau, 24 ; 8. Cahors, 21.

POULE C

Carcassonne b. *Saint-Claude 12-0
*Bagnères b. Dax 12-7
Toulon b. *R. C. F. 14-9
*Narbonne b. Bègles 55-11

Classement. — 1. Narbonne, 37 pts ; 2. Bagnères, 30 ; 3. Toulon, 29 ; 4. Dax, 27 ; 5. Bègles, 26 ; 6. Carcassonne, 24 ; 7. R. C. F., 21 ; 8. Saint-Claude, 19.

POULE D

La Rochelle b. *Montauban .. 15-10
*Graulhet et Brive 16-16
Toulouse b. *Avignon 3-0
*Lourdes b. Mont-de-Marsan. 23-3

Classement. — 1. Lourdes, 34 pts ; 2. Brive, 32 ; 3. Toulouse, 30 ; 4. Montauban, 28 ; 5. Graulhet, 27 ; 6. La Rochelle, 25 ; 7. Avignon, 24 ; 8. Mont-de-Marsan, 16.

POULE E

*Montferrand b. Tarbes 47-0
*Oloron b. Saint-Jean-de-Luz. 35-9
*Montchanin b. Romans 13-12
*Bayonne b. Castres 13-7

Classement. — 1. Montferrand et Bayonne, 32 pts ; 3. Romans, 30 ; 4. Montchanin, 28 ; 5. Tarbes, 26 ; 6. Oloron, 24 ; 7. Castres, 23 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 19.

GROUPE II

POULE F

*Albi b. Fumel 31-13
*Périgueux b. Mérignac 6-4
*Orthez b. Oyonnax 39-3
*Dijon b. Carmaux 19-6

Classement. — 1. Mérignac et Albi, 32 pts ; 3. Fumel, 29 ; 4. Périgueux, Carmaux et Dijon, 26 ; 7. Orthez, 24 ; 8. Oyonnax, 21.

POULE G

*Quillan b. Limoges 20-9
*Bourgoin b. Boucau 34-12
*Tyrosse b. Bergerac 18-10
*Saint-Girons b. Lombez 3-0

Classement. — 1. Tyrosse et Bourgoin, 29 pts ; 3. Saint-Girons et Quillan, 28 ; 5. Boucau, 27 ; 6. Lombez et Limoges, 25 ; 8. Bergerac, 23.

POULE H

*Saint-Médard et Vichy 9-9
Rodez b. *Coarraze-Nay 15-13
*Fleurance b. Lyon O. U. 8-0
*Hendaye b. Langon 19-12

Classement. — 1. Rodez, 36 pts ; 2. Vichy, Saint-Médard et Langon, 28 ; 5. Coarraze-Nay, 26 ; 6. Hendaye, 24 ; 7. Fleurance et Lyon O. U., 23.

POULE J

*Mazamet b. PUC 21-6
*Riom et Millau 9-9
*Marmande b. Gaillac 12-4
*Tulle b. St. Clermont 80-9

Classement. — 1. Tulle, 40 pts ; 2. Mazamet, 31 ; 3. Millau, 28 ; 4. Gaillac, 27 ; 5. Marmande, 24 ; 6. PUC, 22 ; 7. Riom, 21 ; 8. St. Clermont, 18.

POULE K

*Lavelanet b. Castelsarrasin .. 78-0
Auch b *Grenoble 20-13
Chambéry b. *Nîmes 10-8
*Mauléon b. Tarascon 63-12

Classement. — 1. Chambéry, 34 pts ; 2. Lavelanet, 32 ; 3 Auch, 31 ; 4. Mauléon et Grenoble, 28 ; 6. Nîmes, 24 ; 7. Castelsarrasin et Tarascon, 18.

Ski

COUPE DU MONDE A FURANO (Japon)

MESSIEURS

Slalom spécial. — 1. Heidegger (Aut.), 1 min. 57 sec. 65 ; 2. Stenmark (Suède), 1 min. 57 sec. 88 ; 3. Nockler (It.), 1 min. 57 sec. 99 ; 4. G. Thoeni (It.), 1 min. 58 sec. 45 ; 5. Radici (It.), 1 min. 58 sec. 77 ; 6. Krizay (Youg.), 1 min. 58 sec. 80 ; 7. Gros (It.), 1 min. 59 sec. 9 ; 8. Wenzel (Liech.), 1 min. 59 sec. 35 ; 9. Frommelt (Liech.), 1 min. 59 sec. 62 ; 10. C. Hemmi (Suisse), 1 min. 59 sec. 86 ; ...12. Navillod (Fr.), 1 min. 59 sec. 88.

DAMES

Slalom spécial. — 1. R. Sackl (Aut.), 1 min. 51 sec. 99 ; 2. A.-M. Moser-Proell (Aut.), 1 min. 52 sec. 13 ; 3. C. Giordani (It.), 1 min. 52 sec. 76 ; 4. L. Solkner (Aut.), 1 min. 52 sec. 86 ; 5. A. Fischer (E.-U.), 1 min. 52 sec. 94 ; 6. P. Behr (R.F.A.), 1 min. 53 sec. 18 ; 7. P. Pelen (Fr.), 1 min. 53 sec. 44 ; 8. H. Wenzel (Liech.), 1 min. 53 sec. 85 ; 9. I. Epple (R. F. A.), 1 min. 53 sec. 89 ; 10. M. Epple (R. F. A.), 1 min. 53 sec. 90.

Slalom géant. — 1. M. Kaserer (Aut.), 1 min. 37 sec. 32 ; 2. L.-M. Morerod (Suisse), 1 min. 38 sec. 54 ; 3 A.-M. Moser-Proell (Aut.), 1 min. 40 sec. 2 ; 4. B. Dorsey (E.-U.), 1 min. 40 sec. 55 ; 5. H. Wenzel (Liech.), 1 min. 40 sec. 77 ; 6. I. Eberle (Aut.), 1 min. 40 sec. 93 ; 7. C. Giordani (It.), 1 min. 41 sec. 33 ; 8. K. Kreiner (Can.), 1 min. 41 sec. 41 ; 9. B. Haversatter (Aut.), 1 min. 41 sec. 42 ; 10. C. Cooper (E.-U.), 1 min 41 sec. 42.

ATHLÉTISME

La victoire de la France sur l'Angleterre

Quelque chose en train de changer ?

Les Français, dont on souhaitait au départ qu'ils résistent bien aux Anglais, les ont finalement battus dans le match qui les opposait le samedi 26 février à Cosford. Une nette avance chez les messieurs (78 à 50) et une petite défaite chez les dames (51 à 44) font qu'au total l'équipe de France revient de Grande-Bretagne avec cette précieuse victoire dans ses bagages.

Un nouvel état d'esprit

PATRICE CHÉREAU, JEAN-PAUL WENZEL ET MICHEL DEUTSCH

Le théâtre du quotidien aujourd'hui et demain

LE rideau ne s'écartera plus à la Porte-Saint-Martin, devant le jardin aux prodiges où, sous le regard usé des adultes, les adolescents de la Dispute *inlassablement recréent les gestes qui font naître et mourir l'amour. Patrice Chéreau aujourd'hui prend dans ses mains magiciennes une vie qu'il aborde pour la première fois, la vie pavillonnaire des petits retraités. Il monte la première pièce de Jean-Paul* Wenzel Loin d'Hagondange. *Loin, très loin des vertiges lyriques où habituellement Patrice Chéreau nous conduit, Jean-Paul Wenzel creuse son obsession des actes répétés, creuse les minutes routinières afin de transpercer la façade banale des existences anonymes, ce qu'il appelle le « théâtre du quotidien », version française du « nouveau réalisme » allemand.*

Jean-Paul Wenzel a imaginé cette appellation en travaillant avec Michel Deutsch, dont il a mis en scène l'Entraînement du champion avant la course, *psychanalyse d'un fait divers* (le Monde *du 1er novembre 1975). Ils ne sont pas les premiers à désigner la densité, à souligner l'insolite de la vie machinale mais ils ont en particulier d'être nés à l'écriture dramatique après 1968, à Strasbourg.*

Michel Deutsch (Ruines, Dimanche, la Bonne Vie, Germinal) *est alsacien germaniste, universitaire,* et appartient au collectif du Théâtre national de Strasbourg. *Jean-Paul Wenzel a fait ses classes de comédien à l'Ecole de Strasbourg, il arrivait de Brive-la-Gaillarde, il raconte :* « Je faisais un peu de théâtre au collège, mais j'étais le seul « technique » et les « littéraires » me faisaient bien sentir que je n'étais pas à ma place. Même à Strasbourg, rien n'était simple. Les autres admettaient que je « fasse le comédien », mais s'étonnaient que je puisse avoir quelque chose dans la tête. Les rapports de classes existent partout. »

« Je me suis raconté »

Jean-Paul Wenzel parle par phrases brèves, qui se rebiffent, semblent s'interdire de venir en surface. Il est désespérément taciturne, comme si de perpétuelles interrogations l'empêchaient de prononcer des mots qui pourraient être pris pour des réponses définitives. Michel Deutsch, au contraire, combat son malaise et sa timidité en lançant des discours visionnaires, qui englobent la grande histoire des hommes. Mais s'ils se sont rencontrés, s'ils ont construit ensemble les bases de ce théâtre du quotidien (qui se développera dans des voies encore inconnues, comme il y a vingt ans le théâtre de l'absurbe), c'est que tous les deux veulent « continuer de répondre à la provocation de 1968, ne pas oublier que cette provocation est fondamentale — *c'est Michel Deutsch qui parle.* L'analyse de l'exploitation glisse derrière une revendication plus forte, celle de la dignité. La manière dont fonctionnent les savoirs, les accès aux savoirs sont ritualisés comme s'il s'agissait d'initiation à des sociétés secrètes. *C'est là,* dans le mystère protégé, que se joue le pouvoir des gens. »

L'Entraînement du champion avant la course *était, selon Michel Deutsch, un spectacle tactique destiné à des publics sous-informés, à un moment où la loi sur l'avortement n'était pas votée. A ce moment-là, en 1973, Jean-Paul Wenzel n'était plus élève, il jouait au Théâtre de la Reprise avec Robert Girones qui venait de présenter à Avignon* le Château dans les champs : « Nous avions un « trou » de trois mois. Nous en avons profité pour travailler : Michel Deutsch, Michèle Fouché, Claudine Fievet et moi. Nous voulions donner dans les circuits parallèles des « spectacles de qualité ». Je me souviens, nous avons écrit la formule des centaines de fois dans les centaines de propositions que nous avons envoyées sans obtenir une seule réponse. Nous n'étions pas assez connus. Le « non-public », je le sais, est une utopie, à l'époque j'y croyais. J'avais déjà travaillé de cette manière avec Jean-Louis Hourdin et Arlette Chosson, promenant en camion sur les places de village des textes de Céline et de Maïakovski. J'avais vraiment le sentiment d'avoir trouvé une solution... »

Difficile de se tenir hors de l'organisation sans risquer de parler dans le vide ! L'Entraînement *s'est joué à Corbeil et en tournée. Michel Deutsch a rejoint Jean-Pierre Vincent au T.N.S. Jean-Paul Wenzel met en espace* Loin d'Hagondange *au Théâtre Ouvert d'Avignon.* « Je me suis raconté », *dit-il...*

La vie oppressante d'un couple arrivé en fin de course traduit son angoisse devant les vies qui s'étouffent. Son angoisse par rapport à la multitude de gestes indispensables qui tissent la trame des jours (faire la cuisine, circuler, marcher, laver ses chaussettes...), par rapport aux objets familiers qui fabriquent notre comportement et le détraquent quand ils se détraquent (la panne d'un chauffe-eau révèle notre dépendance, notre impuissance)..

Isoler des bouts de vie

Jean-Paul Wenzel se cogne aux murs visibles et invisibles entre lesquels il se sent enfermé, et il cherche des portes, effrayé par le temps qui fuit : « On s'occupe sans arrêt pour se désocupper la tête, pour se rassembler autour d'une action précise, et puis tout est à recommencer. Je devais dire qu'il existe des gens dépossédés de tout moyen de lutte. Ils n'ont jamais pu apprendre, ils ont toujours été mis de côté. Je devais lancer ce petit cri désespéré pour dire qu'on ne se rencontre jamais. Je devais montrer le fossé qui, malgré la tendresse, se creuse à l'intérieur d'un couple dans Hagondange, *à l'intérieur d'une famille dans* Marianne attend le mariage.

» Je n'écris pas des pièces sociales, je décris des êtres qui, socialement, sont presque devenus des fantômes. Je veux souligner des petits faits accidentels qui sont des accidents graves, isoler des bouts de vie, des actions quotidiennes qui tendent à solliciter la mémoire des spectateurs. Je ne me sens pas au dehors. Ma place, je la trouve quand je parle de la réalité de ma classe, mais je n'en fais plus partie, et je ne sais pas si je peux poursuivre ce type d'écriture.

» J'ai entrepris un travail à Bobigny, pour lequel j'ai fait des enquêtes dans les H.L.M. On ne fait pas grand-chose avec une enquête, les gens disent ce qu'ils veulent et ne disent pas tout. Dans cette première approche, j'ai su à lutter contre un refus, contre le : « Non ce n'est pas possible... » *Ce n'est pas possible, cet emprisonnement sur dix-sept étages, ces familles nombreuses, ces après-midi de femmes avec du Valium et* Nous Deux. *Déjà, en écrivant* Hagondange et Marianne, *je m'empêchais de juger, et ce n'était pas facile. Là, j'ai peur d'avoir un regard de voyeur, d'écrivain. Alors, je vais utiliser une forme très artificielle, très théâtrale : l'opérette. Quelle que soit la forme, je veux montrer l'intrusion violente du monde extérieur à travers les manques du langage, les silences, l'écrasement des consciences, les décalages qui finissent par former des gouffres. Je veux montrer la dépossession progressive de soi-même. »*

« Comment faire voir cette dépossession, dit Michel Deutsch, *comment, je ne le sais pas encore. Nous ne pouvons pas revenir à l'épique, il n'y a plus d'Homère depuis que la bourgeoisie régnante a remplacé l'épopée par le bilan. Le théâtre du quotidien est une analyse du réel au microscope. »*

COLETTE GODARD.

(Jeudi 24 février.)

★ Loin d'Hagondange, Pte-Saint-Martin. *Marianne attend le mariage*, Théâtre national de Strasbourg.

LA SEMAINE DU CINÉMA PORTUGAIS A POITIERS

Entre le rêve et la réalité

La multiplication des manifestations cinématographiques à travers la France pouvait faire craindre pour l'avenir des « Journées » de Poitiers qui célébraient cette année leur quinzième anniversaire. Sous l'impulsion de Marc Laville, Poitiers a, la première, mis l'accent sur les cinémas nationaux et essayé, avec d'énormes difficultés, de tracer régulièrement le portrait historique, politique, économique d'une cinématographie. Jamais la tentative n'a paru aussi fondée que cette année.

Le Portugal n'est ni la Hongrie, ni la Suède, ni le Québec, pour rappeler quelques-unes des rencontres passées qui restent dans le souvenir. Ni la Hongrie « socialiste », ni la Suède alors « socialiste », ni le Québec en gestation, n'avaient délégué un ministre d'Etat à la présidence du Conseil, n'exportaient chez nous leur main-d'œuvre, et malgré l'excellence de leur organisation, ou la qualité de leur sélection, ne nous avaient proposés un choix de films aussi riche, aussi varié, aussi révélateur.

L'association d'accueil et de promotion des immigrés portugais organisait, samedi 12 février, dans un café de la ville, une petite réception, à l'occasion de l'arrivée de M. Jorge Campino, ministre d'Etat de l'actuel gouvernement socialiste, qui avait vécu quatorze ans d'exil à Poitiers, où il avait étudié puis enseigné.

Cinéastes, étudiants, travailleurs, posaient des questions, s'exprimaient avec la plus extrême franchise. Des travailleurs immigrés demandaient ce qu'on faisait au pays pour corriger l'absence de contacts entre le pouvoir et l'émigration et élaborer une politique en la matière.

Les cinéastes présents, sans se donner le mot d'ordre, répétaient la même antienne : quand le gouvernement se décidera-t-il à avoir une politique du cinéma ? Si M. Campino pouvait répondre de manière affirmative à la requête des travailleurs immigrés, « nous voulons construire une politique de l'émigration », il n'avait rien à dire à propos du cinéma : il ne connaissait pas le dossier, le gouvernement socialiste n'est en place que depuis cinq mois. La bonne volonté, pour l'observateur étranger, paraissait évidente, la formulation excellente, « les gouvernements qui restent dans l'histoire sont ceux capables d'élaborer un modèle culturel ». Pourtant un modèle cinématographique absolument original existe déjà au Portugal.

En 1971, sous l'ancien régime, on a certes décidé la création d'un Institut portugais du cinéma (I.P.C.), qui est devenu réalité en juillet 1973. Mais après le coup d'État du 25 avril 1974, malgré la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, aucune mesure correspondante n'a été prise dans le domaine de l'exploitation cinématographique. Sur trois cents salles en état de fonctionnement au Portugal, dont soixante sur une base quotidienne, trente sont la propriété de l'Etat qui ne se soucie pas d'y projeter, selon les cinéastes présents à Poitiers, les films qu'il finance pourtant à 100 %.

Le pire cinéma occupe les écrans, sans restriction, au nom de la liberté d'expression : films pornographiques « hard », films de violence. Tous les films, portugais ou étrangers, paient la même taxe à la sortie. Une loi du 31 juillet 1976 prévoit bien que les films de qualité bénéficieront de l'exemption de la taxe et que les films pornographiques seront frappés plus lourdement. Mais en attendant, on a doublé la taxe à la sortie pour tout le monde.

L'imagination au pouvoir

Le moins surprenant à Poitiers, à en juger par la documentction préparée par l'I.P.C., n'était pas la franchise avec laquelle tout un chacun exprimait son sentiment. Deux grandes directions historiques de la cinématographie portugaise nous étaient révélées, avant et après 1974.

Le terme « cinéma de résistance » caractérise la période qui s'étend de 1962 à 1974. Le mouvement part du réseau des ciné-clubs, il s'amplifie à partir de 1963 avec la création des « productions Cunha Telles », du nom du futur cinéaste de « O Cerco » : « Os Verdes Anos » et « Mudar de Vida » de Paulo Rocha (aujourd'hui attaché culturel au Japon) en sont les plus beaux fleurons.

Mais le public portugais ne suit pas. En décembre 1967 a lieu à Porto une réunion préparatoire qui groupe la presque totalité des représentants du « nouveau cinéma portugais ». En mars 1968, un rapport est remis à la Fondation Gulbenkian, du nom d'un milliardaire arménien du pétrole, qui subventionne généreusement les arts et les sciences. Avec l'aide de la fondation est créée, en 1970, la première coopérative de cinéma, sous le nom de Centre portugais du cinéma. Aujourd'hui, le Centre est rattaché à l'I.P.C.

Deux autres coopératives surgiront du Centre lui-même après le 25 avril, Cinequanon, de tendance plutôt « humaniste », ethnographique, et Cinequipa, davantage « gauchiste ». Dans un document préparé par l'I.P.C., qui analyse un aspect capital du cinéma portugais d'après 1974, le « cinéma d'intervention », il est expliqué que les trois coopératives, Centre, Cinequanon, Cinequipa, « comptaient sur les appuis financiers (de l'I.P.C.) non seulement pour subsister économiquement, mais aussi pour contribuer par le cinéma à une transformation urgente de la société ». Cinequanon affirme « son opposition hardie et définitive à une conception du cinéma où présideraient le fonctionnarisme et la bureaucratie propres à un cinéma étatisé ». Cinequanon est aussitôt rayé de la liste des subventions prévues par l'Etat. Les deux autres coopératives décident de partager leurs propres subventions avec Cinequanon selon la proportionnelle la plus rigoureuse.

Une organisation assure la coordination des efforts des trois coopératives « contre les tentatives officielles de contrôle idéologique » ; on prévoit même l'accueil et l'intégration des coopératives à naître dans les quatre secteurs cruciaux : production, laboratoires, distribution, exploitation, à charge de répartir les dotations entre la totalité des coopératives et organismes de base réunis. On croit rêver, le cinéma va plus vite que la société, tout le monde est impliqué : les cinéastes et groupes dits d'« intervention », comme les cinéastes tout court, travaillant dans la fiction. Antonio-Pedro de Vasconcellos et Fernando Lopes, par exemple, réduisent les budgets alloués par l'I.P.C. à leurs grands films de plus de moitié, et versent l'argent ainsi dégagé à leurs collègues des coopératives.

Inversement, sur l'initiative des coopératives, Manuel de Oliveira, le plus grand cinéaste portugais vivant, un des plus grands metteurs en scène de l'histoire du cinéma, tourne actuellement un nouveau film, « Amor de perdiçao », produit par les efforts conjugués des trois coopératives.

Est-il possible de continuer ainsi à rêver ?

LOUIS MARCORELLES.

(Samedi 19 février.)

*E*CRIRE *clair n'empêche pas d'avoir des idées !* Cette évidence est devenue un paradoxe. Les auteurs incompréhensibles ont tant crié à leur propre génie et ramené leur science, ils y ont été tellement encouragés par les *profs* et les snobs, à qui la nécessité d'initier aux œuvres obscures redonnait un prestige perdu, certains romanciers lisibles jouent si naturellement les rustauds dépassés par leur création, que, quand des écrivains limpides, comme se flattent de le rester les académiciens Goncourt, tirent des plans sur la comète et sur leur art, on commence par s'étonner qu'ils pensent *aussi*.

C'est tout bonnement que, à leurs yeux, *un romancier* n'a pas à prouver qu'il pourrait passer l'agrégation mais, si d'aventure il en est capable, à le faire oublier. Il aura fallu l'invitation à philosopher de la collection « Ce que je crois » pour que l'Hervé Bazin de *Vipère au poing* et du *Matrimoine*, c'est-à-dire un chroniqueur familial ennemi de l'abstraction et accessible dès le certificat d'études, se montre un théologien aussi féru de saint Anselme que de bisbilles conjugales (1).

IL est vrai que cet ancien élève des bons pères a attendu *l'âge de vingt-cinq* ans pour critiquer *la* foi de son enfance, au nom de connaissances chimiques ou astronomiques, également insoupçonnées. Et s'il rejette le Dieu des Ecritures, de même que l'au-delà individuel, la morale d'amour qu'il tire de sa participation à la « matière créatrice » se ressent, il l'avoue, de nos vingt siècles de christianisme.

Recordman affiché du divorce, il en tient pour la monogamie et la fidélité. Misogyne de réputation, sinon d'intention, il revendique pour les femmes la liberté de choisir *leur nom, autant d'élues que les hommes, et la rémunération* du travail domestique. Ce n'est pas parce qu'il a peint la famille sous son jour le plus accablant qu'il cesse d'y croire. Pas plus « bourgeoise » dans son essence que la respiration, elle lui paraît plus naturelle et nécessaire aux enfants que les *communautés*, aux principes douteux, aux échecs patents.

Pour peu que l'union libre ou à l'essai limite les divorces, toujours fâcheux, il prévoit et souhaite le maintien d'une cellule vers laquelle les liens du sang et le besoin de tendresse attirent *encore neuf personnes sur dix*. A condition que les parents remplacent l'autorité par la confiance, les diktats par le vote, les discours et les cadeaux par l'exemple, et qu'ils abolissent l'hypocrisie comme les enfants y ont si bien réussi, *il leur reste un rôle décisif à jouer.*

ENCORE faudra-t-il rendre moins injuste et contraignante la société dont la famille ne fait que refléter les crises. Pour cela, Hervé Bazin ne croit ni dans le capitalisme fabricant de « smicards », ni dans le communisme expérimenté à l'Est, *ni dans la « frénésie gauchiste »*, ni dans l'autogestion, dont l'Université et l'ordre des médecins lui semblent des précédents de mauvais augure. Sans préciser ses choix à court terme et tout en redoutant qu'une faible majorité parlementaire ne suffise pas à changer de société, il opte pour un socialisme libéral dont le modèle reste à inventer, et pour une Europe des « peuples ».

De toute façon, le règne du profit lui paraît fatal à la survie de la planète et par conséquent, comme il est optimiste, condamné. Il exclut également la bonasserie hippie, qui ramènerait à la survivance des plus aptes. Un socialisme mondial devra gérer le patrimoine, substituer la qualité à la quantité, l'éducation à la puissance. L'aventure humaine ne fait que commencer. Les prochaines décennies seront pathétiques mais passionnantes comme un ultime examen de passage. L'auteur ne regrette pas d'y être représenté par six enfants de trois lits différents...

On aurait aimé que le romancier et l'académicien Goncourt conclue son essai par un credo littéraire et culturel, au lieu de rêver, en adolescent plutôt matheux, sur l'avenir des voyages sidéraux. Mais le livre tire son charme de cette juvénilité inattendue et des autres corrections qu'il apporte à la réputation de l'auteur. A l'opposé de ce que suggèrent

CE QUE CROIENT HERVÉ BAZIN ET MICHEL TOURNIER

par Bertrand Poirot-Delpech

ses peintures familiales souvent atroces et son profil évoquant la vipère de ses débuts, Bazin se révèle un homme de *bonne volonté* curieux de tout l'univers, et *quelqu'un* de formidablement sympathique.

AUTRE Goncourt en *rupture* de roman et en mal de *confidences. Michel Tournier prend le risque de causer* la surprise inverse. Alors que *Vendredi ou les Limbes du Pacifique, le Roi des aulnes* et *les Météores* lui ont valu une estime littéraire unanime, l'homme qu'il dévoile dans l'autobiographie du *Vent Paraclet* menace de heurter certains par *la brutalité de ses jugements* (2).

Sur la Résistance, par exemple, il ne craint pas d'affirmer qu'elle n'a servi à rien pour la « fausse victoire » de 1945, sinon à entraîner des prises d'otages, et que ni les juifs ni les réfractaires *au travail en Allemagne n'y entraient* par vocation. Les juges qui ont condamné Brasillach, au demeurant qualifié d'« écrivain médiocre », sont traités de *« ramassis de métèques mal débarbouillés... »*

Mais il ne faudrait pas se *méprendre* sur la passion qui, outre celle de la franchise, inspire ces formules vengeresses. S'il est vrai que son goût de lycéen pour la langue de Goethe le porte à excuser l'attitude de l'Allemagne par la folie nazie et que, malgré ses vingt ans en 1944, il laisse à d'autres, dont sa sœur, la gloire de s'engager, jugeant plus « urgent » d'étudier le *Parménide*, c'est moins par choix politique qu'il réclame l'acquittement des écrivains collaborateurs qu'en vertu d'une révérence proprement fanatique pour la fonction même d'écrivain.

NON seulement ce dernier doit pouvoir s'approprier les trouvailles des autres — ainsi Tournier s'adjuge-t-il bien haut des emprunts au *Grand Meaulnes* et à *Bovary*, — mais il devrait être placé, selon lui, au-dessus des lois. Tel est le sens du jugement d'« infamie abjecte » porté sur l'arrêt de mort de Brasillach : un écrivain ne saurait en aucun cas être condamné pour des « écrits anti-français ». Le public n'a d'autre droit sur lui que de l'écouter, quoi qu'il dise, debout et découvert comme pour *la Marseillaise !*

Ce bénéfice de l'immunité totale serait exorbitant s'il ne se payait d'un engagement de tout l'être et de toute une vie au service de la langue française.

L'écrivain, selon Tournier, doit sacrifier à sa vocation le bonheur amoureux ou familial, qui risque de « désarmer le cerveau ». Il doit se contenter d'effleurer du regard les beaux visages aperçus dans le métro, et prier Dieu qu'il le renvoie aux « steppes » de la solitude, où souffle « le vent glacé de l'idée pure ». Tournier donne l'exemple en vivant seul dans un presbytère d'Ile-de-France, au service exclusif de ses œuvres, dont chacune lui a pris quatre ou cinq années de travail ardent.

Plus qu'un ermite, l'écrivain devient un athlète de la création, un stylite enivré de son ascèse et au bord de l'eugénisme, sinon du *racisme* : aux « *blafards* », terme de dégoût suprême appliqué à l'ensemble des Français comme aux « pions surréalistes », l'auteur oppose son teint « basané par le soleil de la métaphysique... »

DE souvenirs d'enfance en professions de foi esthétiques, *le Vent Paraclet* livre la genèse de cette soumission mystique à l'Œuvre, dont on connaît peu de cas depuis Montherlant.

Tout en reprochant à Freud son « indigence navrante », Tournier ne signalerait pas une certaine opération des amygdales, si la terreur qu'il en a gardée, liée à celle d'une circoncision, n'avait *joué* un *rôle* au *moins* inconscient *dans la* formation de son idéal monastique.

La passion pour les études d'allemand et la philosophie *a pris le relais conscient. Elève de Bachelard et de Gandillac, agrégatif* avec Deleuze *et* Chatelet. Tournier *comptait moins* enseigner — les profs lui semblaient tous des « détraqués » malodorants — que satisfaire un délire d'absolu. Ainsi en a-t-il voulu à Sartre, après le système global qu'annonçait *l'Etre et le Néant*, de s'être laissé *« brider par un scrupule moral excessif »*. Son invention romanesque tire toute son énergie motrice de la spéculation métaphysique.

Mais en même temps son sens de l'enfance bercé par Andersen et sa mentalité d'ethnologue formé au Musée de l'homme l'ont rendu sensible au fonctionnement des mythes, et soucieux de les renouveler. Chacun de ses romans se propose d'irriguer, par une affabulation inédite, ces histoires enfantines où *l'âme* des peuples résume ses souvenirs et ses intuitions les plus vastes.

SON expérience de la traduction et de la radio a décidé enfin du tour résolument transmissible que prendraient ces ré-incarnations. Contrairement aux romanciers du « sérail » *qui* jouent à « *casser la baraque* », Tournier se sent d'abord philosophe et croit possible de dire tout ce qu'il a à dire dans la prose héritée de Jules Renard, Colette, Genevoix, Giono et — pourquoi pas ? — Delly.

Ces cultes apparemment inconciliables de l'idée pure et de la communication claire ont permis le renouveau romanesque le plus éclatant depuis dix ans. Parce qu'il en fournit le secret, *le Vent Paraclet* constitue un document captivant.

(Vendredi 25 février.)

(1) *Ce que je crois*, d'Hervé Bazin, Grasset, 254 pages, 35 F.
(2) *Le Vent Paraclet*, de Michel Tournier, Gallimard, 296 p., 39 F.

ROMANS FRANÇAIS — Casser la baraque ou pas ?

Mais si : les Français lisent ! Plus que jamais, même. Rien qu'en 1976, ils ont acheté 300 millions de livres, 6 par habitant. Et les titers augmentent : 20 000 par an, dont la moitié de nouveautés. Depuis l'année 1967, cela fait près de 100 000 livres nouveaux, dont 20 000 romans. Le Monde en a reçu environ 30 000, et analysé près de 8'000. Or ces dix années passeront pour fécondes si elles ne laissent que quelques dizaines d'œuvres mémorables...

Le recul manque pour anticiper cette sélection implacable, et jamais définitive, de la postérité. Nous ne prétendons aujourd'hui qu'esquisser les changements intervenus dans l'art d'écrire et de lire.

COMME le montre la liste des disparus depuis 1967, la décennie a complètement décimé la génération exceptionnelle des années 30.

Le seul automne 1976 a vu s'éteindre quatre étoiles de première grandeur : Paul Morand, qui avait accordé la grande prose moraliste à la vitesse de l'entre-deux-guerres ; Emmanuel Berl, dont les entretiens avec Patrick Modiano venaient de confirmer la sagesse scrupuleuse, et peut-être prophétique ; Raymond Queneau, dont l'énorme travail sur le langage finira bien par apparaître, sous l'encombrant triomphe de « Zazie » ; et André Malraux, qui n'avait cessé depuis un demi-siècle, par le roman, l'action, l'histoire de l'art et la rencontre des grands hommes — ses dernières publications — de chercher pathétiquement un sens à un monde sans Dieu ni morale du progrès.

Il ne reste plus que deux « monstres sacrés » : Aragon et Sartre. Ils ont respectivement soixante-dix-neuf et soixante et onze ans. Mais leurs activités ne se sont ralenties qu'en apparence. Après *Blanche ou l'Oubli* (1967), ou *Henri Matisse* (1971) et *Théâtre Roman* (1974), où il retrouve la parole libérée de sa jeunesse surréaliste, Aragon travaille en guise de Mémoires à l'édition commentée de son œuvre poétique complète. Pour Sartre, la période restera celle de *l'Idiot de la famille* (son étude sur Flaubert laissée inachevée en 1972), et de nombreuses interviews, la perte de la vue le privant d'écrire.

> **LES DISPARUS**
>
> **Ont disparu, depuis dix ans : 1967 : Marcel Aymé, André Maurois. — 1968 : Jacques Chardonne, Jean Paulhan. — 1970 : Jean Giono, François Mauriac, Pierre Mac Orlan.**
>
> **1972 : Henry de Montherlant, Jules Romains, Pierre-Henri Simon. — 1973 : Alexandre Arnoux, Roland Dorgelès. — 1974 : Marcel Pagnol. — 1975 : Patrice de La Tour du Pin, Saint John Perse. — 1976 : Emmanuel Berl, Pierre-Jean Jouve, André Malraux, Paul Morand, Raymond Queneau.**

D'autres auteurs proches de ces deux derniers « phares » par l'âge et l'importance ont espace leurs publications. Depuis son Nobel en 1969, Beckett n'a donné que l'extraordinaire manège du *Dépeupleur (1971)*. Genet a rompu radicalement avec la littérature au profit d'engagements politiques. Si Marguerite Yourcenar a fait suivre *l'Œuvre au noir* (1968) de ses *Souvenirs pieux* (1974), Gracq et Mandiargues ont délaissé le roman post-surréaliste pour des textes plu« rares », dans tous les sens du terme. Tous les anciens « hussards » des années 60 ne cravachent pas autant que Jacques Laurent : deux livres de Guimard en dix ans, deux de Blondin, un seul de Bernard Franck.

Cette discrétion de beaucoup d'auteurs confirmés a été compensée par un net raccourcissement du purgatoire pour les écrivains « maudits » : Céline, Artaud et Bataille, devenus les références majeures de cette décennie. L'édition complète de leurs œuvres, les collections de poche, des revues comme *l'Arc, l'Herne* et *Tel Quel*, y ont contribué.

Du côté de la tradition

L'importance donnee par l'Université à la recherche ne doit pas masquer le succès constant et la qualité intacte du roman traditionnel. Le passé y prend *le* pas sur le présent, à travers des fresques historiques — Gallo, Jules Roy, Troyat, Zoé Oldenbourg — ou une nostalgie de l'avant-guerre — Déon, Mohrt, d'Ormesson. — mais avec des clins d'œil qui renouvellent le charme du genre. De leur côté, les Goncourt honorent la tradition naturaliste (Lanoux, B. Clavel) et l'étude de mœurs (Bazin, Mallet-Joris).

Parmi les écrivains qui ont davantage bousculé les habitudes, il faut citer Navarre, P.-J Rémy et R.-V. Pilhes, qui ont projeté dans le récit à l'ancienne des systèmes très personnels de fantasmes ou de fantastique social, mais surtout Patrick Modiano et Michel Tournier. Tous deux inconnus avant 1967, ils se sont imposés depuis, l'un par une aura poétique qui dépasse le goût « rétro » pour les dessous de l'occupation, l'autre par la réincarnation des plus grands mythes.

Un vent d'autobiographie...

La mise en cause des techniques romanesques a fait de l'autobiographie une sorte de refuge où se sont abrités une proportion jamais atteinte d'écrivains classiques.

Aux grands aînés pour qui venait normalement le temps des Mémoires (Genevoix, Green, Guitton, Jacques Perret) et aux auteurs dont c'était le propos exclusif (Borel, Jouhandeau, Leiris, Nourissier) se sont ajoutés beaucoup de romanciers qui avaient débuté dans la fiction traditionnelle et ont entrepris de *raconter* leur vie dès la cinquantaine. A part Bastide, qui a suivi le chemin inverse en interrompant sa « *vie rêvée* », c'est le cas de *Bory*, José Cabanis, Claude Mauriac, Claude Roy, Sabatier, Jean Sullivan, etc.

La génération suivante a également négligé le détour de la fiction au profit du témoignage à peine romancé. Les « conversions » survenues en 1968 et leurs suites plus ou moins désemparées ont donné lieu à des confessions traditionnelles, seulement nuancées de lyrisme (Hallier) ou de colère ironique (Bizot, Courchay, Ehni, Guegan, Rezvani).

... et de théorie

Le « nouveau roman » avait introduit le doute dans les années 50-60, mais en 1967 il a déjà cessé d'exister comme « école ». Chacun de ses champions a suivi son génie propre.

Alain Robbe-Grillet continue ses montages malicieux et corrosifs, qui dévoilent les fantasmes de l'imaginaire collectif. Nathalie Sarraute agence ses microdrames fictifs, où les consciences s'oppriment les unes les autres, pour cerner tantôt l'acte créateur, tantôt le conflit des générations et des cultures, tantôt le terrorisme intellectuel. Claude Simon s'écarte des images lacunaires de la débâcle et de la guerre d'Espagne qui tournaient dans sa mémoire, pour composer de magnifiques puzzles dont les morceaux épars reflètent notre vie, notre histoire, notre monde. Robert Pinget, plus rare, questionne les paroles à leur jaillissement. Butor, détourné du roman, cherche des correspondances entre des langages différents : poésie, peinture, musique, rêve.

Depuis dix ans, le rôle d'inquiéteurs et d'empêcheurs de romancer en rond est tenu *par* les critiques universitaires, pour qui l'acte d'écrire doit perdre son innocence trompeuse et relever de la science. D'authentiques écrivains ont illustré cette chasse au mystère irréductible du texte : Barthes, qui a dominé la période en ce domaine, Genette, Julia Kristeva, Meschonnic, Ricardou, Sollers.

En vase clos

Il en est résulté une stérilisation de la création naïve, une coupure à peu près totale avec le public non spécialiste, et des chambardements dont l'importance respective se discerne mal. Mais rejeter en bloc cette nouvelle expérimentation au nom d'une « lisibilité minimum » serait aussi injustifiable que d'y adhérer sans circonspection.

Sa difficulté d'accès croît avec l'ampleur des remises en cause, elles-mêmes liées à la valse des théories à la mode. Certains se contentent de reprendre la « déconstruction » là où l'a interrompue le « nouveau roman », en substituant au récit logique des faisceaux d'images (Renaud Camus). D'autres, plus nombreux, s'opposent à l'héritage littéraire, jugé envahissant et aliénant, par des éructations rabelaisiennes (Demélier), des paraphrases aimantes (Chaillou) ou des références en délire (Almira). D'autres encore pratiquent le collage, le détournement de textes, la parodie, ou laissent libre cours à une parole célinienne (Moreau, Rezvani), baroque (Faraggi, Grainville) ou subtilement détraquée (Ajar).

Il y a enfin ceux qui n'ont de cesse de dérégler les mécanismes par lesquels l'écriture a coutume de « signifier ». Par définition, ces expériences aux limites de l' « illisible » découragent le jugement et la classification autant que la lecture. On peut seulement apercevoir que les unes collent plutôt au langage de l'inconscient en jouant de ses symboles et de ses automatismes (Hélène Cixous), et que les autres espèrent leur explosion libératoire de la folie (à la suite d'Artaud), de l'érotisme (à la suite de Bataille), ou des deux à la fois : Duvert, Guyotat, Bernard Noël, Denis Roche, Soliers, etc.

Il faudra attendre pour savoir lesquelles de ces aventures, souvent indéchiffrables et parfois suicidaires, auront marqué l'époque. Si du moins on les laisse survivre au temps de la rentabilité.

Il est pourtant rare que les individualités fortes et porteuses d'un message ou d'un style impérieux ne trouvent pas le chemin du public. Bien que ses déambulations aient eu de quoi dérouter, Le Clézio a très vite gagné une audience qui dépassait les cercles spécialisés. Les jeunes de sa génération ont reconnu en lui leur terreur fascinée devant le monde moderne et leurs aspirations à une communion cosmique. De même, les lecteurs sans bagage particulier trouvent, dans la jactance de San Antonio, la langue verte de Boudard ou les pieds-de-nez chaplinesques d'Ajar, l'écho de leurs méfiances instinctives envers le langage et l'ordre qu'il cautionne.

Toute la décennie, finalement, aura illustré ce doute, avec plus ou moins de ravages, de souci de communiquer « quand même », et de cet éclat inclassable que, faute de mieux, on n'a pas fini d'appeler le talent.

JACQUELINE PIATIER et BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Vendredi 25 février.)

ECRIRE AU FÉMININ

LA prise de conscience des problèmes et des possibilités d'expression propres à la femme restera sans doute le fait dominant des dix dernières années. La fondation et l'extension rapide des Editions des femmes n'en est qu'un symptôme. Alors qu'en 1967 régnait encore le « roman de femme » bovarysant, ou faussement émancipé sur le modèle de Françoise Sagan, trois types de livres nouveaux ont surgi.

D'abord des *témoignages* de libération personnelle *où un* vaste public féminin a trouvé l'écho de son malaise quotidien et cherché un *modèle* : par exemple, la *Maison de papier* (Mallet-Joris), *Ainsi soit-elle* (Benoîte Groult), *Les mots pour le dire* (Marie Cardinal), les voyages de Muriel Cerf.

Les progrès du militantisme féministe ont entraîné, d'autre part, un appétit de documents en tout genre e tde textes théoriques : luttes féministes dans le monde, exhumations de pionnières (Louise Labé, Flora Tristan, Claire Démar, Kollontaï...), traductions de Kate Millet, Mitchell, Brown Miller, relectures de grands auteurs à l'affût de leur phallocratisme, analyse critique de la pensée « masculine » de Freud et des philosophes par Luce Irigaray (spéculum, de l'autre femme), etc.

Enfin, certaines femmes écrivains ont vu la domination mâle dans les interdits qui pèsent sur l'expression de leurs sensations et sur la grammaire même. D'où des textes inspirés par le corps féminin · les uns plutôt intellectuels (Marianne Alphant, Hélène Cixous), les autres plus instinctifs ou lyriques : Chantal Chawal, Xavière Gauthier.

